SENATE SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Tuesday, January 28, 2014
Wednesday, January 29, 2014

Le mardi 28 janvier 2014
Le mercredi 29 janvier 2014

Issue No. 4

First and second meetings on:

Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014

Fascicule n^{o} 4

Première et deuxième réunions concernant :

Le budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

WITNESSES:
(*See back cover*)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

51142-51159

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith (*Saurel*), *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	Doyle
Buth	Eaton
Callbeck	Gerstein
* Carignan, P.C. (or Martin)	Hervieux-Payette, P.C.
	Mockler
Chaput	Seth
* Cowan (or Fraser)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator LeBreton, P.C. (*January 28, 2014*).

The Honourable Senator LeBreton, P.C., replaced the Honourable Senator Eaton (*January 27, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Larry W. Smith (*Saurel*)

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	Doyle
Buth	Eaton
Callbeck	Gerstein
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Hervieux-Payette, C.P.
	Mockler
Chaput	Seth
* Cowan (ou Fraser)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénatrice LeBreton, C.P. (*le 28 janvier 2014*).

L'honorable sénatrice LeBreton, C.P., a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 27 janvier 2014*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, of Thursday, November 7, 2013:

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Martin moved, seconded by the Honourable Senator Marshall:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 7 novembre 2013 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénatrice Martin propose, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, January 28, 2014
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Hervieux-Payette, P.C., LeBreton, P.C., Mockler, Seth and Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament and Francine Pressault, Senate Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 7, 2013, the committee began its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

WITNESSES:

Library of Parliament:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic and Fiscal Analysis;

Peter Weltman, Acting Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis;

Jason Jacques, Director, Economic and Fiscal Analysis;

Trevor Shaw, Analyst, Economic and Fiscal Analysis.

Mr. Fréchette made a statement and, together with Mr. Askari, Mr. Weltman, Mr. Jacques and Mr. Shaw, answered questions.

At 11:25 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, January 29, 2014
(18)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buth, Callbeck, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Seth and Smith (*Saurel*) (10).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 28 janvier 2014
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Hervieux-Payette, C.P., LeBreton, C.P., Mockler, Seth et Smith (*Saurel*) (10).

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 7 novembre 2013, le comité entreprend son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

TÉMOINS :

Bibliothèque du Parlement :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière;

Peter Weltman, directeur parlementaire adjoint du budget (par intérim), Analyse des dépenses et des revenus;

Jason Jacques, directeur, Analyse économique et financière;

Trevor Shaw, analyste, Analyse économique et financière.

M. Fréchette fait un exposé, puis, avec l'aide de M. Askari, M. Weltman, M. Jacques et M. Shaw, répond aux questions.

À 11 h 25, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 29 janvier 2014
(18)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Seth et Smith (*Saurel*) (10).

In attendance: Sylvain Fleury and Raphaëlle Deraspe, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 7, 2013, the committee continued its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

WITNESSES:

Office of the Superintendent of Financial Institutions:

Philipe A. Sarrazin, Managing Director, Legislation and Policy Initiatives;

Marie-France Caron, Acting Chief Financial Officer, Managing Director of Finance, Finance and Corporate Planning.

Mr. Sarrazin made a statement and, together with Ms. Caron, answered questions.

At 8:05 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Également présents : Sylvain Fleury et Raphaëlle Deraspe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 7 novembre 2013, le comité poursuit son étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

TÉMOINS :

Bureau du surintendant des institutions financières :

Philipe A. Sarrazin, directeur général, Législation et initiatives stratégiques;

Marie-France Caron, dirigeante principale des finances par intérim, directrice principale des finances, Finances et planification intégrée.

M. Sarrazin fait un exposé, puis, avec l'aide de Mme Caron, répond aux questions.

À 20 h 5, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, January 28, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome back all honourable senators to the Standing Senate Committee on National Finance after a brief break following our very busy schedule just before the Christmas and New Year's break. I also welcome back all of our staff who are behind me here and thank them for their work concluding last year's committee mandate.

[*Translation*]

Honourable senators, this morning we are continuing our study of the 2013-14 Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

[*English*]

This morning we're very pleased to welcome the Parliamentary Budget Officer, Jean-Denis Fréchette. Mr. Fréchette was appointed to his position on September 3, 2013, and we're pleased to meet with him here this morning. Mr. Fréchette is joined by officials from his office, and I will call out their names. I think I have all of your team here: Mr. Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic and Fiscal Analysis; Peter Weltman, Acting Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis; Jason Jacques, Director, Economic and Fiscal Analysis; and Trevor Shaw, Analyst, Economic and Fiscal Analysis.

You can see there are two primary sections within the Parliamentary Budget Officer's structure. I'm sure Mr. Fréchette will be expanding on that for us; I hope he will.

Mr. Fréchette, I understand you have a few opening remarks, and then we will get into a discussion about the Parliamentary Budget Office. You have the floor, sir.

[*Translation*]

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer, Library of Parliament: Mr. Chair and honourable members of the committee, I would like to thank you for inviting me to appear before your committee to discuss the Main Estimates and the Parliamentary Budget Officer's latest report entitled *Expenditure Monitor: Second Quarter of 2013-14*. As you mentioned, I am accompanied by the senior administrators of the Parliamentary Budget Office and by one of the authors of this most recent report.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 janvier 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite bon retour à tous les sénateurs du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Nous revenons d'un petit congé, après l'horaire très chargé qui a précédé la période des Fêtes. Je tiens aussi à souhaiter bon retour à tout le personnel derrière moi et à remercier chacun de nous avoir aidés à terminer notre mandat de l'année dernière.

[*Français*]

Honorables sénateurs, ce matin, nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Nous sommes très heureux d'accueillir ce matin M. Jean-Denis Fréchette, le directeur parlementaire du budget qui a été nommé le 3 septembre 2013. Nous sommes ravis de vous avoir avec nous. M. Fréchette est accompagné de collaborateurs de son bureau, que je vais nommer. Je pense que toute votre équipe est présente : M. Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière; M. Peter Weltman, directeur parlementaire adjoint du budget par intérim, Analyse des dépenses et des revenus; M. Jason Jacques, directeur de l'analyse économique et financière; et Trevor Shaw, analyste de l'analyse économique et financière.

Comme vous pouvez le constater, le Bureau du directeur parlementaire du budget compte deux divisions principales. Je suis certain que M. Fréchette nous en dira plus à ce sujet; je l'espère, du moins.

Monsieur Fréchette, je crois savoir que vous avez quelques remarques préliminaires, après quoi nous parlerons du Bureau du directeur parlementaire du budget. La parole est à vous.

[*Français*]

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget, Bibliothèque du Parlement : Monsieur le président et honorables membres du comité, je vous remercie pour cette invitation à comparaître devant votre comité afin de discuter du Budget principal des dépenses et du plus récent rapport du directeur parlementaire du budget intitulé *Suivi des dépenses pour le deuxième trimestre de 2013-2014*. Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagné des principaux gestionnaires du Bureau du directeur parlementaire du budget et l'un des auteurs de ce dernier rapport.

As you know, in my previous capacity, I was very involved in providing research services to parliamentary committees for 27 years. It is always a pleasure for me to work with a parliamentary committee, be it next to you as I was when I was an analyst and research director, or to testify before you as the Parliamentary Budget Officer.

Soon after being appointed as the new Parliamentary Budget Officer, I explained that I would be very receptive to the needs of all parliamentarians, but that I had a special interest in parliamentary committees, particularly your committee and the two others mentioned in section 79.2 of the Parliament of Canada Act. Please consider this an invitation to contact my office with any research request related to our mandate.

[*English*]

The role of the Parliamentary Budget Officer adds another dimension to parliamentary research services. The PBO's mandate is to provide analysis on the state of the nation's finances, the government's estimates and trends in the Canadian economy. This more specialized analysis complements what you already receive from other sources.

I cannot say this too often: The PBO is committed to supporting you in your task as legislators and to holding the government to account for the good stewardship of public funds. That is why, given the difficulties in getting certain departments and agencies to provide economic data — you need to be fully informed — I'm exploring several options, including the parliamentary avenue, which I hope will contribute to making it easier to obtain information in the future. All of these options are promising.

A few words on the latest report: The *Expenditure Monitor* is one example of the kinds of tools developed by the PBO team to help parliamentarians assess the additional adjustments to authorities proposed by the government.

I would like to share with you some of the highlights from the report for the second quarter of 2013-14.

Overall spending increased by $2.2 billion to $124.6 billion compared to the previous period in 2012-13. That is a 1.8 per cent increase. These results are consistent with the spending growth forecast in the November 2013 update of economic and fiscal projections.

Direct program spending also increased by $500 million, a year-over-year increase of 1.2 per cent. The growth in direct program spending has slowed compared to prior years and is expected to plateau, given the government's plan to reduce annual direct spending by $9.1 billion in this fiscal year and $13.7 billion by 2017-18. If savings are fully realized in 2017-18, direct program

Comme vous le savez, dans une fonction précédente, j'ai collaboré étroitement, pendant 27 ans, aux travaux de recherche offerts aux comités parlementaires. C'est toujours un plaisir pour moi de me retrouver dans un comité parlementaire, que ce soit assis à côté de vous lorsque j'étais analyste et directeur de recherche ou à titre de directeur parlementaire du budget comme témoin.

Dès les premiers jours suivant ma nomination comme nouveau directeur parlementaire du budget, j'ai fait valoir que je serais très à l'écoute des besoins de l'ensemble des parlementaires, mais que je porterais aussi une attention particulière aux comités parlementaires, notamment aux trois comités, dont le vôtre, qui sont spécifiquement mentionnés à l'article 79.2 de la Loi sur le Parlement du Canada. Je vous invite donc à ne jamais hésiter à nous contacter pour des demandes de recherche qui cadrent dans notre mandat.

[*Traduction*]

Grâce à sa raison d'être, le directeur parlementaire du budget (DPB) donne une autre dimension au service de recherche du Parlement. En effet, le DPB a pour mandat d'analyser la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie canadienne. Cette analyse pointue vient compléter celles que d'autres réalisent déjà.

Le DPB est déterminé — je ne le répéterai jamais assez — à appuyer votre travail comme législateurs et à obliger le gouvernement à rendre des comptes sur la bonne gestion des fonds publics. C'est d'ailleurs pourquoi, après avoir eu du mal à obtenir les données économiques de certains ministères et organismes — vous devez bien être informés —, j'envisage plusieurs options, y compris de faire appel au Parlement, ce qui, je l'espère, permettra d'obtenir l'information plus facilement à l'avenir. Toutes ces pistes sont prometteuses.

En ce qui concerne le plus récent rapport de *Suivi des dépenses*, il s'agit là d'un exemple d'outil que l'équipe du DPB a créé pour aider les parlementaires à évaluer les révisions des autorisations de dépenser proposées par le gouvernement.

Voici quelques faits saillants du rapport à propos du deuxième trimestre de l'exercice 2013-2014.

Par rapport à la période précédente en 2012-2013, les dépenses totales ont augmenté de 2,2 milliards de dollars, atteignant 124,6 milliards de dollars. Il s'agit là d'une augmentation de 1,8 p. 100. Ces résultats correspondent aux prévisions de la croissance des dépenses indiquées dans la Mise à jour des projections économiques et budgétaires de novembre 2013.

Les dépenses de programme directes se sont également accrues de 500 millions de dollars, soit une augmentation de 1,2 p. 100 en un an. La hausse des dépenses de programme directes a ralenti comparativement aux années passées et devrait se stabiliser, car le gouvernement entend réduire ses dépenses directes de 9,1 milliards de dollars au cours de l'exercice et de 13,7 milliards

spending as a share of total program spending would reach its lowest level since 1998 and 1999, and it would comprise the smallest share of nominal GDP since 2001-02.

The PBO has not yet received from federal departments and agencies complete service-level data that is necessary to assess the fiscal sustainability of the Budget 2012 cuts. Almost 40 per cent of the performance of programs in 2012-13 cannot be evaluated due to end-year changes to targets, incomplete data or insufficient evidence.

[*Translation*]

Within individual programs, the most notable increase — and one that has attracted the most public attention — pertains to Public Safety Canada's Emergency Preparedness program activity, which increased spending from $60 million to $230 million in the first six months of 2013-14. This increase reflects contributions toward the $4.1 billion federal liability associated with major flooding and rainstorm events in 2011 through 2013.

In conclusion, I would like to reiterate the commitment of the entire PBO team and our interest in any request from your committee regarding research on the nation's finances and economy.

My colleagues and I would be happy to answer your questions on the *Expenditure Monitor*, the Main Estimates and any other questions you may have on the work of the PBO concerning research and access to information. Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you very much for being here, Mr. Fréchette. I'm looking at the estimates for 2013-14 and under the Library of Parliament, which is at II-203. You are appearing before us as part of our mandate to follow and understand expenditures that are in the Main Estimates and the various supplementary estimates, but I don't see a breakdown here. Maybe you could direct me to the area where there is a breakdown between the Library of Parliament generally and the specific budget for the Parliamentary Budget Officer.

Mr. Fréchette: It is embedded in the Library of Parliament budget, but it is a specific box that is allowed and given to the Parliamentary Budget Officer. If your question is that you want to know the budget of the PBO, it is $2.8 million.

The Chair: Is that determined by the Library of Parliament, and the chief librarian determines your budget? How is your budget determined on an annual basis?

de dollars d'ici 2017-2018. Si toutes les économies prévues sont réalisées en 2017-2018, les dépenses de programme directes en tant que composante des dépenses de programme totales seraient réduites au plus bas niveau depuis 1998-1999 et représenteraient la plus petite part du PIB nominal depuis 2001-2002.

Le DPB n'a pas encore reçu, de la part des ministères et organismes fédéraux, les données complètes sur les niveaux de service, qui sont nécessaires à l'évaluation de la viabilité financière des compressions prévues dans le budget de 2012. Près de 40 p. 100 des résultats des programmes en 2012-2013 ne peuvent être évalués à cause des changements apportés en cours d'année aux objectifs, des données incomplètes ou d'éléments probants insuffisants.

[*Français*]

Au sein de chacun des programmes, l'augmentation la plus marquée, qui est aussi celle ayant retenu le plus d'attention de la part du public, touche l'activité de programme de gestion des urgences de Sécurité publique Canada dont les dépenses sont passées de 60 à 230 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2013-2014. Cette augmentation reflète les contributions reliées à l'obligation fédérale d'aide aux sinistrés, estimée à 4,1 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, à la suite des inondations et des pluies abondantes survenues entre 2011 et 2013.

En conclusion, je réitère l'engagement de toute l'équipe du directeur parlementaire du budget à être à l'écoute de toute demande de votre comité en matière de recherche sur les finances et l'économie du pays.

Mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions sur le *Suivi des dépenses*, sur le Budget principal des dépenses ou sur toute autre question relative aux opérations du directeur parlementaire du budget, que ce soit en matière de recherche ou d'accès à l'information. Je vous remercie.

[*Traduction*]

Le président : Merci beaucoup d'être avec nous, monsieur Fréchette. Je suis à la page II-77 du Budget principal des dépenses 2013-2014, dans la section sur la Bibliothèque du Parlement. Vous comparaissez aujourd'hui parce que nous avons pour mandat de surveiller et de comprendre les dépenses prévues au budget principal et aux différents budgets supplémentaires. Or, je ne vois la répartition du budget nulle part. J'aimerais que vous m'indiquiez où se trouve la ventilation du budget général de la Bibliothèque du Parlement qui montre le budget consacré au DPB.

M. Fréchette : Notre budget fait partie de celui de la Bibliothèque du Parlement, mais une somme nous est réservée. Au cas où vous vouliez le savoir, le budget du DPB est de 2,8 millions de dollars.

Le président : Est-ce la Bibliothèque du Parlement qui décide, et le bibliothécaire parlementaire qui répartit l'argent? Comment votre budget annuel est-il établi?

Mr. Fréchette: The Parliamentary Librarian reports to the two Speakers, so essentially they are like the ministers for the Library of Parliament. The Main Estimates are tabled with the two Speakers and that is where the work is done.

The Chair: I am looking for how independent the Parliamentary Budget Officer's role is within the Library of Parliament for determining budgets and the number of employees.

Mr. Fréchette: The number of employees for the Parliamentary Budget Officer?

The Chair: I will get to the number of employees, but I am looking for the independence issue. Are you told what your budget is each year and how many employees you can have? There is obviously some consultation, but who ultimately makes the decision on the amount of the Library of Parliament's budget that goes to the Parliamentary Budget Officer?

Mr. Fréchette: It was established by my predecessor in 2008 and has been stable since then. It was a consultation with the Parliamentary Librarian at that time. Every time the Library of Parliament prepares the Main Estimates, the PBO is part of the Library Executive Committee. That's where the voice is, and that's where we establish the budget.

It has been stable since 2008.

The Chair: How many employees?

Mr. Fréchette: Roughly 15, including support staff.

The Chair: They report directly through the Parliamentary Budget Officer?

Mr. Fréchette: That's right.

The Chair: That helps set the stage. I can refer honourable colleagues to the Parliament of Canada Act, which was amended by the Federal Accountability Act a few years ago and which provides the mandate of the Parliamentary Budget Officer, and particularly section 79.2. Interestingly, that particular section refers specifically to our committee as one of the committees that you have the mandate to provide research information for. Is that correct?

Mr. Fréchette: That's correct. That's what I said in my opening remarks. I am looking forward to working closely with this committee. In my consultation with parliamentarians in the past four months and also in discussions with the Honourable Noël Kinsella, Speaker of the Senate, he told me specifically to remember that the Senate Finance Committee is part of it. I said, "Don't worry, Mr. Speaker, I remember the National Finance Committee."

The Chair: Thank you very much for that background. I think it sets the stage for our meeting today. I will now go to honourable senators, beginning with Senator Buth from Manitoba.

M. Fréchette : Le bibliothécaire parlementaire relève des deux Présidents, qui jouent en quelque sorte le rôle de ministres de la Bibliothèque du Parlement. Les Budgets principaux des dépenses sont déposés auprès des deux Présidents, et c'est là que le travail se fait.

Le président : Je me demande quel est le degré d'indépendance du DPB au sein de la Bibliothèque du Parlement lorsqu'il s'agit de déterminer les budgets et le nombre d'employés.

M. Fréchette : Le nombre d'employés du DPB?

Le président : J'y reviendrai, mais je m'intéresse plutôt à la question de l'indépendance. Vous impose-t-on chaque année un budget et un nombre d'employés? Il y a manifestement certaines consultations, mais qui décide au bout du compte quelle part du budget de la Bibliothèque du Parlement est accordée au DPB?

M. Fréchette : Ce sont mes prédécesseurs qui l'ont déterminé en 2008, et le budget n'a pas bougé depuis. La décision a été prise en consultation avec le bibliothécaire parlementaire de l'époque. Chaque fois que la Bibliothèque du Parlement prépare le Budget principal des dépenses, le DPB siège au Comité exécutif de la Bibliothèque. J'ai mon mot à dire, et c'est là que nous établissons le budget.

Mais le budget n'a pas bougé depuis 2008.

Le président : Combien d'employés avez-vous?

M. Fréchette : Environ 15, en comptant le personnel de soutien.

Le président : Relèvent-ils directement du DPB?

M. Fréchette : Oui.

Le président : Voilà qui aide à préparer le terrain. J'invite mes chers collègues à consulter la Loi sur le Parlement du Canada, modifiée il y a quelques années par la Loi fédérale sur la responsabilité, qui énonce le mandat du directeur parlementaire du budget, plus particulièrement à l'article 79.2. Fait intéressant, cet article dit justement que vous avez pour mandat de faire des recherches pour notre comité, entre autres. Est-ce exact?

M. Fréchette : Oui. C'est ce que j'ai dit en ouverture : j'ai hâte de collaborer étroitement avec votre comité. J'ai consulté des parlementaires au cours des quatre derniers mois, et j'ai aussi discuté avec l'honorable Noël Kinsella, le Président du Sénat, qui m'a justement dit de ne pas oublier que le Comité sénatorial des finances nationales fait partie de mon mandat. Je lui ai dit de ne pas s'inquiéter, que je ne l'avais certainement pas oublié.

Le président : Merci infiniment de cette mise en contexte qui, je pense, prépare la voie pour la séance d'aujourd'hui. Je vais maintenant laisser la parole aux sénateurs, en commençant par la sénatrice Buth, du Manitoba.

Senator Buth: Thank you for being here. It is a pleasure to meet you again in your new role as Parliamentary Budget Officer. I'm wondering if you could spend a little time explaining the process that you use when you get a request, the types of requests you receive, the number of requests and how you determine how you are going to provide the information and do the analysis.

Mr. Fréchette: There are two approaches. We receive many requests — more than what we can do based on the resources that we have.

Let's start with the requests. The requests are based on two factors, and everything is public for the PBO. If you look on the Internet site, you will have the operational plan. We make an analysis. The managers and analysts look at the requests coming from the parliamentarians, individual or committees. We will look at the materiality and the impact on public finance. Materiality is the importance in terms of the fiscal impact that request can have. If it's a couple of million dollars, for example, maybe the materiality is not there. If it's $100 million then we will look carefully at the request.

That's the first approach, in a nutshell. We have our permanent products, like the *Expenditure Monitor* or the *Economic and Fiscal Outlook*, which have been developed over time by the analysts and the PBO team to help parliamentarians support their work.

Senator Buth: Other than this report that we have before us now, what other types of permanent publications do you have?

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Economic and Fiscal Analysis, Library of Parliament: Our mandate actually has two parts. The first part of the mandate is for us to provide, proactively and independently, the analysis on the economy and the fiscal situation in Canada to Parliament based on our own judgment of what is needed and what is useful for parliamentarians.

One of the permanent products that we have is an economic and fiscal projection — a five-year projection — that we provide twice a year. Following a motion passed by the Standing Committee on Finance at the House of Commons, we are now obligated to provide that information to that committee twice a year, in October and in April.

In addition, we provide the *Fiscal Sustainability Report*, which essentially looks at the long-term fiscal situation in Canada, taking into account the aging of the population and other transients in costs and revenues. That is provided every year in the fall, in September or October. Then we have the *Expenditure Monitor*, which goes out every quarter. We have an online service that allows users to track and monitor expenditures by the government. Every quarter we receive data from the receiver general, and that becomes part of the data and provides a user-

La sénatrice Buth : Je vous remercie de votre présence. Je suis ravie de vous revoir dans vos nouvelles fonctions de directeur parlementaire du budget, ou DPB. J'aimerais que vous nous expliquiez brièvement comment vous procédez lorsque vous recevez une demande; quels types de demandes vous recevez; combien vous en recevez; et comment vous choisissez la façon de transmettre l'information et d'effectuer l'analyse.

M. Fréchette : Il y a deux façons de faire. Nous recevons un grand nombre de demandes — plus que le nombre auquel nous pouvons répondre avec notre effectif.

Commençons par les demandes, qui sont évaluées en fonction de deux critères. Tout est public au Bureau du DPB. Si vous consultez notre site web, vous y trouverez notre plan opérationnel. Nous effectuons une analyse : les gestionnaires et les analystes se penchent sur les demandes formulées par les parlementaires à titre individuel ou au nom d'un comité. Nous évaluons l'importance relative de chacune et son incidence sur les finances publiques. En fait, l'importance relative se rapporte à l'incidence fiscale que peut avoir une demande. Par exemple, une demande d'une importance relative de deux ou trois millions de dollars ne sera peut-être pas retenue, alors que nous examinerons attentivement celle qui représente 100 millions de dollars.

Voilà un résumé de la première façon de faire. D'autre part, nous diffusons des publications régulières, comme le *Suivi des dépenses* et les *Perspectives économiques et financières*, qui ont été créées au fil du temps par les analystes et l'équipe du DPB afin d'aider les parlementaires dans leur travail.

La sénatrice Buth : Mis à part le rapport que nous avons entre les mains, quelles sont vos autres publications régulières?

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière, Bibliothèque du Parlement : À vrai dire, notre mandat comporte deux volets. D'une part, nous devons présenter au Parlement une analyse proactive et indépendante de la situation économique et fiscale canadienne en fonction de ce dont les parlementaires ont besoin et de ce qui leur serait utile, à notre avis.

Parmi nos publications régulières, nous présentons des projections quinquennales économiques et budgétaires deux fois par année. Le Comité permanent des finances à la Chambre des communes a adopté une motion qui nous oblige désormais à lui fournir l'information deux fois par année, soit en octobre et en avril.

Nous publions aussi le *Rapport sur la viabilité financière*, qui s'attarde essentiellement à la situation financière à long terme du Canada en tenant compte du vieillissement de la population et d'autres phénomènes transitoires qui ont une incidence sur les coûts et les revenus. Le rapport est publié chaque automne, au mois de septembre ou d'octobre. Nous publions aussi le *Suivi des dépenses* chaque trimestre. Nous offrons un service en ligne permettant aux utilisateurs de surveiller les dépenses du gouvernement. Chaque trimestre, le receveur général nous

friendly fashion that can be used by parliamentarians or their staff, other analysts and Canadians.

In addition to those, we provide other analysis on some sectors. Right now we are in the process of doing an analysis on the labour market in Canada, looking to some extent at the issue of the shortage of labour and skill mismatch in certain regions. In the past, as different kinds of issues came up, we have looked at it and decided whether that would be useful for the parliamentarians and committees to have an analysis on.

The other part of the mandate is on the costing of programs and the private members' bills, which is done essentially by request from parliamentarians.

As Mr. Fréchette mentioned, the typical lens we use for that is to look at the risk and materiality of those. Then we will put them in a list of priorities, because obviously we don't have the resources to do all of them. We have to look at them and see which one is more material, and that will go to the front of the line and then the rest will go.

Sometimes these costings, even by request, may take us three, four or five months to provide because our objective has always been to do a deeper analysis and to provide a costing based on the methodology that is acceptable and peer-reviewed by other experts and to allow the parliamentarian to rely on those estimates.

Senator Buth: You commented that you do the costing on private members' bills. Is that for every private member's bill?

Peter Weltman, Acting Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis, Library of Parliament: I will give you some examples on some of the costings that we do. We put the private members' bills through the same risk and materiality framework, so if there's a chance of a reasonable or significant fiscal impact, we will have a look and assess.

We don't do all the private members' bills; we do those we think will have some sort of fiscal impact. Most of them don't.

Regarding other types of costing we have done in the past, when we first started, as an example, we looked at the cost of the war in Afghanistan, or the incremental cost that the government was spending over and above its regular baseline defence budget. One of the more popular ones, I suppose, was the fiscal impact of the potential purchase of the F-35 fighter jet.

That's an example of a complex costing project. It took many months to put together. For most of these large projects that come in, we have to assess the issue we're trying to solve from a

transmet de l'information que nous intégrons aux données. Il s'agit là d'une façon conviviale de présenter l'information aux parlementaires ou à leur personnel, à d'autres analystes et à l'ensemble des Canadiens.

En plus de ces publications, nous proposons une analyse de certains secteurs. Nous sommes d'ailleurs en train de nous pencher sur le marché du travail canadien, et d'examiner dans une certaine mesure la pénurie de main-d'œuvre et l'inadéquation des compétences dans certaines régions. En raison de toutes sortes de problèmes, nous avions déjà déterminé si une telle analyse serait utile pour les parlementaires et les comités.

L'autre volet de notre mandat est l'établissement des coûts pour les programmes et les projets de loi d'initiative parlementaire, que nous faisons essentiellement à la demande des parlementaires.

Comme l'a dit M. Fréchette, nous évaluons normalement les demandes en fonction de leur risque et de leur importance relative. Nous les inscrivons ensuite à une liste de priorités étant donné que nous n'avons évidemment pas assez de ressources pour répondre à chacune. Nous devons les étudier pour déterminer laquelle a la plus grande importance relative : nous plaçons cette demande en tête de liste, puis mettons les autres de côté.

Il nous faut parfois trois, quatre ou cinq mois pour établir les coûts, même en réponse à une demande, car notre objectif a toujours été de réaliser une analyse poussée, d'adopter une démarche acceptable et de faire évaluer notre travail par des spécialistes de façon à ce que les parlementaires puissent se fier à nos estimations.

La sénatrice Buth : Vous dites établir les coûts des projets de loi d'initiative parlementaire. Le faites-vous systématiquement?

Peter Weltman, directeur parlementaire adjoint du budget (par intérim), Analyse des dépenses et des revenus, Bibliothèque du Parlement : Permettez-moi de vous donner des exemples de dossiers dont nous nous chargeons. Nous appliquons les mêmes critères de risque et d'importance relative aux projets de loi d'initiative parlementaire : s'il est possible qu'un d'entre eux ait une incidence financière raisonnable ou importante, nous y jetterons un coup d'œil pour l'évaluer.

Nous n'analysons pas tous les projets de loi d'initiative parlementaire, mais bien ceux qui, selon nous, pourraient avoir des répercussions financières, ce qui n'est pas le cas la plupart du temps.

Pour ce qui est des autres types d'établissements des coûts dont nous nous sommes chargés, prenons l'exemple du dossier sur la guerre en Afghanistan, que nous avons pris en main à nos débuts. Nous devions évaluer le coût différentiel assumé par le gouvernement en plus du budget de défense de base. Un des éléments les plus connus était probablement l'incidence financière de l'éventuel achat d'avions de combat F-35.

Voilà un exemple de dossier complexe qui a pris des mois à monter. Pour la plupart de ces grands projets, nous devons envisager la question sous un angle financier. Il nous manque

financial point of view. Often the data is not available. Certainly, in the case of the JSF, we had to go far and wide to get data from the U.S., Australia and the U.K.

We have to look at appropriate methodologies to provide an authoritative answer to the requester, and sometimes those are not readily available. We have to go looking for those. In that case, we will ask experts in the field to peer review the work prior to release.

We were asked to look at a costing of a bill that was recently before this committee, I think, about the reporting of labour unions. I remember watching that proceeding once. That was fairly small, probably in the low tens of millions of dollars, or less, and we go up to something like an F-35 fighter jet, which is in the tens of billions of dollars, and pretty much the range in between.

Senator Buth: I have other questions, but I will come back on round two.

The Chair: I will go next to Senator LeBreton, former Leader of the Government in the Senate. We're very pleased to have you with us, senator.

Senator LeBreton: Thank you. I'm replacing Senator Eaton. I don't know if I can be compared to her in any way, but I'm happy to represent her here.

It is appropriate that I'm following up on Senator Buth because my questions were with regard to process as well, and I'm well aware, because I follow the work of the PBO.

Congratulations, by the way, Mr. Fréchette, on all the information you provide to parliamentarians. I am well aware of the permanent products.

I actually have two specific questions with regard to process. I know that the requests come to your office either from individual parliamentarians or from committees. Oftentimes, individual parliamentarians will go to the Library of Parliament for specific research material. How do you sort out the conflicts of whether it should be something that is being attended to by the Parliamentary Budget Officer, or whether it is something that should be part of the normal work of the parliamentary research division?

Obviously, you get a lot of requests. Do you ever decide within your group that questions or work that you are asked to do is inappropriate and you outright reject the requests, or what do you do?

I know you said you prioritize them, but are there occasions when, for whatever reason, you feel it is not an appropriate request, and, therefore, the Parliamentary Budget Officer just informs the individual that it is not something that you plan to pursue?

souvent des données. Dans le cas de l'avion de combat interarmées, nous avons d'ailleurs dû faire appel aux États-Unis, à l'Australie et au Royaume-Uni pour obtenir l'information.

Nous devons adopter une démarche convenable pour que la réponse que nous fournissons au demandeur fasse autorité, mais il arrive que l'information ne soit pas facile à réunir. Nous devons alors partir à la quête de données. Dans un cas semblable, nous demandons à des spécialistes du domaine de réviser notre travail avant de le publier.

On nous a demandé d'établir les coûts d'un projet de loi sur la reddition de comptes des organisations syndicales, dont votre comité a récemment été saisi, je crois. Je me rappelle avoir écouté les délibérations. La valeur du dossier était relativement peu élevée, soit à peine plus d'une dizaine de millions de dollars, ou moins. En revanche, nous pouvons avoir de grands dossiers comme celui des F-35, qui vaut des dizaines de milliards de dollars, et un peu de tout entre ces deux extrêmes.

La sénatrice Buth : J'ai d'autres questions, mais je vais attendre au deuxième tour.

Le président : La prochaine intervenante est la sénatrice LeBreton, ancienne leader du gouvernement au Sénat. Nous sommes très heureux de vous voir parmi nous, madame la sénatrice.

La sénatrice LeBreton : Merci. Je remplace la sénatrice Eaton. Je doute qu'on puisse me comparer à elle d'aucune façon, mais je suis heureuse de la représenter.

Il serait tout indiqué de continuer dans la même veine que la sénatrice Buth, car j'ai moi aussi des questions sur la procédure; je la connais bien, étant donné que je suis les travaux du DPB.

D'ailleurs, je tiens à féliciter M. Fréchette de mettre autant de renseignements à la disposition des parlementaires. Je connais bien les publications régulières.

En fait, j'ai deux questions précises au sujet de la procédure. Je sais que les demandes que vous recevez proviennent de parlementaires individuels ou de comités. Il arrive souvent que les parlementaires consultent la Bibliothèque du Parlement pour des recherches données. Comment déterminez-vous si c'est le DPB qui doit s'occuper du dossier, ou si la question fait plutôt partie des tâches courantes de la Direction de la recherche parlementaire?

De toute évidence, vous recevez de nombreuses demandes. Arrive-t-il à votre équipe de trouver que les questions ou les demandes sont déplacées et de les rejeter d'emblée? Comment procédez-vous?

Vous avez dit classer les demandes par ordre de priorité, mais arrive-t-il au DPB de trouver qu'une demande est inadéquate, pour une raison ou pour une autre, et d'aviser tout bonnement le demandeur que celle-ci ne sera pas retenue?

Mr. Fréchette: Thank you for the question. I will take the first one. It is an easy one. I will give the tough one, the second one, to Mr. Askari.

We have a good relationship with the Library of Parliament research service. I was there before, and it was the practice.

The PBO provides a specialized analysis. When we receive a request, and as we mentioned before, for example, the materiality is not there or is not important, we will pass the question, with the authorization of the parliamentarians or the committee, to the research service of the library so they can do the work.

We will always look at that afterwards, and say, "Maybe we can add another angle to that request." Mr. Weltman is very good at that.

If we don't do the request immediately, it doesn't mean that eventually, for whatever reason, an angle is present to do a project, and we may do that.

In other contexts, it is only the library that will do the project and provide the information to parliamentarians or to committees, and that will be the end of that project for the PBO.

Mr. Askari: Sometimes a question that comes to us is a loaded question in the sense that it directs us towards certain answers. Normally in those cases we sit down with the member who made the request and try to change the way the question is framed so that we would not be in a partisan situation.

In some cases, we totally reject the request. If it is a request that looks like a party would like to provide it as part of their election platform, and it is an idea they want to cost, we have decided not to take those kinds of requests. While the mandate doesn't say specifically whether we should or should not do those kinds of things, from the organizational perspective we have decided that we cannot get involved in those kinds of issues because, first of all, they would lead us into a partisan situation, which would be quite difficult for us. Also, they would essentially consume the resources that we have in the office.

For example, somebody had an idea about a national pharmacare program and asked us whether we could cost it. We said no, we can't do that, because that's not an existing program proposed by the government. Those programs that are proposed by the government in the budget or otherwise are all legitimate requests that we can get from the parliamentarians to cost them.

With respect to developing ideas or if constituents have some ideas that they want to test, we have said we cannot handle those. Our resources do not allow us to do that.

That's the way we have done that.

M. Fréchette : Je vous remercie de vos questions. Je vais répondre à la première, qui est facile, et je vais laisser la deuxième, plus difficile, à M. Askari.

Nous entretenons une bonne relation avec le service de recherche de la Bibliothèque du Parlement. J'y travaillais auparavant, et c'était la façon de faire.

Le DPB propose une analyse spécialisée. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, lorsqu'une demande ne remplit pas le critère d'importance relative, par exemple, nous la renvoyons au service de recherche de la bibliothèque, qui s'en occupe si les parlementaires ou le comité sont d'accord.

Nous réexaminons toujours le dossier par la suite pour voir si la question pourrait être traitée sous un autre angle. M. Weltman est passé maître en la matière.

Même si nous ne traitons pas une demande immédiatement, rien ne nous empêche de le faire un jour pour une raison ou pour une autre, si un nouvel angle le justifie.

D'autres fois, la Bibliothèque du Parlement s'occupe du projet seule et transmet elle-même l'information aux parlementaires ou aux comités; le rôle du DPB s'arrête donc là.

M. Askari : Il nous arrive de recevoir des questions tendancieuses, c'est-à-dire des questions qui nous orientent vers certaines réponses. Dans ce cas, nous rencontrons normalement le député demandeur pour essayer de changer la formulation afin d'éviter toute situation partisane.

D'autres fois, nous rejetons la demande d'emblée. Si nous avons l'impression qu'un parti veut se servir de l'information dans son programme électoral, ou si l'établissement des coûts porte sur une idée, nous refusons le dossier puisque nous avons décidé de ne pas accepter ce genre de demandes. Même si notre mandat ne précise pas si nous devrions le faire ou non, nous avons choisi d'un point de vue organisationnel de ne pas le faire parce que, d'une part, nous tomberions dans la partisanerie, une situation qui serait très épineuse, et, d'autre part, les partis épuiseraient littéralement les ressources du bureau.

Par exemple, il est déjà arrivé qu'une personne nous demande d'établir les coûts d'un programme d'assurance médicament national dont il avait eu l'idée. Nous avons refusé étant donné qu'il ne s'agit pas d'un programme actuellement proposé par le gouvernement. Les demandes des parlementaires qui souhaitent que nous établissions les coûts de programmes qui font partie du budget fédéral ou d'autres mesures gouvernementales sont toutes acceptables.

Aussi, nous avons décidé de ne pas nous occuper des idées de projet ou des demandes de citoyens qui aimeraient évaluer une idée. Nos ressources ne nous le permettent pas.

Voilà comment nous avons décidé de procéder.

Mr. Weltman: One differentiator is that when the PBO does work, everything is published. It's transparent; it's open to the public. The relationship between the peers, analysts, research staff and the members of Parliament is confidential. That's always important when requesting work from the PBO.

As Mr. Askari mentioned, we will cost bills or those things that are public against which we can put baselines and models. We can't cost ideas because we need to protect ourselves from the partisanship, and we do that by publishing all of our work. I hope that helps.

The Chair: Mr. Shaw or Mr. Jacques, any time you would like to intervene, just let us know if you want to comment on any of the questions that are being posed.

As a supplementary question to Senator LeBreton's question, how do you prioritize the various requests coming in, given your limited resources and some of the items that might be quite — I don't want to say hot, but that you may feel are deserving of a look more quickly than others? How do you determine that? What parameters do you use?

Mr. Weltman: The fiscal materiality and risk lens is the first parameter. If it is something we feel is going to have a significant fiscal impact, that is our importance, and we do define that. There are standards out there that define what "significant" is: It is roughly hundreds of millions of dollars. In terms of whether it is politically hot, or whatever the case may be, everything we do at some level is going to be hot, if you will.

Back to the union reporting bill, there's an example that I tried valiantly not to cost because of the size. It was fairly small, and it was also fairly politically contentious, but at that point, I think the House of Commons Finance Committee mandated us. They passed a motion requiring us to cost the bill.

We have adopted as a process internally that if one of our named committees passes a motion requiring us to cost a bill, then we cost the bill, and it goes right to the top of the list. If another committee does the same, then they would come second. That's how we would sort through the MP requests.

The other way we do it is to look at the capacity we have available within the office. We have 15 people and a budget set in 2008 that has not changed, and we are always allocating resources on our ability to be efficient with those people.

M. Weltman : La différence, c'est que tous les travaux du DPB sont publiés, entre autres. Tout est transparent et à la disposition du public. Or, les relations entre pairs, analystes, personnel de recherche et députés sont confidentielles, et il est important d'en tenir compte lorsqu'on dépose une demande au DPB.

Comme M. Askari l'a mentionné, nous établirons les coûts pour les projets de loi ou les questions publiques auxquels les références et les modèles peuvent s'appliquer. Nous ne pouvons pas nous occuper de simples idées pour nous protéger de la partisanerie, ce que nous faisons en publiant tous nos travaux. J'espère que ma réponse vous est utile.

Le président : Messieurs Shaw et Jacques, n'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez intervenir ou commenter toute question.

J'aimerais poser une question complémentaire à celle de la sénatrice LeBreton : comment établissez-vous l'ordre de priorité des différentes demandes que vous recevez, compte tenu de vos ressources limitées et du fait que certains dossiers peuvent être... je ne veux pas dire « chauds », mais peuvent vous sembler nécessiter une attention plus pressante que d'autres? Comment déterminez-vous l'ordre? Quels sont vos critères?

M. Weltman : Nous commençons par appliquer les critères d'importance relative sur le plan financier et de risque. Si nous croyons qu'un dossier aura une incidence significative sur les finances publiques, c'est ce qui compte. Nous devons d'ailleurs définir le terme. Selon certaines normes, une incidence « significative » représenterait à peu près des centaines de millions de dollars. Quant à savoir si le dossier est chaud sur le plan politique, disons que tous nos dossiers finissent par l'être dans une certaine mesure.

Pour revenir au projet de loi sur la reddition de compte des organisations syndicales, voilà un exemple de dossier que j'ai tout fait pour renvoyer en raison de sa taille. Sa valeur était relativement faible, et il était assez épineux sur le plan politique. Or, le Comité des finances de la Chambre des communes a alors adopté une motion pour nous mandater d'établir les coûts du projet de loi.

Selon une procédure interne, si un des comités désignés adopte une motion pour nous demander d'établir les coûts d'un projet de loi, sa demande se retrouvera en tête de notre liste de priorités. Si un deuxième comité fait de même, sa demande figurera au deuxième rang. Voilà comment nous trions les demandes des députés.

L'autre façon de procéder, c'est de tenir compte de la disponibilité des ressources du bureau. Nous sommes 15, et notre budget n'a pas bougé depuis 2008; nous répartissons donc toujours nos ressources de façon à maximiser notre efficacité avec ce nombre d'employés.

The Chair: That's interesting. You've talked about the named committees in the Parliament of Canada Act and then the other committees. Can I assume that individuals who make a request would be third in priority?

Mr. Weltman: We've rarely gotten a request from committee; it almost never happens. So it's not that we rank individuals third. Again, the fiscal risk and materiality filter is the primary filter. The way I like to look at it — maybe others in our office do as well — is that if a committee manages to sneak a request in by a motion, then we will deal with that; they jumped the queue.

The Chair: You and Mr. Fréchette mentioned that a committee of the house passed a motion that asked you to do something. I'm not aware of this committee having done that in the past, but that's an interesting bit of information for us in terms of the way you operate.

Mr. Fréchette, you mentioned one committee, the Finance Committee in the House of Commons, that had requested a report twice a year. Mr. Askari, perhaps you mentioned that. Does that become a public report? Is that available to all other committees?

Mr. Askari: Exactly. All of our reports are public. In fact, even when an individual member asks us to do something, when we sit down with them and provide the terms of reference, we let them know that one of the conditions is that the results will be published. Once the study is done and the report is ready, certainly the member will get it first, but within 24 hours normally we will publish the report on our website. Reports to the House of Commons Finance Committee are also published.

Actually, in that case we publish the report 24 hours before the committee meeting. We are scheduled to go before the committee twice a year to discuss our projections, and 24 hours before the committee meeting, we put the report on the website and allow the members and everybody else to look at it, and then we will go and discuss the report with the members.

The Chair: Very interesting. Thank you.

Senator Callbeck: Thank you all for being here this morning. I want to ask about PBO's never-ending attempt to get information from the government. I know that I have found it very frustrating in this committee that when you ask government bureaucrats and ministers information about these savings they are going to find in the budget, they say, "Well, it's in plans and priorities." In your information here, you say that does not give you sufficient information to answer the question.

Le président : C'est intéressant. Vous avez parlé des comités désignés dans la Loi sur le Parlement du Canada, puis des autres comités. Puis-je en déduire que les parlementaires qui déposent une demande à titre individuel arrivent au troisième rang des priorités?

M. Weltman : Les demandes de comités sont loin d'être courantes; nous n'en recevons presque jamais. On ne peut donc pas dire que nous plaçons les demandes individuelles au troisième rang. Comme nous l'avons dit, le risque financier et l'importance relative sont nos premiers critères. De mon point de vue — et il y en a peut-être d'autres au bureau qui pensent comme moi —, si un comité arrive à se faufiler en douce au moyen d'une motion, nous nous occuperons de sa demande, qui passe ainsi devant les autres.

Le président : Monsieur Fréchette et vous dites qu'un comité de la Chambre a adopté une motion pour vous demander de traiter un dossier. J'ignore si nous l'avons déjà fait, mais il est intéressant pour nous de connaître votre fonctionnement.

Monsieur Fréchette, vous avez dit que le Comité des finances de la Chambre des communes vous a demandé de produire un rapport deux fois par année. C'est peut-être vous qui avez mentionné cela, monsieur Askari. Est-ce que ces rapports sont rendus publics? Est-ce qu'ils sont mis à la disposition de tous les autres comités?

M. Askari : Absolument. Tous nos rapports sont publics. En fait, même quand un député nous demande de faire quelque chose à titre personnel, nous le rencontrons pour l'informer de notre mandat, notamment de la condition selon laquelle les résultats de sa requête seront publiés. Une fois que l'étude est terminée et que le rapport est prêt, il sera d'abord envoyé au député, mais dans les 24 heures qui suivent, normalement il sera publié sur notre site web. Les rapports que nous présentons au Comité des finances de la Chambre des communes sont aussi publiés.

Nous sommes tenus de comparaître devant le comité deux fois par année pour discuter de nos projections. Dans ce cas, nous publions notre rapport sur le site web 24 heures avant la réunion, pour permettre aux députés et à la population d'en prendre connaissance, après quoi nous en discutons avec les membres du comité lors de la réunion.

Le président : Très intéressant. Merci.

La sénatrice Callbeck : Merci d'être parmi nous ce matin. J'aimerais parler de la perpétuelle tentative du DPB pour obtenir des renseignements du gouvernement. Je sais que je trouve cela très frustrant quand notre comité demande aux bureaucrates du gouvernement et aux ministres de nous fournir de l'information concernant les économies qui seront réalisées aux termes du budget et que ceux-ci nous répondent : « Eh bien, cela se trouve dans nos plans et priorités. » Dans votre mémoire, vous dites que vous n'obtenez pas assez de données pour répondre à vos questions.

We all know that Kevin Page ended up in court. In the document you gave us beforehand, it says that following that, there was an information request to departments and agencies, and then access-to-information requests were filed.

It's unbelievable to me that the PBO would have to go so far as to file access-to-information requests. I take it from the next paragraph that you really didn't get a response. It says that there has been no official government response regarding why the PBO has not been provided with the economic data to fulfill its mandate. The departments and agencies have cited various reasons. Did you get answers from any of the departments or agencies?

Mr. Fréchette: Thank you for the question. That's what I mentioned in my opening remarks. I mentioned that yes, it's true that we encountered difficulties in the past months and my predecessor went to court. In Justice Harrington's judgment, he dismissed the case on a technicality, but he also said something important in his opinion. I mentioned in my opening remarks that I am following a parliamentary avenue with other options, including parliamentary options. All the managers and analysts have good relationships and good contacts with the departments. It is more when we look at the global picture. It's not always the same department; it depends on the request that sometimes we encounter these problems.

I would like to quote from Justice Harrington's judgment. He had a number of remedies, such as complaining to the chief librarian, perhaps complaining to the speakers of the joint committee — Justice Harrington was referring to the Standing Joint Committee on the Library of Parliament — and perhaps to Parliament as a whole.

When I became PBO, I looked at all of this and had discussions with legal counsel. We decided that because Justice Harrington mentioned that, we should follow this procedure. So I did exactly that. Going back to court remains an option. I'm not saying we will go, but it is an option amongst many other options, including good relationships and developing bridges and good contacts with departments.

So I took the parliamentary avenue, just as Justice Harrington said to do. I talked to the Parliamentary Librarian and we talked to the two Speakers. "Complain" is a big word in this context, but we explained the situation to the two Speakers and the Parliamentary Librarian, and they understand the situation and are very supportive. That process is now ongoing, in addition to contacts and building bridges with departments.

I'll give you some figures from last week's conference. In total, since 2008 the PBO has made 358 requests; 188 of them have received complete data. On the rest, 170, we have received various

Nous savons tous que Kevin Page a fini par se présenter devant les tribunaux. Selon le document que vous nous avez donné à l'avance, on a fini par présenter des demandes de renseignements auprès des ministères et des organismes, puis des demandes d'accès à l'information.

Je trouve incroyable que le DPB soit obligé d'aller jusqu'à faire des demandes d'accès à l'information. D'après le paragraphe suivant, si j'ai bien compris, vous n'avez pas vraiment obtenu de réponse. Le gouvernement n'a pas donné de réponse officielle quant à la raison pour laquelle le DPB n'a pas reçu les données économiques nécessaires pour remplir son mandat. Les ministères et les organismes ont fait valoir diverses raisons. Est-ce que certains d'entre eux vous ont fourni des réponses?

M. Fréchette : Merci pour votre question. Dans ma déclaration, j'ai dit que nous avons éprouvé des difficultés au cours des derniers mois et que mon prédécesseur s'était rendu devant les tribunaux. Dans sa décision, le juge Harrington a rejeté l'affaire pour une considération d'ordre technique, mais il a aussi souligné quelque chose d'important, à son avis. Dans ma déclaration, j'ai mentionné que je poursuis la voie parlementaire et d'autres options, notamment des options parlementaires. Tous nos gestionnaires et analystes entretiennent de bonnes relations avec les ministères. Il importe de regarder la situation globale. Il ne s'agit pas toujours du même ministère; selon la demande, nous éprouvons plus ou moins de problèmes de ce genre.

J'aimerais citer la décision du juge Harrington. Il a proposé un certain nombre de solutions, comme celle de se plaindre au bibliothécaire en chef, peut-être aux coprésidents du comité mixte — le juge Harrington faisait référence au Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement — et peut-être à l'ensemble du Parlement.

Quand j'ai été nommé DPB, j'ai examiné tous les faits et j'en ai discuté avec un conseiller juridique. Nous avons décidé que, puisque le juge Harrington avait fait cette recommandation, nous devrions la suivre. C'est donc exactement ce que j'ai fait. Nous avons toujours l'option de retourner devant les tribunaux. Je ne dis pas que nous allons le faire, mais il s'agit d'une option parmi beaucoup d'autres, y compris celle d'entretenir de bonnes relations avec les gens des ministères en vue de bâtir des ponts.

J'ai donc poursuivi la voie parlementaire, comme le juge Harrington l'a recommandé. Nous avons d'abord soulevé la question auprès du bibliothécaire du Parlement, puis auprès des deux coprésidents. Dans ce contexte, il serait exagéré de dire que nous nous sommes « plaints », mais nous leur avons décrit la situation et ils nous soutiennent parfaitement. Le processus est en cours et, en même temps, nous établissons des contacts et bâtissons des ponts avec les gens des ministères.

Voici quelques-uns des chiffres qui ont été présentés à la conférence la semaine dernière. Depuis 2008, au total, le DPB a fait 358 demandes. Dans 188 cas, nous avons reçu des données

answers. Sometimes they were incomplete and sometimes they were withheld, with different reasons.

The main reason that comes back frequently is that it's not part of our mandate. So that is the debate right now — what is part of our mandate. You heard us talking about economic trends, fiscal situations and so on. The questions we ask are always about that, and the main issue was about Budget 2012, the cuts in spending and the level of services affected. Those are the main difficulties we are having.

That's the parliamentary process, the parliamentary avenue, I hope. As I said, it's very promising. Now it's in the hands of the Speakers. I don't know what they will do. They know exactly what Justice Harrington said, so they may push that further ahead. But I have confidence in Parliament. People say I am softer than my predecessor, but I have worked with parliamentarians all my life and I believe in Parliament. We will see. If the result is good, fine; if not, we have other options.

Senator Callbeck: I was just looking at your mandate here. It says to "provide independent analysis to the Senate and to the House of Commons about the state of the nation's finances, the estimates of the government and trends in the national economy."

So, really, the bottom line here is that if you can't get the information, you really can't fulfill your mandate. Is that right?

Mr. Askari: That's correct.

In one example, as mentioned in the report, when we looked at the program activities, the activities of the department, and we monitored those through the reports and plans and priorities and the departmental performance reports that are provided by the government, we tried to use the information that was there to assess the estimate of the budget cuts in 2012 on the service levels in the departments. What we found out, based on our analysis — and we looked at all 1,300 different program activities by the department and agencies — was that 40 per cent of them did not provide enough data even in the government reports that would allow anybody to assess whether these program activities were actually performing close to the target that had been identified by the government. Forty per cent didn't even have that information internally to do that kind of assessment, which would raise a question as to how you manage the programs if you cannot assess the performance of those programs. So that is a challenge.

In the specific case where we were denied information on the impact of programs, we thought we will go another route. We will look at the public information that's available and see if we can actually get that analysis done, but it is impossible to do that.

complètes tandis que dans 170 cas, nous avons reçu des réponses de toutes sortes. Parfois, les données fournies étaient incomplètes et, parfois, les données n'ont pas été divulguées, et ce, pour différentes raisons.

La raison qu'on fait valoir le plus souvent, c'est que cela ne fait pas partie de notre mandat. En ce moment, le cœur du débat consiste à déterminer ce qui fait partie de notre mandat. Vous nous avez entendus parler de tendances économiques, de situations financières et ainsi de suite. Les questions que nous posons concernent toujours ces aspects, et surtout le budget de 2012, notamment les compressions des dépenses et leurs répercussions sur le niveau de services offerts. Toutefois, nous avons du mal à obtenir des réponses.

Voilà donc la voie parlementaire. Comme je l'ai dit, elle est très prometteuse. Le dossier est maintenant entre les mains des coprésidents. Je ne sais pas ce qu'ils vont faire. Ils connaissent la décision du juge Harrington, donc ils choisiront peut-être d'aller plus loin. Je fais confiance au Parlement. Les gens disent que je suis plus indulgent que mon prédécesseur, mais j'ai toujours travaillé avec des parlementaires, et je crois au Parlement. Nous verrons bien. Si cela donne de bons résultats, parfait; sinon, nous avons d'autres options.

La sénatrice Callbeck : J'ai votre mandat sous les yeux, et je cite : « de fournir au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante, des analyses de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et des tendances de l'économie nationale. »

Par conséquent, essentiellement, si vous ne pouvez pas obtenir ces données, vous ne pouvez vraiment pas remplir votre mandat. Est-ce exact?

M. Askari : Oui.

J'ai donné l'exemple suivant dans le rapport. Nous avons examiné les activités de programme des ministères, et nous en avons fait le suivi à l'aide des rapports, des plans, des priorités et des rapports sur le rendement des ministères qui sont fournis par le gouvernement. Nous avons essayé d'utiliser l'information à laquelle nous avions déjà accès pour évaluer les effets produits par les compressions budgétaires de 2012 sur le niveau de services des ministères. Nous nous sommes penchés sur les 1 300 activités de programmes des ministères et des organismes, et ce qui est ressorti de notre analyse, c'est que 40 p. 100 des rapports gouvernementaux ne fournissaient même pas suffisamment de données pour permettre à qui que ce soit de comparer le rendement de ces activités à celui que le gouvernement avait établi. Quarante pour cent d'entre eux ne contenaient même pas l'information nécessaire pour faire ce genre d'évaluation à l'interne, ce qui nous porte à demander comment on peut gérer des programmes quand il est impossible d'en évaluer le rendement. Voilà un défi.

Dans le cas où l'on nous a refusé des données sur l'impact des programmes, nous avons essayé de faire l'analyse à partir de toute l'information publique à notre disposition, mais nous en étions incapables.

Senator Callbeck: You mentioned several options. Do you want to comment on what they might be?

Mr. Fréchette: Right now, I'm not only doing consultations with many parliamentarians, I am also in the process of contacting, and the departments also contacted me. So I am doing this visit, this tour, to discuss this.

This is promising. I have good relationships, and doors are opening. In that context, other options, you mentioned the access-to-information request. It's a tool. It is working, by the way. The only problem all the PBO managers and I are having with this is not the $5 we have to put in every time we make the request; it's really the perception. It's really just the matter of doing it. I mean, $5 — although some departments ask for more money to do that work.

In the context of the 2012 Budget, we did a total of 33 access-to-information requests. We are waiting for final responses for 11 out of the 33. Three of these we don't have the answers to, but they said they will give us answers, because they asked us for some additional funds to provide the data.

Of the other 22, we received 10. We received only limited data. Six, no relevant data. As Mr. Askari said, often this is the case. One said all data is withheld. As I said, three provided all data requested, and two gave another reason. They are covered by another department, so we have to switch and ask another department.

That's basically the picture for Budget 2012. Mr. Weltman made nine access-to-information requests for costing and other items not related to Budget 2012.

Senator Callbeck: On the budget-cuts information, when we're dealing with estimates here, it may say we're going to save $100 million through efficiencies. How do you find out what makes up that $100 million?

Mr. Askari: From my perspective, senator, when you intend to gain efficiency, you have to invest. Efficiency doesn't come just by cutting the number of people or capital budgets or other things. In fact, you need investments to gain efficiencies.

One of the things we asked in our request from the department after Budget 2012 was to provide us with information, inflows and outflows of money to different programs. The idea there was for us to assess whether in areas where there is a claim of a huge efficiency gain there has been some investment that would actually lead to efficiencies, but when we look at the overall

La sénatrice Callbeck : Vous avez parlé de plusieurs options. Pourriez-vous nous en parler?

M. Fréchette : En ce moment, non seulement je consulte bon nombre de parlementaires, mais je communique aussi avec les gens des ministères. Je fais une tournée pour discuter de ces questions.

C'est prometteur. J'ai de bonnes relations, et des portes s'ouvrent. Parmi les autres options, il y a les demandes d'accès à l'information, dont vous avez parlé. C'est un outil qui, en passant, fonctionne bien. La seule chose que tous les gestionnaires du DPB et moi avons à redire de cette solution, ce n'est pas que nous devons payer 5 $ chaque fois que nous faisons une demande, mais c'est que cela pose un problème de perception. C'est le principe de devoir procéder de cette manière. C'est seulement 5 $ — quoique certains ministères exigent plus d'argent pour faire ce travail.

En tout, nous avons présenté 33 demandes d'accès à l'information concernant le budget de 2012. Nous attendons encore la réponse finale à onze d'entre elles, dont trois auxquelles nous n'avons rien reçu, mais pour lesquelles une réponse nous a été promise, du fait que nous avons dû verser plus d'argent pour obtenir les données.

Parmi les 22 autres demandes, nous avons reçu dix réponses. Nous avons seulement reçu des données limitées, et dans six cas, il n'y avait aucune donnée pertinente. Comme M. Askari l'a dit, cela arrive souvent. Dans un des cas, on nous a fait savoir qu'aucune donnée ne serait divulguée. Trois des organismes nous ont fourni toutes les données qui leur avaient été demandées, et deux autres ont fait valoir qu'ils sont couverts par un autre ministère. Par conséquent, nous devrons présenter la demande à ce dernier.

C'est essentiellement ce qui s'est passé dans le dossier du budget de 2012. M. Weltman a présenté neuf demandes d'accès à l'information pour établir des coûts et obtenir d'autres données qui ne concernaient pas le budget de 2012.

La sénatrice Callbeck : Dans le cas des données relatives aux compressions budgétaires, nous parlons d'estimations, donc le gouvernement peut dire que des économies de 100 millions de dollars seront réalisées grâce à des améliorations sur le plan de l'efficacité. Toutefois, comment faites-vous pour savoir d'où vient ce chiffre de 100 millions?

M. Askari : D'après moi, madame la sénatrice, quand on veut accroître son efficacité, il faut investir. On ne devient pas plus efficace simplement en réduisant ses effectifs et ses dépenses en capital, entre autres. En fait, pour être plus efficace, il faut investir.

Après la présentation du budget de 2012, nous avons notamment demandé au ministère de nous fournir l'information relative aux entrées et sorties de fonds pour divers programmes. Nous voulions savoir si de l'argent avait été investi dans les domaines où un énorme accroissement de l'efficacité avait censément été mesuré. Or, quand nous regardons la situation

picture and look at different program activities and the performance criteria that the government has set for those programs, we see that before or after the 2012 Budget those service-level qualities and performance targets have not changed at all. Even though there have been cuts through those programs, those service-level qualities have not been changed. They still maintain those qualities.

The question for us is how do you maintain those levels of services, the quality of services, without actually investing in those areas? That's the part of the information that is missing and that we could not get to evaluate that. It is not really clear to us exactly how you do that.

Mr. Weltman: To put a little bit of a finer point on it, in the government, 80 per cent of the operating expenses are salaries, more or less. For delivering a program, you have a certain number of people delivering that program. If you are cutting expenses to find savings, you're cutting people. That's how you find savings. Our experience has taught us that, not just at PBO but also at Treasury Board where Mr. Jacques and I were doing similar work on evaluating savings.

If you are not, as Mr. Askari mentioned, investing in capital to replace those people you're cutting, then it is pretty interesting or a little mysterious how you're going to maintain those same service levels. We're not able to get access to any of that information.

[*Translation*]

Senator Bellemare: My question concerns the revised projection you issued recently. I thought I saw some contradictions there, and I would like you to help me to see how to reconcile the various data that were published.

On the one hand, for 2015-16, in your revised outlook, in table 2-1 — on page 3 in the English — I see that you expect a higher budgetary balance, as you say in the summary, of $4.6 billion. However, your projections concerning the GDP and the unemployment rate are higher than those in the Department of Finance's update.

How can we reconcile those figures? How can we expect a budget surplus when a lower GDP is projected, as well as a higher unemployment rate than the Department of Finance projects? You project an unemployment rate of approximately 7 per cent in Canada, perhaps even more, whereas elsewhere we are told that it will be around 6 per cent.

How can we align these forecasts?

Mr. Fréchette: Thank you for your question; you are right to ask a question about employment. I am going to ask Mr. Askari to answer it.

dans son ensemble, nous voyons que les critères de rendement et de qualité que le gouvernement a établis pour les activités de programmes n'ont pas du tout changé depuis le budget de 2012. Même si ces programmes ont subi des compressions, les objectifs visés sur le plan du rendement et du niveau de services n'ont absolument pas changé.

Nous voulons savoir comment on fait pour maintenir ce niveau et cette qualité de services sans vraiment investir dans ces domaines. Voilà une partie des données qu'il nous manque pour évaluer la situation. Nous ne comprenons pas vraiment comment cela peut se faire.

M. Weltman : Pour être plus précis, les salaires représentent environ 80 p. 100 des charges d'exploitation du gouvernement. Il faut un certain nombre d'employés pour mener à bien un programme. Si vous voulez réduire les dépenses pour faire des économies, il vous faut couper des postes. Voilà comment on procède. C'est ce que nous avons appris, non seulement au DPB, mais aussi au Conseil du Trésor, où M. Jacques et moi assumions des tâches similaires sur le plan de l'évaluation des économies réalisées.

Comme M. Askari l'a dit, si on n'investit pas dans les biens de capital pour remplacer les employés qui ont été renvoyés, il est difficile de comprendre comment on fait pour maintenir le même niveau de services. Or, nous ne sommes pas capables d'obtenir de données pour éclaircir ce mystère.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Ma question touche surtout aux perspectives révisées que vous avez effectuées dernièrement. J'avais l'impression d'y voir un peu de contradiction, et j'aimerais que vous m'aidiez à voir comment concilier entre elles les données publiées.

D'un côté, par exemple, concernant 2015-2016, dans vos planifications révisées au tableau 2-1 — à la page 4, en français — on voit que vous prévoyez un solde budgétaire, comme vous le dites dans le sommaire, de 4,6 milliards de dollars, à la hausse. Par ailleurs, vos perspectives concernant le PIB et le taux de chômage sont plus élevées que ce que le ministère des Finances prévoit dans sa mise à jour.

Comment, selon vous, ces chiffres peuvent-ils se concilier? Comment peut-on prévoir un surplus budgétaire avec des prévisions de PIB plus faibles et des perspectives de taux de chômage plus élevées que ce que le ministère des Finances prévoit? Vous prévoyez encore un taux de chômage pour le Canada autour de 7 p. 100, peut-être même plus, alors qu'ailleurs on le situe autour de 6 p. 100.

Comment rapprocher ces perspectives?

M. Fréchette : Merci pour votre question; vous avez raison de poser une question sur l'emploi. Je vais demander à M. Askari de vous répondre.

Mr. Askari: The model we use for the GDP is different from the one the Department of Finance uses. Hence the figures are different, but the difference is very small. It is not a very large difference, between 4.6 for the government and 3.7. We use different models that have a different sensitivity; for revenue, for instance, the GDP gives us different figures and different budgetary balances.

Senator Bellemare: In any case, I was surprised because your growth projections are lower, your employment forecasts are weaker, and yet the budget balance is higher. This does raise some questions about the model, does is not?

Mr. Askari: And our judgment.

Senator Bellemare: Concerning your economic model, were any discussions held with the Finance Department, which has its own model, or did you simply talk amongst yourselves?

Mr. Askari: There were no discussions with the Finance Department, but the model we chose is in keeping with principles established by economists and other experts. Each model is different. The model the Bank of Canada uses, for instance, also differs from the one used by the Finance Department, and the same goes for us, but as I said, the discrepancy in the results is not very significant.

Senator Bellemare: Perhaps that is the case for the balance, but not necessarily for the other parameters, such as growth and the employment rate.

I am raising this question in light of the Speech from the Throne, which referred to balancing the budget throughout the cycle. In order to do that, the models used are very important, as well as the forecasts.

Mr. Askari: Yes.

Senator Bellemare: Do you hold any discussions with the Conference Board or the Bank of Canada so as to have as many similar models as possible?

A model is a model and everyone has their own, but if a government bases its decisions on a model, it would be good to use one that is as similar as possible to the others, to support the decisions that have to be made, especially if the decisions are made in light of the projections.

Mr. Askari: We study all of the forecasting models that exist in Canada, those of the private sector, of the Department of Finance and the Bank of Canada. Generally speaking, we are confident about our forecasts, and the agreement showed that we were right to be confident.

[*English*]

We have been saying since 2009 in our projection and reports that every time we compare the projection with the Department of Finance economic projection, which is based on the private sector average, the government's economic projection has the risk on the down side. This means that the growth will be lower than what

M. Askari : Le modèle que nous utilisons pour le PIB est différent de celui utilisé par le ministère des Finances. Donc, les chiffres sont différents, mais la différence est très petite. Ce n'est pas une différence très importante, entre 4,6 pour le gouvernement et 3,7. Il s'agit de modèles différents et d'une sensibilité différente; pour le revenu, par exemple, le PIB nous donne des chiffres différents et différentes balances budgétaires.

La sénatrice Bellemare : En tout cas, cela m'a étonnée parce que vos prévisions de croissance sont plus faibles, vos prévisions d'emploi sont plus faibles, et en revanche le solde budgétaire est plus élevé. Cela soulève la question du modèle, n'est-ce pas?

M. Askari : Et de notre jugement.

La sénatrice Bellemare : En ce qui concerne votre modèle économique, les débats ont-ils lieu avec le ministère des Finances, qui a son propre modèle, ou simplement entre vous?

M. Askari : Il n'y a pas de débats avec le ministère des Finances, mais le modèle que nous avons adopté suit les principes établis par les économistes et autres experts. Finalement, chaque modèle est différent. Le modèle que la Banque du Canada utilise, par exemple, est différent de celui qu'utilise le ministère des Finances, et c'est la même chose pour nous, mais comme je l'ai dit, la différence entre les résultats n'est pas très grande.

La sénatrice Bellemare : Peut-être est-ce le cas pour le solde, mais pas nécessairement pour les autres paramètres, comme la croissance et le taux d'emploi.

Je pose cette question à la lumière du discours du Trône, où il était question d'équilibrer le budget tout au long du cycle. Pour ce faire, alors, les modèles utilisés sont très importants ainsi que les prévisions.

M. Askari : Oui.

La sénatrice Bellemare : Selon votre modèle, par exemple, tenez-vous des débats avec le Conference Board ou la Banque du Canada afin d'obtenir le plus grand nombre de modèles qui se ressemblent?

Un modèle est un modèle et chacun a le sien, mais si on veut s'appuyer sur un modèle, c'est quand même bon, au sein d'un gouvernement, d'en avoir un qui recoupe le plus de modèles pour soutenir les décisions à prendre, surtout si les décisions sont prises en fonction des prévisions qu'on a faites.

M. Askari : Nous étudions tous les modèles de prévision qui existent au Canada, ceux du secteur privé, du ministère des Finances et de la Banque du Canada. De façon générale, nous avons confiance en nos prévisions, et l'accord a montré que nous avions raison.

[*Traduction*]

Depuis 2009, nos projections et rapports soulignent que les projections économiques du ministère des Finances, qui sont fondées sur la moyenne du secteur privé, risquent toujours de devoir être révisées à la baisse. Cela veut dire que la croissance réelle sera plus faible que celle que le ministère avait prévue. En

they have. Every year, actually, we have seen that those projections have been revised down by the government over time and are closer to the projections that we have had.

Now, I'm not claiming that we are the best forecasters in town; that's never the case. A forecast is a forecast; nobody has a crystal ball and can predict the future. But, as I said, we use our models and our judgment, and when we start the forecast process we do not set out to be optimistic, pessimistic or move the markets or anything like that. Our objective is always to use the tools, the judgment and the experience we have in the area to come up with numbers.

As it happens, at least recently, we have been closer to the actual numbers than others, but that could change in the future.

[*Translation*]

Mr. Fréchette: You raise a very important point, that of the role of the Parliamentary Budget Officer, when you say that there are different models.

Before the position existed, we basically had to depend on a model. Now there is another one and so far it has been very good, relatively speaking. Let us hope that continues.

Moreover, this makes more information available to parliamentarians; there is relevant additional information on the context, which is why the position of Parliamentary Budget Officer was created. Now we have different information we can factor in rather than referring only to data from the private sector or the Department of Finance. It also makes it possible to work with parliamentarians.

Not only do we use our judgment, but also our expertise. The people who work on my team are extremely talented. They have worked in the department and in the private sector, and they know the field. This makes it possible to have another perspective.

Senator Bellemare: My question is about the unemployment rate. According to your model, the unemployment rate will be higher than that forecast by the Department of Finance. This difference is due to the model you use.

Does that model provide regional data for Canada that are broken down for the Maritimes, Western Canada, or Quebec, for instance?

Mr. Askari: No.

Senator Bellemare: Thank you.

The Chair: Can you do that?

fait, chaque année, le gouvernement révise ses projections à la baisse après un certain temps, après quoi celles-ci se rapprochent davantage des nôtres.

Je ne suis pas en train de dire que nos projections sont toujours les meilleures; ce n'est jamais le cas. Une projection demeure une projection et personne ne dispose d'une boule de cristal qui lui permette de prédire l'avenir. Toutefois, comme je l'ai dit, nous nous servons de nos modèles et de notre jugement. Quand nous commençons l'exercice de projection, nous ne décidons pas d'emblée d'être optimistes ou pessimistes, d'influencer les marchés ou quoi que ce soit de ce genre. Nous avons toujours comme objectif d'utiliser nos outils, notre jugement et l'expérience que nous avons dans le domaine pour produire des chiffres.

Il se trouve que, par rapport aux chiffres des autres, les nôtres sont plus près des chiffres réels — du moins récemment —, mais cela pourrait changer à l'avenir.

[*Français*]

M. Fréchette : Vous touchez un point très important, celui du rôle du directeur parlementaire du budget, quand vous dites qu'il y a différents modèles.

Lorsque le poste n'existait pas, nous devions nous fier essentiellement à un modèle. Il y en a maintenant un autre et il est relativement très bon jusqu'à présent. Espérons que cela se poursuive.

De plus, pour les parlementaires, cela ajoute de l'information, c'est-à-dire qu'il y a une information supplémentaire qui touche au cœur même du contexte, à savoir pourquoi le poste de directeur parlementaire du budget a été créé. On peut ainsi donner cette information différente au lieu de se référer seulement à celle du secteur privé ou du ministère des Finances. Cela permet aussi de travailler avec les parlementaires.

Non seulement nous utilisons notre jugement, mais aussi notre expertise. Les gens qui travaillent dans mon équipe sont extrêmement doués. Ils ont travaillé au ministère et dans le secteur privé, et ils connaissent le jeu. Cela permet d'avoir un autre son de cloche.

La sénatrice Bellemare : Ma question concerne les taux de chômage. Selon votre modèle, le taux de chômage sera plus élevé que dans celui du ministère des Finances. C'est une variable dépendante qui est le résultat de votre modèle.

Selon ce modèle, avez-vous les données régionales pour le Canada qui sont associées à cela pour les Maritimes, l'Ouest du Canada ou le Québec, par exemple?

M. Askari : Non.

La sénatrice Bellemare : Merci.

Le président : Êtes-vous capables de faire cela?

[*English*]

Mr. Askari: It would be extremely time- and resource-consuming to do a regional kind of forecast. It requires, first of all, greater knowledge of the changes and dynamics in the provinces. That obviously requires more people with knowledge in those areas, which we do not have. It takes up a lot more effort and resources to do that kind of work. It's not even clear whether that is part of our mandate, actually, to do regionally or provincially based analyses.

In the past in our *Fiscal Sustainability Report* we have looked at all the provinces together and looked at their fiscal situation over time in the long run, but that's as far as we have gone. Doing it province by province or region by region would be extremely difficult.

[*Translation*]

Mr. Fréchette: At a meeting with representatives of the International Monetary Fund to discuss our report on fiscal sustainability over the long term, this matter of proceeding province by province was raised.

It is interesting to note that now Ontario has a Parliamentary Budget Officer, or the equivalent. In Quebec, less than a week ago some academics just published exactly the same kind of report as that of the Ottawa Parliamentary Budget Officer, and the information was also aggregated for all the provinces as a whole. These reports were prepared for Laval University and the University of Sherbrooke, on the same bases, following the OECD guidelines.

Senator Bellemare: And do you intend to meet with these people to discuss you hypotheses and create a decentralization model?

Mr. Fréchette: Not yet, since this is relatively new.

Senator Hervieux-Payette: Canada has over the past five years signed several trade agreements. However, Canada's import-export trade deficit has been increasing considerably.

Could we ask your office to study the factors that explain why Canada, rather than increasing its sales abroad, even though it has signed more agreements, has seen a drop in its foreign trade, which has consequently increased Canada's trade deficit?

Mr. Fréchette: If this is a formal request, as all such requests must be, we can examine that and discuss it with you. This is a topic which falls outside of our fiscal and economic mandate, but we never refuse to help parliamentarians.

Senator Hervieux-Payette: My colleagues and I from the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce did a study on money laundering and the lack of coordination

[*Traduction*]

M. Askari : Une projection régionale de ce genre nécessiterait beaucoup de temps et de ressources. Premièrement, il faudrait avoir une meilleure connaissance de l'évolution et de la dynamique des provinces. Cela nécessiterait plus d'effectifs, des gens qui possèdent des connaissances dans ces domaines, car ce n'est pas notre cas. Ce genre d'initiative exige beaucoup plus d'efforts et de ressources. En fait, il n'est même pas certain que nous ayons le mandat de faire des analyses régionales ou provinciales.

Jusqu'à présent, nous avons analysé toutes les provinces en bloc. Dans nos *Rapports sur la viabilité financière*, nous avons évalué leur situation financière au fil du temps, mais nous n'avons jamais fait d'analyse plus détaillée. Il serait extrêmement difficile de procéder province par province ou région par région.

[*Français*]

M. Fréchette : Lors d'une rencontre avec des représentants du Fonds monétaire international afin de discuter de notre rapport sur la viabilité financière à long terme, cette question de procéder province par province a été soulevée.

Il est intéressant de constater que, maintenant, l'Ontario a un directeur parlementaire du budget ou l'équivalent. Au Québec, des universitaires viennent, il y a à peine une semaine, de publier exactement le même genre de rapport que celui du directeur parlementaire du budget à Ottawa, agrégé pour l'ensemble des provinces. Ils ont rédigé pour des universités, dont les Universités Laval et de Sherbrooke, des rapports sur les mêmes bases en suivant les directives de l'OCDE.

La sénatrice Bellemare : Avez-vous l'intention de rassembler ces personnes afin de vous orienter, à partir de vos hypothèses, pour créer un modèle de décentralisation?

M. Fréchette : Pas pour le moment puisque c'est relativement nouveau.

La sénatrice Hervieux-Payette : Le Canada a, depuis au moins cinq ans, signé plusieurs ententes commerciales. Par contre, le déficit commercial du Canada au plan de l'import-export augmente de façon importante.

Pourrions-nous demander à votre bureau d'étudier les facteurs qui font que le Canada, au lieu d'augmenter ses ventes à l'étranger, malgré qu'il ait signé davantage d'ententes, a réduit ses ventes à l'étranger et conséquemment augmenté le déficit commercial du Canada?

M. Fréchette : Si la demande est formelle, comme toute demande doit l'être, on peut l'examiner et en discuter avec vous. Nous abordons ici un domaine extérieur à notre mandat en termes fiscaux et économiques, mais nous ne refusons jamais d'aider les parlementaires.

La sénatrice Hervieux-Payette : J'ai fait avec mes collègues du Comité sénatorial des banques et du commerce une étude sur le blanchiment d'argent et le manque de coordination entre les

among government organizations. First, it is a fact that $100 billion a year is being laundered, aside from the costs of the government agency that has to track this.

The organization must also deal with Revenue Canada, the RCMP and the Department of Finance, and as a result, the FINTRAC operating expenditures are such that they collect very little money. I wonder if it is because they don't have the necessary resources. This casts doubt on the effectiveness of the system that has been put in place, because it doesn't work, as a total of $100 million a year is not being taxed and can't be found.

If the system is faulty, as a parliamentarian, I have to ask when we will be able to correct this problem and find these investments that are really very well hidden.

Mr. Fréchette: I am going to ask Jason to please explain that to you.

[*English*]

Jason Jacques, Director, Economic and Fiscal Analysis, Library of Parliament: While we're not in a specific position to comment on the operational intricacies of FINTRAC and how the money is tracked, there is a piece of ongoing work within our office following up on the request from a senator last year, analyzing and looking at the tax gap. We have been in ongoing negotiations and consultations with the Canada Revenue Agency to obtain data — the $100-billion figure you identified is commonly bandied about — to actually drill down to the details and have a better sense of where that $100 billion is.

When you look at other jurisdictions, like the United States with the IRS, the U.K. with the U.K. Treasury, Sweden and other OECD governments, you see that within that global figure there's quite a bit more detail. They can pinpoint, within a value-added consumption tax, how much of that $100 million sits there; within corporate tax, how much sits there; and even within those corporations, what types of corporations and how much money potentially the government is foregoing in revenues that are actually coming in.

That is ongoing right now. Unfortunately, we're still in the preliminary stages. Again, we have ongoing discussions with CRA. We have run into some difficulties, which optimistically will be overcome in the near future, with respect to taxpayer confidentiality. CRA has indicated they're willing to share a data set with us, but they, and we — quite reasonably, I think — are concerned that once they share that data set for us to analyze, we want to make sure that we can and that there's no way in which taxpayer confidentiality is breached.

organismes gouvernementaux. Pour commencer, c'est un fait qu'il y a pour 100 milliards de dollars de blanchiment d'argent par année, sans compter le coût de l'agence gouvernementale qui doit y donner suite.

Après ça, on s'aperçoit qu'ils font affaire avec Revenu Canada, avec la GRC et le ministère des Finances et que, en conclusion, les frais de fonctionnement de l'organisme CANAFE font en sorte qu'ils amassent tellement peu d'argent. On peut se demander si c'est parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires. Vous entrez dans l'opérationnalité du système mis en place, parce que ça ne fonctionne pas et parce qu'il y a des sommes d'argent, totalisant 100 millions dollars par année, qui ne sont pas imposées et qu'on ne retrouve pas.

S'il y a une faille dans le système, un parlementaire comme moi se demande à quel moment on va réussir à corriger ce problème et à retrouver ces investissements vraiment bien camouflés.

M. Fréchette : Je vais demander à Jason de bien vouloir vous expliquer cela.

[*Traduction*]

Jason Jacques, directeur, Analyse économique et financière, Bibliothèque du Parlement : Nous ne sommes pas en mesure de faire des commentaires précis sur les subtilités du fonctionnement du CANAFE ni sur la manière dont l'argent est retracé. Toutefois, notre bureau donne présentement suite à la requête d'un sénateur, présentée l'année dernière, qui nous demandait d'analyser l'écart fiscal. Nous avons engagé un processus de négociations et de consultation avec l'Agence de revenu du Canada pour obtenir des données sur le montant de 100 milliards de dollars qui, comme vous l'avez dit, est souvent avancé, pour aller jusqu'au fond des choses et mieux comprendre où se trouve cet argent.

Le travail effectué par d'autres pays, comme les États-Unis avec l'IRS, le Royaume-Uni avec le Trésor du Royaume-Uni, la Suède et d'autres pays de l'OCDE, nous fournit beaucoup plus de détails par rapport à ce montant global. Ces pays peuvent mettre le doigt sur la partie du 100 millions de dollars, par exemple, qui a disparu à cause de la taxe à la valeur ajoutée à la consommation, sur le montant qui a disparu à cause de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, sur certaines sociétés, et même sur le genre de sociétés dont il s'agit et les recettes dont le gouvernement se prive potentiellement.

Ce processus est en cours. Malheureusement, nous n'en sommes qu'aux étapes préliminaires. Encore une fois, nous menons des discussions suivies avec l'ARC. Nous nous sommes heurtés à certains obstacles sur le plan de la confidentialité des contribuables, mais nous espérons que ceux-ci seront écartés dans un avenir prochain. Les représentants de l'ARC ont indiqué qu'ils sont prêts à nous faire part de données, pour que nous en fassions l'analyse, mais ils exigent — à fort juste titre — la garantie que les renseignements personnels des contribuables seront protégés à toute épreuve.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: We wonder if the specialized financial resources that are needed are available; both Revenue Canada and the RCMP need them. If we do not know how to look for the information, we cannot find that information. It sounds good to say that you are going to cut staff, but to me, a person who tries to find people who are not paying income tax is a person who brings money in for the government; that is not spending. Each one brings in much more than their salary. I understand that all of that $100 billion will not be found and taxed. Do you take into account the quality of the human resources assigned to this task? A brief course or even a degree from a business college is not enough; people have to have in-depth knowledge of global financial mechanisms.

[*English*]

Mr. Jacques: I agree with you completely. There's a great quote from President Roosevelt when they set up the Securities and Exchange Commission, which is that you have to hire a thief to actually catch a thief.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: That is a good idea!

[*English*]

Mr. Jacques: In our situation, just speaking to the narrow work we're doing with respect to the tax gap, that's the importance of working with the Canada Revenue Agency. Mr. Shaw, who is leading the work on the tax side, and I, although we're competent econometric modelers and statisticians, are certainly not experts when it comes to tax fraud per se. I will speak for myself, at least. Mr. Shaw is starting to turn a little bit red.

To that extent, it is important for us to work with the Canada Revenue Agency, because they do have that specialized expertise within the public service to determine, beyond the data, what it actually means. Specifically in this situation — and looking at the examples of other jurisdictions that do this type of work — it isn't simply analyzing the data. You do have an important behavioural component. It is one thing to ask someone on a census form or the National Household Survey form how many people are in their household. It's a very different question to ask them: How much money did you earn last year? How much money do you have in offshore accounts? Obviously, there's a clear incentive to potentially under-report the data.

Senator Hervieux-Payette: Also, we need people at Justice to prosecute, because we also have a shortage of people in jail who could help you. Actually, we don't prosecute these people. They are still free and walking the street. It's easier to catch somebody

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous nous demandons si les ressources financières spécialisées — et qui sont nécessaires — sont disponibles; on en a besoin autant à Revenu Canada qu'à la GRC. Si on ne sait pas comment chercher l'information, on ne peut pas obtenir l'information. C'est bien beau de dire qu'on va diminuer le nombre de ressources, mais, pour moi, une personne qui relance des gens qui ne paient pas d'impôt, c'est une personne qui rapporte de l'argent au gouvernement; ce n'est pas une personne qui dépense. Chaque cotisant rapporte beaucoup plus que son salaire. Je comprends que, de cette somme de 100 milliards de dollars, tous les fonds nécessaires ne seront pas récupérés. Considérez-vous la qualité de la main-d'œuvre affectée à cette tâche? Il ne s'agit pas seulement d'avoir pris un petit cours ou même d'être diplômé des HEC; il faut que les gens aient une connaissance intime des mécanismes financiers mondiaux.

[*Traduction*]

M. Jacques : Je suis complètement d'accord avec vous. On rapporte que, au moment de mettre sur pied la Securities and Exchange Commission, le président Roosevelt a déclaré qu'il faut embaucher un voleur pour vraiment attraper un voleur.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est une bonne idée!

[*Traduction*]

M. Jacques : Dans le cas de l'analyse pointue de l'écart fiscal, nous devons collaborer avec l'Agence du revenu du Canada. Bien que M. Shaw — qui dirige les travaux sur le plan de la fiscalité — et moi nous soyons des statisticiens compétents, notamment en modélisme économétrique, nous ne sommes pas des experts dans le domaine de la fraude fiscale. Du moins, je parle en mon nom. M. Shaw commence à rougir un peu.

Par conséquent, il importe de travailler avec des représentants de l'Agence du revenu du Canada dans ce dossier parce que, parmi tous les fonctionnaires, ce sont eux qui ont l'expertise nécessaire pour déterminer non seulement quelles sont les données, mais aussi ce que celles-ci signifient vraiment. D'après ce que font les autres pays qui se livrent à ce genre d'exercice, il ne s'agit pas seulement d'analyser les données. Il existe aussi une importante composante comportementale. Dans un formulaire de recensement ou l'Enquête nationale auprès des ménages, c'est une chose de demander à quelqu'un combien de personnes vivent dans son ménage, mais c'est une tout autre chose de leur demander ce qui suit : Quels revenus avez-vous touchés l'année dernière? Combien d'argent avez-vous dans des comptes à l'étranger? On sait bien que les gens pourraient être incités à sous-évaluer ces données.

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous avons aussi besoin de gens au ministère de la Justice pour engager des poursuites judiciaires contre les accusés, parce qu'il y a une pénurie de gens en prison qui pourraient vous aider sur ce plan. En fait, nous

who is stealing $100 from the corner store than somebody who is putting $100 million abroad. We don't have that kind of expertise in many departments, and I hope you can look at this aspect and advise us.

[*Translation*]

My last question concerns food and drugs. There have recently been a lot of problems, for instance with beef out West. We are told that the inspection of imported food is by and large not adequate. Have you done any studies — I am not familiar with all of the studies you have carried out — on the need to hire competent people, but also on the need to put a system in place? Whether we are talking about apples, garlic or tilapia from China, I am told that these products are not inspected to the same degree as salmon that comes from western Canada.

Mr. Fréchette: No, the Parliamentary Budget Officer has not examined that matter. It falls somewhat outside of our mandate. This was a part of my mandate when I was director general of the research service, when parliamentary committees studied this sort of issue.

Senator Hervieux-Payette: That gives us some idea of the nature of the research you do.

Mr. Fréchette: Yes, quite so; but that concerns regulation. There is of course a budgetary impact, but this is more a question of regulation than anything else.

Senator Hervieux-Payette: But is the fact that the resources are insufficient not also relevant? For instance, the fact that the number of inspectors has been cut has to be a factor.

Mr. Fréchette: You are talking about budget cuts.

Senator Hervieux-Payette: Yes, budget cuts involving inspections. Clearly, if you do not have any inspectors, it is highly likely that even the regulations will not be enforced.

Mr. Fréchette: This brings us back somewhat to what Mostafa and Jason explained previously; the right people need to be there, but that is not something we examined specifically.

Senator Hervieux-Payette: Concerning your budget, director, since the creation of your office, have you had an increase that is at least equivalent to the cost of living increase?

Mr. Fréchette: The $2.8 million amount is stable, but it has remained the same since 2008.

The Chair: Thank you. I now give the floor to Senator Chaput from Manitoba.

Senator Chaput: Thank you, Mr. Chair. In your revised outlook, you assess the possibility of balancing the budget by 2015-16 at 65 per cent. If I understand correctly, you state that in

n'engageons pas de poursuites judiciaires contre ces gens. Ils vivent en toute liberté dans nos collectivités. Il est plus facile d'attraper un type qui vole 100 $ dans le magasin du coin qu'un type qui place 100 millions de dollars à l'étranger. Beaucoup de nos ministères n'ont pas ce genre d'expertise. J'espère que vous pourrez vous pencher sur cet aspect et nous donner des conseils.

[*Français*]

Ma dernière question concerne les aliments et drogues. On a eu récemment beaucoup de problèmes, par exemple avec le bœuf dans l'Ouest. On se fait dire que l'inspection des aliments qui viennent de l'étranger, de façon régulière, n'est pas adéquate. Avez-vous procédé à des études — je ne connais pas toutes les études que vous avez effectuées — sur la nécessité d'embaucher des gens qui sont compétents, mais aussi de mettre un système en place? Que ce soit des pommes, de l'ail ou du tilapia qui viennent de Chine, on me dit que ces produits ne sont pas inspectés autant que le saumon qui vient de l'Ouest.

M. Fréchette : Non, le directeur parlementaire du budget n'a pas examiné cette question. C'est un peu hors de notre mandat. Cette question faisait plutôt partie de mon mandat lorsque j'étais directeur général au service de recherche alors que les comités parlementaires avaient étudié ce genre de questions.

La sénatrice Hervieux-Payette : Cela nous donne une idée de la nature des recherches que vous faites.

M. Fréchette : Oui, tout à fait. Mais il s'agit là de réglementation. Il y a évidemment un impact budgétaire, mais il s'agit davantage d'une question de réglementation qu'autre chose.

La sénatrice Hervieux-Payette : Mais ce n'est pas aussi le fait que nous ne disposons pas des ressources? Par exemple, si on effectue des compressions quant au nombre d'inspecteurs.

M. Fréchette : Vous parlez de compressions budgétaires.

La sénatrice Hervieux-Payette : Oui, de compressions budgétaires sur le plan des inspections. Évidemment, si vous n'avez pas d'inspecteurs, il y a de fortes chances que même les règlements ne soient pas appliqués.

M. Fréchette : Ça revient un peu à ce que Mostafa et Jason ont expliqué auparavant; effectivement, il faut que les bonnes personnes soient en place, mais ce n'est pas quelque chose que nous avons examiné spécifiquement.

La sénatrice Hervieux-Payette : Concernant votre budget, monsieur le directeur, bénéficiez-vous d'une augmentation, je dirais, qui correspond au moins au coût de la vie, depuis la création de votre organisme?

M. Fréchette : La somme de 2,8 millions de dollars est stable, mais c'est la même somme d'argent depuis 2008.

Le président : Merci. Je donne maintenant la parole à la sénatrice Chaput, du Manitoba.

La sénatrice Chaput : Merci, monsieur le président. Dans votre document sur les perspectives révisées, vous prévoyez que les chances de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016 sont de

order to attain that 65 p. 100 possibility, three very important factors have to be considered: a decrease in direct program expenditures, the sale of assets, as planned, and, if the Governor-in-Council reduces employment insurance premiums, budgetary balance might be difficult to achieve.

Aside from these factors — and I must say there is not much flexibility, as the three must occur — are there any other factors that could prevent us from balancing the budget in 2015-16?

Mr. Askari: Of course. It really depends on economic growth. If there is a change, such as another economic crisis, a financial crisis or some other external shock that affects the Canadian economy, the data will change completely. But our assessment is based on the current system and our economic forecasts, which include the various measures introduced by the government regarding employment insurance, the sale of assets and the government's direct expenses. If there is a change in those factors, yes, the budget surplus will change in 2015-16.

So there are indeed a lot of factors to be considered; however, that is a scenario we included in our forecasts.

Senator Chaput: And can you make those predictions even if you are unable to obtain all of the necessary information from departments? Is one not dependent on the other?

[*English*]

Mr. Askari: The information request and that issue have nothing to do with the projections that we have. That's a separate issue.

Senator Chaput: That's what I thought. Thank you.

Mr. Askari: Somehow it is related, of course. One of the things that we actually try to get a handle on is the direct program of spending by the government, which has been the focus of budget cuts over the past four years.

In all projections, we take whatever the Department of Finance projects from direct program spending. However, that item, which is 40 per cent of the total spending, is subject to certain risks and changes.

Right now we see a significant decline in the department in the direct program spending as a share of GDP. The question arises as to whether that is sustainable over time. Obviously, that will have impact on services, provision of different services and quality of services. If by any chance or for any reason the government decides in the future to change that direction, obviously that will affect the projections as well.

65 p. 100. Vous mentionnez, si je comprends bien, que pour atteindre cette proportion de 65 p. 100, trois facteurs sont très importants et doivent se matérialiser : les réductions des frais des programmes directs, les ventes d'actifs, tel que prévu, et aussi le fait que, si le gouverneur en conseil réduit les cotisations à l'assurance-emploi, l'équilibre pourrait être difficile à rétablir.

À part ces trois facteurs — et je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de flexibilité, car les trois doivent se matérialiser —, y a-t-il d'autres facteurs qui pourraient nous empêcher de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015-2016?

M. Askari : Certainement. Cela dépend vraiment de la croissance de l'économie. S'il y a un changement comme une autre crise économique, une crise financière ou un autre choc externe pour l'économie canadienne, les données vont changer complètement. Mais notre évaluation est basée sur le système actuel et nos prévisions économiques, ce qui comprend les différentes mesures introduites par le gouvernement sur l'assurance-emploi, la vente des actifs et les dépenses directes du gouvernement. S'il y a un changement concernant ces facteurs, oui, l'excédent budgétaire changera pour 2015-2016.

Donc oui, il y a beaucoup de facteurs; cependant, c'est un scénario que nous avons introduit dans notre prévision.

La sénatrice Chaput : Êtes-vous en mesure de prévoir ceci même si vous n'arrivez pas à obtenir toute l'information nécessaire de la part des ministères? Est-ce que l'un ne va pas sans l'autre?

[*Traduction*]

M. Askari : Cette demande d'information et cette question n'ont rien à voir avec nos projections. Il s'agit d'une question distincte.

La sénatrice Chaput : C'est bien ce que je pensais. Merci.

M. Askari : Bien sûr, d'une certaine manière, ces questions sont liées. Nous aimerions vraiment mieux comprendre les programmes de dépenses directes du gouvernement, qui ont fait l'objet de beaucoup de compressions budgétaires au cours des quatre dernières années.

Nos projections tiennent toujours compte des projections du ministère des Finances concernant les dépenses de programmes directes. Toutefois, cet élément, qui représente 40 p. 100 des dépenses totales, peut comporter certains risques et être sujet au changement.

À l'heure actuelle, nous constatons une diminution importante des dépenses de programmes directes du ministère par rapport au PIB. Il y a lieu de se demander si c'est viable à long terme. Évidemment, il y aura des répercussions sur la prestation et la qualité des services. Si jamais, pour une raison quelconque, le gouvernement décide de changer de cap, il y aura également des répercussions sur les projections.

That item by itself is important. So the information request that we have for the government is to enable us to take a better look at that profile and see whether we can actually have a better assessment of the risks to that projection.

[*Translation*]

Senator Chaput: If I understand correctly, the fact that you do not obtain 100 per cent of the information you would like to have does limit you in making your forecasts.

Mr. Askari: Precisely.

[*English*]

The Chair: We set aside two hours for our session today and it turns out that that was a wise thing to do because I have three senators who wish to engage in a second round of questioning.

Before I go to the second round, I want to clarify the record with respect to Senator Callbeck when she referred to a document that had been produced. So the record is clear, that is the *Expenditure Monitor: 2013-14 Q2*. She was referring to Box 2.8, at page 5. You were probably familiar with that but, maybe for some others who are following this or who may be reading the transcript later on, hopefully that will be helpful to them.

Senator Buth: I have a more specific question on the changes that were made on the RPPs which now contain information for the three years prior and the three years going forward with explanations about the changes in planned spending.

What are your thoughts on the information that is being provided and its value and whether or not this information has been helpful?

Mr. Askari: I think that change was following a report by the Government Operations and Estimates Committee of the House of Commons. In fact before that report, we appeared before that committee and provided our input and advice on the changes that would be useful for the estimate process. We were certainly in agreement with that change and that it would be useful to have a history of the fiscal situation in the RPPs and then three years forward.

Overall, the framework for the plans and priorities document is a good framework. It would certainly help analysts and us to take a better look at what is going on and what is going to happen in the future.

I think the question arises sometimes as to the quality of the information that is in those documents, and that's the harder one to judge. The change is welcomed by us, but we have to look at it and judge the actual quality of the information.

Senator Buth: You raise an interesting point. It comes back to setting targets and measurements and the difficulty that we always seem to have in governments in measuring impact. If we're not looking at just the fiscal impact, how are we achieving what we set out to do?

C'est un aspect important. Ce que nous demandons au gouvernement, c'est de nous permettre de mieux examiner le portrait de la situation et de déterminer si nous pouvons avoir une meilleure évaluation des risques quant aux projections.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Si je comprends bien, le fait de ne pas obtenir l'information à 100 p. 100 vous limite quand même dans vos prévisions, dans une certaine limite.

M. Askari : Exactement.

[*Traduction*]

Le président : Nous avons réservé deux heures pour notre séance d'aujourd'hui et il s'avère que c'était sage de notre part, car trois sénateurs demandent un second tour.

Avant de passer justement au second tour, je veux faire une mise au point au sujet d'un document auquel la sénatrice Callbeck a fait référence. Il s'agit du *Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2013-2014*. Elle faisait référence à l'encadré 2,8 à la page 5. Vous le saviez probablement, mais j'espère que cette information sera utile pour les gens qui écouteront la séance ou qui en liront la transcription plus tard.

La sénatrice Buth : J'ai une question qui porte plus précisément sur les changements apportés au RPP, qui contient maintenant de l'information sur les trois années précédentes et les trois années ultérieures, et des explications sur l'évolution des dépenses prévues.

Que pensez-vous de l'information fournie, de sa pertinence et de son utilité?

M. Askari : Je pense que le changement a découlé d'un rapport du Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. En fait, avant qu'il soit présenté, nous avions comparu devant le comité et nous avions donné notre avis sur des changements utiles à apporter au processus budgétaire. Nous étions favorables à ce changement et nous avons convenu qu'il serait utile que le RPP comprenne un aperçu de la situation financière précédente en plus de l'information sur les trois années à venir.

Dans l'ensemble, le cadre du document sur les plans et les priorités est bon. Cela aiderait les analystes et nous-mêmes à mieux examiner la situation présente et celle à venir.

La question qui se pose parfois concerne la qualité de l'information contenue dans les documents, et c'est plus difficile à juger. Nous accueillons favorablement le changement, mais il nous faut examiner la qualité de l'information fournie.

La sénatrice Buth : Vous soulevez un point intéressant. On en revient à l'idée de fixer des objectifs et des mesures ainsi qu'à la difficulté à évaluer les répercussions que semblent toujours avoir les gouvernements. Si nous n'examinons pas les répercussions financières, comment atteindrons-nous les objectifs fixés?

Would you like to comment on whether there are any suggestions from PBO regarding how we're doing in government and how we might be able to do a better job?

Mr. Askari: The program activity architecture that determines that was created a number of years ago at the Treasury Board exactly for that purpose, namely that it would help the department internally to manage their efforts better by looking at the performance of different programs and by having specific targets and the performance criteria to follow up both the service level, the quality, and then the budget that is allocated to those programs.

The idea was that when you have that tool and you look at it after a few years and you see that one program is not performing, then we can decide to reallocate resources and provide better service to Canadians. As I said, the framework is very good. The questions are these: How do you implement that, and do you have the right tools and the right targets for those programs?

A number of program activities actually have very good targets, and they provide good data on those in terms of follow-up to see whether they meet the performance criteria or not; some don't, unfortunately. It is not always easy to establish those criteria, depending on the type of service that you provide. For example, I was on the other side of this. I know that it is very difficult for some central agencies to provide performance criteria because in many cases central agencies like the Department of Finance provide advice to the government. How do you establish performance criteria for that? It's not easy. We understand that.

Progress has been made in those areas, and the framework is good. It is just a matter of improving it and providing the information that is necessary, not only internally for the deputy ministers to manage their departments but also for people outside in Parliament, to see how those programs are performing and whether or not changes are required.

Mr. Jacques: You asked for a suggestion. I think it is notable, when you look across the RPPs, that one of the program activities that is consistent across every department and agency, internal services, which is effectively overhead costs within government departments, doesn't have concrete measures. If you're running human resources and government, it should look a heck of a lot like other governments as well as the private sector. If you're running a financial management or accounts payable system in government and cutting cheques, it should look a heck of a lot like the private sector and other levels of government.

At various points, Senator Finley pointed out that if you are managing real property, it's class B office space in downtown Ottawa. Whether it's is the federal government consuming that or the private sector consuming that, it shouldn't matter who owns the buildings. The performance metrics should be the same. When you look through the RPPs, to the best of my knowledge no government department actually implements those performance

Voudriez-vous nous dire si le DPB a des suggestions quant à notre démarche au gouvernement et à la façon dont nous pourrions mieux faire notre travail?

M. Askari : Il y a un certain nombre d'années, le Conseil du Trésor a créé l'architecture d'harmonisation de programmes qui le détermine à cette fin, à savoir, pour aider le ministère à mieux moduler leurs efforts en examinant le rendement des différents programmes et en ayant des objectifs précis et les critères de rendement qu'il faut pour faire un suivi sur la qualité des services et le budget alloué aux programmes.

On se disait qu'avec cet outil, il est possible d'examiner le programme après quelques années et, s'il ne donne pas de bons résultats, de réaffecter les ressources et d'améliorer les services offerts aux Canadiens. Comme je l'ai dit, le cadre est très bon. Les questions qui se posent sont les suivantes : comment mettre cela en place, et a-t-on les outils et les objectifs qui conviennent pour ces programmes?

Les objectifs de certaines activités de programme sont très bons et donnent lieu à des données utiles qui permettent de déterminer si les critères de rendement ont été respectés. Cependant, ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Selon le type de service qui est offert, il n'est pas toujours facile d'établir ce genre de critères. J'ai déjà vécu l'autre perspective. Je sais qu'il peut être très difficile pour un organisme central d'établir des critères de rendement, en particulier quand il doit, comme le ministère des Finances, donner des conseils au gouvernement. Comment établir des critères de rendement pour cela? Ce n'est pas facile et nous le savons.

Il y a eu des progrès à cet égard, et le cadre est bon. Il faut seulement l'améliorer et fournir l'information nécessaire, non seulement à l'interne, pour les sous-ministres qui gèrent le ministère, mais aussi pour d'autres personnes, au Parlement, afin d'évaluer le rendement de ces programmes et de déterminer s'il est nécessaire d'apporter des changements.

M. Jacques : Vous nous avez demandé une suggestion. Au sujet des RPP, il convient de souligner qu'il n'y a pas de mesures concrètes pour l'une des activités de programme qu'on retrouve dans tous les ministères et organismes et qui représentent pour eux des coûts indirects, soit les services internes. La gestion des ressources humaines et du gouvernement devrait ressembler beaucoup à ce qui se passe dans d'autres gouvernements et dans le secteur privé. Pour ce qui est de gérer le système de gestion financière ou le système des comptes créditeurs du gouvernement et d'émettre des chèques, cela devrait être très semblable au secteur privé et à d'autres ordres de gouvernement.

À divers moments, le sénateur Finley a indiqué que si l'on gère des biens immobiliers, au centre-ville d'Ottawa, il s'agit de locaux à bureaux de catégorie B. Qu'ils soient occupés par le gouvernement fédéral ou par une entreprise privée, il importe peu de savoir à qui les immeubles appartiennent. Les mesures de rendement devraient être les mêmes. En ce qui concerne le RPP, à ma connaissance, aucun ministère ne met en place ces mesures de

metrics, whereas in many ways, from my perspective at least in looking across other OECD jurisdictions, it should be one of the easiest things to track and manage.

The Chair: Can we expand your comments to the departmental performance reports? When you talk about performance criteria, you're talking about how that is referred to?

Mr. Askari: Exactly.

The Chair: For those watching the front end, or the plans and priorities, and then the look back to see how we have done in the departmental reports, they sort of go hand in glove.

Mr. Askari: Exactly.

Senator Callbeck: We talked earlier about your mandate and the fact that you are not able to fulfill that mandate because you can't get the information from the government.

If the government cooperated and you got the material needed, do you have enough resources? I know that your budget hasn't increased since 2008.

Mr. Fréchette: Thank you for the question. First, we don't fulfill all of the mandate sometimes because of the lack of data, but we still try to achieve a lot of the mandate.

Your question is rhetorical, I guess. Of course, if we had more resources, more budget, but the budget is frozen for the next couple of years. We follow the trend in the budget that the government is giving to all departments, so it is true for the Senate, for the Library of Parliament and for the department.

You can see that the analysts, the managers provide very good information to parliamentarians. Of course, in a perfect world, with more resources we could do more.

Mr. Askari: Our mandate is very broad. I have been with the office from the beginning, starting with Mr. Page. When we were establishing the office, we decided that we had to make the best use of the limited resources that were provided to us.

The way we managed that is by recruiting people who actually had significant experience and expertise in those areas. That's how we have managed to provide close to 200 reports over the last five years on various issues. As Mr. Fréchette said, you can always use more resources, but I think our problem right now is not necessarily resources, given the way we are operating.

We have managed to fulfill a large portion of our mandate, but, in certain areas, the lack of information has stopped us from providing the best analysis that we can to parliamentarians.

rendement, alors qu'à bien des égards, du moins selon ce que font d'autres pays de l'OCDE, cela devrait être l'une des choses les plus faciles à suivre et à gérer, à mon avis.

Le président : Vos observations s'appliquent-elles aux rapports ministériels sur le rendement? Lorsqu'on parle des critères de rendement, on parle de la façon dont on y fait référence?

M. Askari : Exactement.

Le président : Pour ceux qui regardent initialement les plans et les priorités, et qui regardent par la suite nos résultats dans les rapports ministériels, les deux vont de pair en quelque sorte.

M. Askari : Exactement.

La sénatrice Callbeck : Tout à l'heure, nous avons parlé de votre mandat et de votre incapacité de le remplir, car le gouvernement ne vous fournit pas l'information.

Si le gouvernement coopérait avec vous et vous fournissait l'information voulue, avez-vous tout de même suffisamment ressources? Je sais que votre budget n'a pas augmenté depuis 2008.

M. Fréchette : Je vous remercie de la question. Tout d'abord, parfois nous ne remplissons pas complètement notre mandat parce qu'il nous manque des données, mais nous essayons tout de même de le remplir en grande partie.

J'imagine que poser la question, c'est y répondre. Bien entendu, oui, si nous avions plus de ressources, un meilleur budget, mais le budget sera gelé au cours des prochaines années. Nous suivons l'orientation que le gouvernement a choisie pour tous les ministères. La situation est la même pour le Sénat, la Bibliothèque du Parlement et le ministère.

On constate que les analystes et les gestionnaires informent très bien les parlementaires. Bien entendu, dans un monde idéal, nous pourrions en faire davantage si nous avions plus de ressources.

M. Askari : Notre mandat est très vaste. Je collabore avec le directeur parlementaire du budget depuis la création de ce poste, et M. Page a été le premier à l'occuper. En créant le poste, nous avons décidé qu'il nous fallait utiliser le mieux possible le peu de ressources qu'on nous avait fournies.

Nous avons géré la situation en recrutant des gens qui avaient une grande expérience et beaucoup de connaissances à cet égard. C'est de cette façon que nous sommes parvenus à produire près de 200 rapports sur différentes questions au cours des cinq dernières années. Comme l'a dit M. Fréchette, on peut toujours augmenter les ressources, mais compte tenu de notre façon de fonctionner, je dirais que ce ne sont pas nécessairement les ressources qui nous posent problème présentement.

Nous réussissons à remplir une grande partie de notre mandat, mais pour certains aspects, nous n'avons pas toute l'information qu'il faut pour offrir les meilleures analyses possible aux parlementaires.

Senator Callbeck: The other question I wanted to ask is from the *Expenditure Monitor: 2013-14*, the second quarter. On page 6, there's reference there to the Gateways and Corridors Program and the fact that Gateways and Corridors Program spending has not surpassed 37 per cent of total authorities in any year since 2009-10.

Is that figure comparable to similar federal government programs in other departments, or is it comparable to comparable programs in other countries? It seems to me to be low.

Mr. Fréchette: Thank you for the question. We will ask Mr. Shaw to answer that question as one of the main authors of the report.

Trevor Shaw, Analyst, Economic and Fiscal Analysis, Library of Parliament: When looking at this program, it is important to assess the type of projects that the funds are being used for. The Gateways and Corridors Program is predominantly grants and contributions. However, the nature of those grants and contributions is quite different than in other government programs, which are heavily grants and contributions intensive.

The Gateways and Corridors Program is predominantly providing infrastructure and support for infrastructure in the regions. When comparing it to other program activities across the federal government that are intensive in infrastructure, we have looked at lapse figures from across government departments and seen that some of those programs are more likely to have larger lapse estimates than other, more operational program activities.

Senator Callbeck: So 37 per cent. Do you have any suggestions as to how this can be improved? That is one thing. You say 37 per cent in any year since 2009-10. What was it back in 2005, for example, a few years before that?

Mr. Jacques: In terms of going back to 2005, I know, just from being familiar with Infrastructure Canada and Transport Canada — and my colleague Mr. Shaw pointed it out — that there have been historical lapses for grants and contributions programs. This happens, and it is a regular occurrence. In the specific case of infrastructure, going back over that period of time, the lapses have been at a similar level in aggregate.

Looking at Infrastructure Canada's own quarterly reports and their own RPP documents, they have identified their forecasting of how much money they're going to spend as an issue. They have identified that they need to improve upon that.

I think that's the first opportunity. If you are consistently lapsing over half of your budget year after year after year, one or two things are happening. One, your forecasting needs to be retooled because there's a consistent error, especially over an extended period of time, that you are not picking up on. The

La sénatrice Callbeck : Je veux vous poser également une question sur le *Suivi des dépenses : deuxième trimestre de 2013-2014*. À la page 7, il est question du programme des portes d'entrée et corridors, et on indique que les dépenses du programme n'ont jamais dépassé 37 p. 100 des autorisations totales en une année depuis 2009-2010.

Cette situation se compare-t-elle à celle des programmes fédéraux similaires d'autres ministères ou encore à des programmes comparables d'autres pays? Cela me semble bas.

M. Fréchette : Je vous remercie de la question. Demandons à M. Shaw d'y répondre puisqu'il est l'un des principaux auteurs du rapport.

Trevor Shaw, analyste, Analyse économique et financière, Bibliothèque du Parlement : Il est important d'évaluer le type de projets pour lesquels les fonds sont utilisés. Dans le cas du programme portes d'entrées et corridors, on parle principalement de subventions et de contributions. Cependant, la nature de ces subventions et de ces contributions est bien différente de celle d'autres programmes gouvernementaux, qui sont hautement axés sur des subventions et des contributions.

Le programme des portes d'entrées et corridors vise essentiellement à fournir de l'infrastructure et du soutien pour l'infrastructure dans les régions. En le comparant à d'autres activités de programme du gouvernement fédéral qui sont axées sur l'infrastructure, nous avons examiné les sommes non utilisées dans l'ensemble des ministères et nous avons constaté que pour certains de ces programmes, les fonds non utilisés risquent d'être plus importants par rapport à d'autres activités de programmes qui sont plutôt opérationnelles.

La sénatrice Callbeck : C'est donc 37 p. 100. Avez-vous des solutions à proposer pour améliorer la situation? C'est une chose. Vous parlez de 37 p. 100 depuis 2009-2010. Quelle était la situation en 2005, par exemple, quelques années auparavant?

M. Jacques : Si l'on remonte à 2005, je sais, simplement parce que je connais bien Infrastructure Canada et Transports Canada — et mon collègue M. Shaw l'a souligné —, qu'il y a eu des fonds non utilisés sans précédent pour des programmes de subventions et de contributions. Cela se produit; c'est chose courante. Dans le cas de l'infrastructure, si l'on retourne à cette période, la portion des fonds inutilisés a été semblable dans l'ensemble.

En examinant les rapports trimestriels et les RPP d'Infrastructure Canada, on remarque qu'ils indiquent que leurs prévisions des dépenses constituent un problème. Ils constatent qu'ils doivent améliorer la situation.

Je crois que c'est la première possibilité. Si plus de la moitié des fonds du budget est inutilisée chaque année, une ou deux choses se produisent. Tout d'abord, il faut refaire les prévisions, car il y a constamment des erreurs qu'on ne corrige pas, et ce, surtout pendant une longue période. Ensuite, peut-être qu'il y a de

other consideration is that, potentially, there are new areas at play and potentially, operationally, something happening within the department.

I haven't seen anything public from Infrastructure Canada and the public service on that issue, but, on the forecasting side, they seem to have recognized that there's potentially room for improvement.

Senator Callbeck: Thank you.

[*Translation*]

Senator Bellemare: I have two questions, one micro and one macro.

I am going to begin with the micro question. We were talking earlier about efficiency gains, and Mr. Askari said that these efficiency gains were normally linked to investment. I agree, but I think that they are also related to the organization of work.

I was wondering whether you ever work with the Office of the Auditor General when he carries out audits to determine whether program goals are being attained, in order to formulate hypotheses on the organization of work.

Mr. Weltman: We are working informally with the Office of the Auditor General. If they want to carry out an investigation, they ask us first for the information we have, and then they ask if we do something in that area. But it is really a very informal relationship. We do not work together to target someone or something and carry out an investigation. That has never happened.

It is important because we have different mandates. We provide information to parliamentarians so that they can make financial decisions. The Office of the Auditor General provides information to parliamentarians after an incident or following the delivery of a program, to inform them about the methodology, the operation or the effectiveness of program delivery. Those are really two different mandates.

Senator Bellemare: Thank you very much. My other question is on the estimated budgetary balance. Since legislation on budgetary balance may be introduced, I would like to understand where we are headed.

In table 2-3 of your revised outlook, you present the updated structural balance by dividing it into a structural balance and a cyclical balance. The structural balance, as you explained, is the balance we would have if the economy functioned at full capacity, which would mean full employment, in terms of the labour market, or fully in terms of material and physical protection capacity.

I need some explanations. In your table, for 2015-2016, there is a cyclical balance. From what I understand of the cyclical balance, since the economy is not functioning at full capacity, this could mean a $2.6 billion deficit. However, we would then have an enormous structural surplus of $7.1 billion.

nouveaux aspects en jeu ou qu'il se passe quelque chose au ministère sur le plan opérationnel.

À ma connaissance, Infrastructure Canada et la fonction publique n'ont rien rendu public à cet égard, mais ils semblent avoir constaté qu'il y a du progrès à faire du côté des prévisions.

La sénatrice Callbeck : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : J'ai deux questions, une micro et une macro.

Je vais commencer par la micro. On parlait tantôt des gains d'efficience, et M. Askari a dit que ces gains d'efficience sont habituellement liés à de l'investissement. Je suis d'accord, mais je crois que c'est aussi lié à l'organisation du travail.

Je me demandais s'il vous arrive de travailler avec le Bureau du vérificateur général lorsque celui-ci fait des vérifications pour déterminer si on atteint bien les programmes, afin d'émettre des hypothèses quant à l'organisation du travail.

M. Weltman : Nous travaillons de façon informelle avec le Bureau du vérificateur général. S'il désire effectuer une enquête, il va tout d'abord nous demander les informations que nous avons et il nous demandera ensuite si nous faisons quelque chose à ce sujet. Mais c'est vraiment une relation très informelle. Nous ne travaillons pas ensemble pour viser quelqu'un ou quelque chose et faire enquête. Cela n'arrive jamais.

C'est important parce que nous avons deux différents mandats. Nous donnons de l'information aux parlementaires afin qu'ils puissent prendre des décisions fiscales. Et le Bureau du vérificateur général donne de l'information aux parlementaires après un incident ou suivant la livraison d'un programme, pour l'informer de la méthodologie, de l'opération ou de l'efficacité de la livraison du programme. Ce sont vraiment deux différents mandats.

La sénatrice Bellemare : Merci beaucoup. Mon autre question a trait à l'estimation du solde budgétaire. Étant donné qu'il va peut-être y avoir une loi sur l'équilibre budgétaire, j'aimerais comprendre où on s'en va.

Au tableau 2.3, dans vos perspectives révisées, vous présentez le solde structuré révisé en le divisant en solde structurel et en solde cyclique. Le solde structurel, comme vous l'expliquez, c'est le solde qu'on aurait si l'économie roulait à plein régime, ce qui pourrait vouloir dire le plein emploi, sur le plan du marché du travail, ou à plein régime, sur le plan des capacités de protections matérielle et physique.

J'aurais besoin de quelques explications. Pour 2015-2016, dans votre tableau, on a un solde cyclique. Ce que je comprends du solde cyclique, c'est que la demande de l'économie, comme on n'est pas au plein régime, pourrait se traduire par un déficit de 2,6 milliards. Cependant, on aurait un surplus structurel immense, à ce moment-là, de 7,1.

Since we are going to have to examine these figures in the next budget, can you explain what they mean? I imagine that the Department of Finance also breaks down these balances into structural and cyclical ones.

[*English*]

Mr. Askari: The reason we do this estimate is that for policy-makers it is important to know at any time whether the budget balance that they observe is a real budget balance in the structural sense, which is how we call it — whether the economy is operating at its potential level or at its trend level, whether we observe that balance or not. If we are in a situation, for example, where the economy is operating above its trend level, which happens often and then it goes back to trend or below trend, you may see an increase in the budget balance because the GDP is much faster and the level much higher than the potential, so obviously revenues will be higher. That increase in revenues is not sustainable because the economy eventually will go back to its trend level. We cannot really count on that budget balance. For example, if you make a decision at that time to cut taxes because you have a budget balance surplus, then in a couple of years you may actually observe a deficit because the economy has gone back to below its potential. That's why we do this calculation.

The numbers that you see there show, for example, that in 2015-16 we have an actual balance of $4.6 billion, but the structural balance is actually higher than that, which is essentially saying that the economy has not really reached its potential level. Once it reaches its potential level, the balance will be higher than $4.6 billion. If it reaches the potential at that point, the balance will be higher than $4.6 billion. By the same token, these are sort of zero-sum because the difference of 2.6 is the difference between the 4.6 and 7.1. We measure these things by measuring the cyclical component of that based on the gap between the actual GDP and the potential GDP and then subtract that from the actual to get the structural.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Does your explanation mean that in 2015-2016 — to go back to your image on income tax cuts — if there are permanent income tax cuts, since there is a permanent structural surplus, the government will have managed to accumulate a surplus through important structural measures?

Mr. Askari: Precisely.

Senator Hervieux-Payette: Last year, I discovered the famous rule number 5, that allowed the sale of the diplomatic residence in the U.K. for several million dollars. Nothing had been included in the previous budget on this, and we had never heard about this sale.

I was wondering where the money came from. Apparently, the expenditure was authorized without any reference to the budget that was passed in Parliament. In supplementary estimates, we

Comme on devra jouer avec ces chiffres dans le prochain budget, pouvez-vous commenter un peu le sens de ces chiffres? Parce que j'imagine que le ministère des Finances décompose lui aussi ses soldes de manière structurelle et cyclique.

[*Traduction*]

M. Askari : Nous faisons ces prévisions car pour les décideurs, il est important de savoir en tout temps si le solde budgétaire est vraiment un solde budgétaire au sens structurel, et c'est ainsi que nous l'appelons —, si l'économie roule à plein régime, si nous maintenons l'équilibre. Par exemple, si la croissance économique est supérieure à son niveau tendanciel, ce qui se produit souvent, et qu'elle revient à un niveau normal ou inférieur par la suite, cela entraînera peut-être une augmentation du solde budgétaire, car la croissance du PIB est beaucoup plus rapide et le niveau est bien supérieur au potentiel, et les revenus seront donc évidemment plus élevés. Cette augmentation des revenus n'est pas durable, car l'économie finira par revenir à son niveau tendanciel. Nous ne pouvons pas vraiment nous fier au solde budgétaire. Par exemple, si on décide de réduire les impôts pendant cette période parce qu'il y a un excédent, on se retrouvera peut-être avec un déficit quelques années plus tard parce que l'économie sera à un niveau inférieur à son potentiel. C'est pourquoi nous faisons ce calcul.

Selon les chiffres que vous voyez ici, par exemple, il y a un solde budgétaire de 4,6 milliards de dollars pour 2015-2016, mais le solde structurel est en fait plus élevé, ce qui indique essentiellement que l'économie ne roule pas à son plein potentiel. Une fois que le niveau est atteint, le solde budgétaire sera supérieur à 4,6 milliards de dollars. Si le potentiel est atteint à ce moment-là, le solde budgétaire sera supérieur à 4,6 milliards. Par ailleurs, cela ne change rien, car la différence de 2,6 milliards correspond à la différence entre les montants de 4,6 et de 7,1 milliards de dollars. Nous évaluons ces données en évaluant l'élément cyclique basé sur l'écart entre le PIB réel et le PIB potentiel pour ensuite le soustraire au montant actuel afin d'obtenir le solde structurel.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Selon votre explication, est-ce que cela signifie que, en 2015-2016 — pour reprendre votre image sur la coupure d'impôt, — s'il y a des baisses d'impôt permanentes, étant donné qu'il y a un solde structurel permanent en surplus, cela veut dire que le gouvernement a réussi à cumuler un surplus par des mesures structurelles importantes?

M. Askari : Exactement.

La sénatrice Hervieux-Payette : Au cours de l'année dernière, j'ai découvert la fameuse règle 5 qui a permis de vendre pour plusieurs millions de dollars la résidence diplomatique en Angleterre. Rien n'avait été planifié dans le budget antérieur et on n'a jamais entendu parler de cette vente.

Je me demandais d'où provenait l'argent. Apparemment, la dépense a été autorisée sans référence au budget qui a été adopté au Parlement. Dans les budgets supplémentaires, nous avons

approved an expenditure for which all of the authorizations had already been given without parliamentarians having a word to say about it.

Is it possible that there is an emergency fund in every budget? I would not have thought that a building worth several million dollars would be considered an emergency. We are talking about a real estate transaction. Are you aware of the sale of the MacDonald residence?

Does rule number 5 apply only to emergencies, that is to say to expenditures that cannot be planned in advance? Can we begin to pay off our debts by selling our buildings without the approval of parliamentarians for that item in a budget, without their authorizing the transaction? I am talking about general rules that apply when a budget is prepared. I was surprised, and I was not the only one.

Mr. Fréchette: May we examine your question and come back to you later with the answer? We are aware of that sale, but not of the entire process involved.

Senator Hervieux-Payette: It is the authorization process that is important and that we would like to know about, because it seems to me that normally, the sale of a building is planned and negotiated. It seems to me that brokers' services have to be retained and this provides ample time to ask for the necessary authorizations.

My last question is about the tables that concern personnel. When positions are cut, there is compensation for new hires, some people retire, and employment agencies are retained. I am trying to see in your figures whether there have been any important changes in that regard, because in the past we saw massive layoffs when the deficit was very high under the Martin administration.

Often, the same public servant who had been sent to retirement would come back through a personnel agency. In my opinion, this does not constitute very big savings, because people went out the front door and came back in through the back door. Is it the way such things are presented in budget that make them look good, or are there really fewer permanent employees?

In table 2-6, I see the word "authorities" on the left, "total expenditure" on the left and "full-time equivalent personnel" on the right. I must admit that I cannot visualize all of this in terms of staff, that is to say how many people will eventually be providing services, and how many will be laid off and rehired.

Mr. Fréchette: The table only shows the variation. The small triangle corresponds to the variation in the number of staff with regard to the 20,000 full-time equivalent positions that have been abolished since 2010. There is no comparison involving the number of people who will be rehired.

Senator Hervieux-Payette: How is this reported in the budget? Are these people who are rehired accounted for in the same way as permanent staff?

approuvé une dépense pour laquelle toutes les autorisations avaient déjà été données sans que les parlementaires aient un mot à dire.

Est-ce qu'il se pourrait que dans n'importe quel budget il y ait un fonds d'urgence? Je ne pensais pas qu'un immeuble de plusieurs millions représentait une question urgente. On parlait d'une transaction immobilière. Je ne sais pas si vous êtes au courant de la vente de la résidence MacDonald?

Est-ce que la règle 5 ne s'applique qu'aux urgences, c'est-à-dire aux dépenses qu'on ne peut prévoir au préalable? Peut-on commencer à payer nos dettes en vendant nos immeubles sans que les parlementaires approuvent l'item dans le budget, et que toute la transaction soit autorisée? Je parle des règles générales qui s'appliquent lorsqu'on fait un budget. Cela m'a étonnée et je n'étais pas la seule à en être surprise.

M. Fréchette : Peut-on examiner votre question et vous revenir plus tard avec la réponse? On est au courant de la vente, mais pas de tout le processus.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est surtout le processus d'autorisation qu'il est important de connaître parce qu'il me semble que normalement, la vente d'un immeuble est prévue et elle se négocie. Il me semble qu'on retient les services de courtiers et que cela donne amplement le temps de demander les autorisations nécessaires.

Ma dernière question porte sur vos tableaux qui concernent le personnel. Lorsqu'on coupe des postes, il y a des compensations pour ceux qui sont embauchés depuis peu, il y a ceux qui sont mis à la retraite et il y a les agences de placement. J'essaie de voir dans vos tableaux s'il y a un changement important de ce côté parce qu'on a vécu antérieurement des mises à pied massives lorsque le déficit était très élevé sous le gouvernement Martin.

Souvent, on revoyait le même fonctionnaire qui avait été mis à la retraite et qui revenait par l'entremise d'une agence de placement. À mon avis, cela ne constitue pas de grosses économies parce qu'on sort par la porte d'en avant et on rentre par la porte de derrière. Est-ce la façon dont c'est présenté dans les budgets qui fait que cela paraît mieux ou si c'est parce qu'il y a moins d'effectifs permanents?

Dans le tableau 2-6 de la version française, je vois « autorisation » à gauche, « dépense totale » à gauche et « équivalent temps plein » à droite. Je vous avoue que je ne peux pas visualiser le tout en termes d'effectifs, à savoir combien de personnes donneront éventuellement des services et combien seront envoyées et réembauchées.

M. Fréchette : Le tableau ne montre que la variation. Le petit triangle correspond à la variation du nombre d'effectifs par rapport aux 20 000 postes d'équivalent temps plein qui ont été abolis depuis 2010. Il n'y a pas de comparaison sur le nombre de personnes qui seront réembauchées.

La sénatrice Hervieux-Payette : Comment est-ce rapporté dans le budget? Est-ce que ces personnes réembauchées sont comptabilisées de la même façon que le personnel permanent?

Mr. Weltman: This is recorded in a different place in the budget. It is an operational cost rather than a salary expenditure. Public accounts are divided into different categories. There are categories that include all of these suppliers, consultants and expenses in that area.

If someone leaves the public service and comes back as a consultant, he will be paid as a consultant. So that does not appear in the employment figures, but in the grand total of the current expenses, and the government's direct expenses are continuing to decline. So in an overall, global sense, costs are diminishing.

Senator Hervieux-Payette: But to really get a general picture, we would have to count both permanent employees and those who are rehired, and also the amount that is paid out in retirement pensions every year. Because the employee on contract is also receiving retirement benefits. I have some very specific examples.

Mr. Weltman: You are correct.

Senator Hervieux-Payette: The question I am asking myself is whether or not any money has been saved at the end of the year.

Mr. Weltman: It all depends on the budget item. For instance, full-time equivalent positions that are public servant positions are paid through a salary item, whereas consultants are paid from a goods and services item. So they are accounted for differently. You have to look at both budget items.

Senator Hervieux-Payette: We are working with this nice document where everything is aggregated. So it is difficult to determine the cost of labour, since the operational costs include more than that. So if we wanted to determine the exact cost labour costs in the federal government, we would need that report also.

Mr. Weltman: Labour costs are not broken down in the estimates, but they are in the report of the Auditor General on public accounts, which provides the total amount spent on salaries and other costs.

[*English*]

Mr. Jacques: I think we take the suggestion. We have the data on a quarterly basis with respect to professional services. We will incorporate it into subsequent reports, to the extent that there are any other suggestions from members of the Senate or the house with respect to what should be produced in this report and additional details, including excellent suggestions such as pointing out a limitation of some of the analysis we have done where we are only looking at one piece of the human resource pie and only looking at full-time equivalents and then leaving out spending on professional services.

That is an excellent point. It is a gap in the report, and we will incorporate it for the next time.

M. Weltman : C'est rapporté à un endroit différent dans le budget. C'est un coût opérationnel plutôt qu'un coût de salaire. Les comptes publics sont divisés en différentes catégories. Il y a des catégories qui comprennent tous les vendeurs, les consultants et les dépenses dans ce domaine.

Si quelqu'un quitte le service public et revient comme consultant, il sera payé comme consultant. Cela n'apparaît pas dans les chiffres d'emploi, mais le total global des dépenses actuelles et des dépenses directes du gouvernement continue de diminuer. Dans un sens total global, les coûts diminuent.

La sénatrice Hervieux-Payette : Mais pour avoir vraiment le portrait général, il faudrait compter et le personnel permanent et le personnel réembauché et aussi le montant des prestations de retraite qu'on verse chaque année. Parce que la personne contractuelle reçoit aussi des prestations de retraite. J'ai des exemples très précis.

M. Weltman : Vous avez raison.

La sénatrice Hervieux-Payette : La question que je me pose, c'est de savoir si on a économisé quelque chose à la fin de l'année.

M. Weltman : Tout dépendant du poste budgétaire. Par exemple, les équivalents temps plein qui sont des postes de fonctionnaires sont payés au moyen d'un poste salarial, alors que les consultants sont payés au moyen d'un poste de biens et de services. Ils sont donc comptabilisés différemment. Il faut regarder les deux postes budgétaires à ce moment-là.

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous travaillons à partir de ce beau document dans lequel tout est mis ensemble. Il est donc difficile de connaître le coût de la main-d'œuvre, car les coûts d'opération représentent plus que la main-d'œuvre. Donc si on voulait connaître exactement le coût de la main-d'œuvre au gouvernement fédéral, il faudrait avoir ce rapport aussi.

M. Weltman : Les coûts de la main-d'œuvre ne sont pas isolés dans les estimations, mais ils le sont dans le rapport du vérificateur général des comptes publics qui définit le montant total dépensé sur les salaires et les autres coûts.

[*Traduction*]

M. Jacques : Nous retenons la suggestion. Nous avons les données sur les services professionnels tous les trimestres. Nous les intégrerons dans les prochains rapports, dans la mesure où les sénateurs ou les députés feront d'autres suggestions sur le contenu du rapport et l'ajout d'autres renseignements. Cela comprend l'excellente idée d'indiquer les limites de certaines de nos analyses qui ne portent que sur une partie des ressources humaines et que sur les équivalents temps plein, sans tenir compte des dépenses liées aux services professionnels.

C'est une excellente observation. C'est un point faible du rapport, et nous y intégrerons ces données la prochaine fois.

The Chair: Could you tell us what the process is with respect to something you see that is clearly not sufficient? I'm referring to your *Expenditure Monitor: 2013-14 Q2*. In it you make mention of the emergency management. That's the program where the federal government provides some assistance to provinces and territories. Our committee heard from Public Safety on this that the $100 million that is the base funding is clearly inadequate, and you make that point as well — that the expenditures will be well in excess of base and reference-level funding.

I can't read your Figure 3.1 on page 6 very clearly. It's difficult when you just have a black-and-white copy; it looks like you were in colour here. But it's pretty clear in any event that the forecasted expenditure will be much greater than the base funding — what is predicted to be the funding — that we will see in that wonderful book that we see each year coming up in a month or so in the Main Estimates.

What do we do to make sure the forecasting is realistic? You pointed out the problem. How do we make sure the Treasury Board clarifies and rectifies this?

Mr. Fréchette: I will ask Mr. Shaw to walk through the explanation.

Mr. Shaw: I will speak to the program itself. You are absolutely correct that the provision for this program was $100 million for this fiscal year. Public Safety in their most recent quarterly financial report estimated the accrued liability to the Government of Canada resulting from four recent natural disasters is being predicted as $4.1 billion. Clearly that is well in excess of the money already estimated.

Under the current rules of the program, that money is expected to be paid out over the course of the next 10 years. A large portion of that will be over the next five. It's a very easy calculation to show that that money will be in excess of the current provision.

As far as improving the estimates of the program, I won't be able to speak to that; I will only be able to speak to the program itself.

The Chair: Do you hope that Treasury Board will read your monitor and rectify things accordingly, or is there something more definite than hope involved?

Mr. Jacques: As Mr. Fréchette pointed out, we do have ongoing discussions on these reports with many government officials, including those within the Treasury Board of Canada Secretariat, the Privy Council Office, the Department of Finance and others. I can safely say that, even before we publish something, especially on this note, we have a conversation in advance. And that will occasionally move them in the right direction of trying to improve their cost estimation, just through discussion.

Le président : Pourriez-vous nous expliquer la démarche concernant quelque chose que vous considérez clairement insuffisant? Je fais référence à votre *Suivi des dépenses pour le deuxième trimestre de 2013-14*, à la partie qui porte sur la gestion des urgences. Il s'agit du programme dans le cadre duquel le gouvernement fédéral fournit de l'aide aux provinces et aux territoires. À ce sujet, Sécurité publique a dit au comité que le financement de base de 100 millions de dollars est insuffisant, ce que vous indiquez également — c'est-à-dire que les dépenses dépassent largement le niveau de financement de référence.

Je ne suis pas en mesure de comprendre clairement la figure 3.1, à la page 6, car nous n'avons qu'un exemplaire en noir et blanc; il semble que la figure était en couleur. De toute évidence, les dépenses prévues dépasseront largement le financement de base — le financement prévu — qui sera contenu dans le merveilleux document que nous consulterons dans un mois environ, comme tous les ans, dans le Budget principal des dépenses.

Que pouvons-nous faire pour rendre les prévisions réalistes? Vous avez signalé le problème. Comment pouvons-nous faire en sorte que le Conseil du Trésor corrige la situation?

M. Fréchette : Je vais demander à M. Shaw de vous donner des explications.

M. Shaw : Je vais parler du programme. Vous avez tout à fait raison de dire que le financement pour ce programme était de 100 millions de dollars pour l'exercice. Dans son plus récent rapport financier trimestriel, Sécurité publique estime que la charge à payer pour le gouvernement du Canada découlant de quatre catastrophes naturelles qui se sont produites récemment, est de 4,1 milliards de dollars, ce qui dépasse largement la somme déjà établie.

Selon les règles du programme qui sont en vigueur, on s'attend à ce que ce montant soit payé au cours des 10 prochaines années. Une grande partie le sera au cours des 5 prochaines années. C'est un calcul très facile qui indique que le montant dépassera le financement actuel.

Pour ce qui est de l'amélioration des prévisions, je ne suis pas en mesure de répondre à la question; je ne peux parler que du programme en tant que tel.

Le président : Espérez-vous que le Conseil du Trésor lise votre suivi des dépenses et qu'il apporte les changements voulus, ou faites-vous quelque chose de plus concret?

M. Jacques : Comme M. Fréchette l'a dit, nous discutons de ces rapports avec bon nombre de représentants du gouvernement, dont ceux du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, du Bureau du Conseil privé et du ministère des Finances. Je peux dire sans me tromper qu'avant même de rendre quoi que ce soit public, en particulier les présentes notes, nous en discutons, et parfois, de simples discussions les amènent à essayer d'améliorer leurs estimations.

But based on my limited experience with the PBO, and previously with the Privy Council Office, Department of Finance and Treasury Board, unless parliamentarians, including members of the Senate, are paying attention to the issue and asking questions about it, usually there is not a sustained effort to actually rectify it.

Therefore, to the extent that members of this committee are actually asking questions, I would think that you'd see a fairly quick response from government departments and public servants in terms of improving the forecasts.

The Chair: Thank you for the suggestion.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: My question may sound naive, but if the $100 million is revised to a billion tomorrow morning, will this have an impact on the budget?

Mr. Fréchette: Absolutely.

Senator Hervieux-Payette: It seems to me that under an agreement with the provinces, the federal government does not necessarily have to pay during the year when the disaster occurred, and the payment may be staggered over a certain number of years, correct? Has a payment schedule been worked out?

[*English*]

Mr. Askari: To clarify, the $4.1 billion we mention in the report is actually already in the budget — in the estimates of government — so that has already been committed and taken into account. One issue we are raising in the report is that, based on Environment Canada projections, there will probably be more natural disasters in the future, and those have not been taken into account. The government will obviously have to take those into account and make provisions for future disasters and how they will finance them.

Senator Hervieux-Payette: The $4.5 billion — was it done after the fact or before the fact?

Mr. Askari: Once the disasters happened and the provinces asked for the extra funding, they allocated that amount of money.

Senator Hervieux-Payette: So after the fact?

Mr. Askari: Yes.

The Chair: If you start to see a lot of supplementary estimate requests for more, then we know there is probably a problem here with respect to the base funding. Regarding the Main Estimates, we were told by Public Safety just before Christmas that they would anticipate about $470 million each year instead of the $100 million, based on their projections.

Have you done any work to see what projection would be reasonable?

Cependant, compte tenu de mon expérience limitée avec le DPB, et auparavant avec le Bureau du Conseil privé, le ministère des Finances et le Conseil du Trésor, à moins que les parlementaires, notamment les sénateurs, se penchent sur le sujet et posent des questions à cet égard, on ne déploie pas beaucoup d'efforts pour remédier à la situation.

Par conséquent, je pense que si les membres de votre comité posent des questions, les ministères et les fonctionnaires interviendront assez rapidement pour améliorer les prévisions.

Le président : Je vous remercie de la suggestion.

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : Ma question semblera peut-être naïve, mais si on révise le montant de 100 millions pour un milliard demain matin, cela aura-t-il un impact sur le budget?

M. Fréchette : Absolument.

La sénatrice Hervieux-Payette : Il me semble que selon une entente avec les provinces, le gouvernement fédéral n'a pas nécessairement à payer durant l'année où le sinistre a lieu et que le paiement peut s'échelonner sur un certain nombre d'années, non? Un échéancier de remboursement a-t-il été prévu?

[*Traduction*]

M. Askari : Je veux préciser que les 4,1 milliards de dollars que nous mentionnons dans le rapport font déjà partie du budget — dans les prévisions du gouvernement —, et qu'ils ont donc déjà été pris en compte. L'un des problèmes que nous soulevons dans le rapport, c'est que selon les projections d'Environnement Canada, le nombre de catastrophes naturelles augmentera probablement avec le temps, mais on n'en tient pas compte. Le gouvernement devra évidemment en tenir compte et prendre des dispositions en prévision des prochaines catastrophes et pour le financement.

La sénatrice Hervieux-Payette : Les 4,5 milliards de dollars ont-ils été versés après ou avant les événements?

M. Askari : Après les catastrophes, les provinces font une demande de fonds supplémentaires, et l'argent est versé à ce moment-là.

La sénatrice Hervieux-Payette : Donc après les événements?

M. Askari : Oui.

Le président : Lorsqu'on commencera à recevoir un grand nombre de demandes pour des fonds supplémentaires dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses, on saura alors qu'il y a probablement un problème avec le financement de base. En ce qui concerne le Budget principal des dépenses, les représentants de Sécurité publique nous ont dit, juste avant Noël, que selon leurs prévisions, ils s'attendent à environ 470 millions de dollars chaque année au lieu de 100 millions de dollars.

Avez-vous tenté de déterminer quelle prévision serait raisonnable?

Mr. Weltman: We've been requested to look at that. The way the program works now as we understand it is that, as the bills come in, the government allocates money to pay for it. We also understand that there isn't a lot, we think — we do not know; we are finding out if there is any — work done in terms of trying to predict 10 or 20 years out what this funding profile could look like, based on reports out of Environment Canada on whether natural disaster frequency and severity is increasing. We are actually starting to look at that exact issue.

We are working with colleagues now in the Congressional Budget Office who did similar work several years ago, and we are trying to get our heads around what the analysis and work looks like.

The Chair: How many people are employed by the Congressional Budget Office in the U.S.?

Mr. Weltman: They have 232.

The Chair: Versus 15.

Mr. Weltman: Yes, and they have a budget of upwards of $200 million.

Senator Hervieux-Payette: We are below their average.

The Chair: Could you tell me how you are doing with your Integrated Monitoring Database? Is that a success? This is a new initiative.

Mr. Jacques: It did go well. It is not necessarily a new initiative, per se. We launched it as a pilot product several years ago now, initially only for members of the House of Commons and the Senate. Then, based upon the feedback, which was very positive, we rolled it out across the public and gave access to the public.

At any given time, on a monthly basis we will have close to 1,000 people logging in and downloading. It is still remarkable to me that they will go in and track quarterly spending around specific government programs. I thought I was the only wingnut who did things like that.

That is the biggest success, beyond the fact that it met an immediate need and request from parliamentarians. Again, how sustained interest was demonstrated from the House of Commons, the Senate and the general public was the fact that the government actually moved in that direction. And they have launched their own expenditure data library, and I have to say it looks a lot slicker than what we rolled out several years ago.

We are having a conversation within the office that the government's new expenditure data library, for the most part, does everything that the IMD does, with exception of one small, narrow aspect: It does not produce quarterly or in-year data with respect to program activities. So if you want to know how much

M. Weltman : On nous a demandé de nous pencher sur la question. D'après ce que nous comprenons, la façon dont le programme fonctionne maintenant, c'est qu'à mesure que les factures arrivent, le gouvernement verse l'argent pour les régler. Nous pensons également que très peu de travaux ont été menés — en fait, nous ne savons pas, nous essayons de le savoir — pour tenter de prévoir le profil de financement des 10 ou 20 prochaines années selon les rapports publiés par Environnement Canada sur l'augmentation hypothétique de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles. Nous avons justement commencé à étudier cette question.

Nous collaborons en ce moment avec des collègues du Congressional Budget Office qui ont mené des travaux similaires il y a quelques années, et nous essayons de comprendre les résultats de ces analyses et de ces recherches.

Le président : Combien d'employés travaillent pour le Congressional Budget Office des États-Unis?

M. Weltman : L'organisme emploie 232 personnes.

Le président : Comparativement à 15.

M. Weltman : Oui, et son budget dépasse 200 millions de dollars.

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous sommes sous la moyenne de l'organisme.

Le président : Où en êtes-vous avec votre base de données de suivi intégré? Est-ce une réussite? C'est une nouvelle initiative.

M. Jacques : Les choses vont bien. Il ne s'agit pas nécessairement d'une nouvelle initiative. En effet, nous avons lancé un projet pilote il y a quelques années; au départ, il s'adressait seulement aux députés de la Chambre des communes et aux sénateurs. Ensuite, en nous fondant sur la rétroaction, qui a été très positive, nous l'avons rendu public et la population y a eu accès.

Chaque mois, environ 1 000 personnes se connectent et téléchargent du contenu. Je trouve qu'il est remarquable que ces gens consultent le site et suivent les dépenses trimestrielles de certains programmes du gouvernement. Je croyais que j'étais le seul assez zélé pour faire ce genre de chose.

C'est la plus grande réussite de ce projet, au-delà du fait qu'il répond à un besoin et à une demande des parlementaires. Encore une fois, l'intérêt soutenu de la Chambre des communes, du Sénat et de la population a été démontré par le fait que le gouvernement s'est engagé dans cette voie. Il a aussi lancé sa propre base de données sur les dépenses, et je dois dire qu'elle a l'air beaucoup mieux organisée que celle que nous avons lancée il y a quelques années.

Au Bureau, on discute du fait que la nouvelle base de données sur les dépenses du gouvernement accomplit, en grande partie, les mêmes fonctions que la BDSI, à l'exception d'un élément précis : elle ne produit pas de données trimestrielles ou de données sur l'année en cours en ce qui concerne les activités de programmes.

quarterly spending is for Fisheries and Oceans vote 1 operating, it will give you that information — as will we. If you want to know how much is being spent on the Canadian Coast Guard, or how much was spent for the first three months of the year, unfortunately the only place to actually find that information is to come to the IMD right now.

Overall, the real success from our perspective was that we identified through ongoing dialogue with parliamentarians what was a major need and a data gap of how much money is being spent in-year. The government responded to that by starting to produce the quarterly reports and coming up with their own competing database.

In the longer term I anticipate more demand for these products. Mr. Fréchette can speak to some of the ideas he has going forward. It has been a major push on his side to implement more web-based tools and similar types of applications to meet parliamentarians' needs, and looking at the fact that many of you are relying on iPads as opposed to paper.

Mr. Fréchette: As you can see, the analysts not only have a lot of expertise but also are passionate. Both passion and expertise are at your service. Yes, we are looking at other services. I am doing consultations with parliamentarians, and iPads and electronic products are part of the future.

We also bought the Bloomberg database, which is a huge database that is useful for our products, and we are looking at the services we can provide with that. Senator Bellemare is certainly aware of that.

The Chair: I have an imperfect recollection that there was a private member's bill asking for quarterly departmental expenditures. I guess that was not passed or got lost along the way.

Mr. Jacques: That was Senator Segal's bill, and in that situation the government did respond to producing those reports. It took a very long time. There was a private member's bill, and having gone through the extensive Hansard, there was a lot of debate and discussion about it. In the annals of government and within the public service, the official response was that it was a good idea in theory and we are going to study it. It was studied for several years.

The timing might be coincidental, but subsequent to us starting to produce the IMD and taking the quarterly data we had access to and putting it online, the government decided approximately eight months later that they would move forward with those quarterly reports.

Donc, si vous voulez connaître les dépenses trimestrielles consacrées au fonctionnement de Pêches et Océans (crédit 1), la base de données peut vous fournir la réponse — tout comme nous pourrions également vous la fournir. Toutefois, si vous voulez savoir combien d'argent est dépensé pour la Garde côtière canadienne, ou combien d'argent a été dépensé pendant les trois premiers mois de l'année, malheureusement, seule la BDSI peut vous fournir ces renseignements pour le moment.

Dans l'ensemble, à notre avis, la véritable réussite, c'est que nous avons cerné, au cours d'un dialogue soutenu avec les parlementaires, un besoin et un manque de données majeurs concernant l'argent dépensé pendant l'année en cours. Le gouvernement a répondu à cette constatation par la production des rapports trimestriels et par le lancement de sa propre base de données concurrente.

À long terme, je m'attends à une demande accrue pour ces produits. M. Fréchette peut parler de certaines des idées qu'il a pour l'avenir. Il a beaucoup contribué à mettre en œuvre plus d'outils web et d'autres applications du même type pour répondre aux besoins des parlementaires, et à attirer l'attention sur le fait qu'un grand nombre d'entre vous se sert davantage des iPad que du papier.

M. Fréchette : Comme vous pouvez le voir, les analystes n'ont pas seulement une grande expertise, mais ils sont aussi passionnés. Il s'ensuit que la passion et l'expertise sont à votre service. Oui, nous étudions la possibilité d'offrir d'autres services. Je mène des consultations auprès des parlementaires, et les iPad et les produits électroniques font partie de l'avenir.

Nous avons aussi acheté la base de données Bloomberg, une énorme base de données utile pour nos produits, et nous nous penchons sur les services que nous pouvons fournir grâce à cet outil. La sénatrice Bellemare est certainement au courant de cela.

Le président : Je me souviens vaguement qu'un projet de loi d'initiative parlementaire avait été présenté pour demander des rapports sur les dépenses trimestrielles des ministères. Je présume qu'il n'a pas été adopté ou qu'il s'est perdu en route.

M. Jacques : Il s'agissait du projet de loi du sénateur Segal, et dans ce cas-là, le gouvernement a répondu en produisant ces rapports. Cela a pris beaucoup de temps. Un projet de loi d'initiative parlementaire a été présenté, et si on consulte le hansard, on constate qu'il a fait l'objet d'un grand nombre de débats et de discussions. Dans les annales du gouvernement et au sein de la fonction publique, la réponse officielle, c'est que c'était une bonne idée en théorie et qu'on allait l'étudier. On l'a d'ailleurs étudiée pendant plusieurs années.

Il peut s'agir d'une coïncidence, mais après que nous ayons commencé à produire la BDSI et à publier en ligne les données trimestrielles auxquelles nous avions accès, le gouvernement a décidé, environ 8 mois plus tard, de produire ces rapports trimestriels.

The Chair: I'm glad to hear it was a senator who helped nudge this along a little bit. Mr. Fréchette, we've almost concluded our time, but I have the impression from the meeting and the questions of honourable senators that we shouldn't wait so long next time to have you come in and talk to us. We tend to rely heavily on Treasury Board to help us through the Main Estimates and the various supplementary estimates and also to understand the fiscal cycle. I think you could be helpful in educating honourable senators who are interested in this to understand the difference between reporting by the accrual method and reporting by the cash method and those comparisons that confuse us all.

From time to time do you come in to committees or meet with parliamentarians to explain the resources that are available?

Mr. Fréchette: It will be our pleasures. It is not only education for parliamentarians; it is an exchange. We need your input. That is what the PBO office needs. If you want to make it a tradition, we will be happy to do it yearly or twice a year as they do in other place, the House of Commons. It would be our pleasure to appear before your committee either in public or if you want an in camera meeting to exchange.

The Chair: I am glad to hear that. I presume that your 2008 operation plan is under revision. You've had that plan quite a while. Are you still operating under that plan? If you are planning some changes, would you participate with Senate committees in talking about what changes should be made to your approach and mandate?

Mr. Fréchette: It is good timing for the question. Tomorrow all the people in the PBO have a retreat to discuss the five priorities we have established for the next five years. The 2008 operational plan is a good foundation. I'm here to continue building on that kind of foundation with a different style, different approaches, new products and services, the same passion and expertise.

The Chair: Are you still operating under that plan now?

Mr. Fréchette: We are operating. The plan is based on the OECD principles and those are guidelines, principles that are common sense and that we will continue to follow.

The Chair: The Standing Senate Committee on National Finance is very interested in working with you. A lot of us have had some history in the Federal Accountability Act and the

Le président : Je suis heureux d'apprendre que c'est grâce à un sénateur que les choses ont progressé. Monsieur Fréchette, le temps est presque écoulé, mais j'ai l'impression, d'après le déroulement de la réunion et les questions des honorables sénateurs, que nous ne devrions pas attendre aussi longtemps pour vous accueillir à nouveau et discuter avec vous. Nous avons tendance à nous fier énormément au Conseil du Trésor pour nous aider à naviguer le Budget principal des dépenses et les divers Budgets supplémentaires des dépenses, et aussi pour comprendre le cycle financier. Je crois que vous pourriez aider les honorables sénateurs qui s'intéressent au sujet à comprendre la différence entre la production de rapports fondée sur la méthode de comptabilité d'exercice et celle fondée sur la méthode de comptabilité de caisse, ainsi que ces comparaisons qui engendrent une grande confusion.

Participez-vous à des réunions de comité ou rencontrez-vous les parlementaires de temps en temps pour expliquer les ressources disponibles?

M. Fréchette : Nous serions heureux de le faire. Il ne s'agit pas seulement de formation pour les parlementaires, mais aussi d'échanges. En effet, nous avons besoin de votre contribution. C'est ce dont a besoin le Bureau du DPB. Si vous souhaitez instaurer une tradition, nous serions heureux de le faire une ou deux fois par année, comme on le fait à l'autre endroit, c'est-à-dire à la Chambre des communes. Nous serions heureux de comparaître devant votre comité en public ou, si vous voulez, à huis clos pour échanger de l'information.

Le président : Je suis heureux d'entendre cela. Et je présume que votre plan opérationnel de 2008 est en cours de révision. En effet, vous avez ce plan depuis un moment. Fonctionnez-vous toujours en fonction de ce plan? Si vous planifiez certains changements, seriez-vous prêts à participer à des discussions au sein des comités du Sénat au sujet des changements qui devraient être apportés à votre approche et à votre mandat?

M. Fréchette : C'est le bon moment de poser la question. En effet, demain, tous les gens du Bureau du DPB participeront à une retraite au cours de laquelle ils discuteront des cinq priorités que nous avons établies pour les cinq prochaines années. Le plan opérationnel de 2008 est un bon fondement. Je suis ici pour continuer de bâtir sur ce type de fondement avec un style différent, c'est-à-dire des approches différentes, de nouveaux produits et services, mais la même passion et la même expertise.

Le président : Fonctionnez-vous toujours en fonction de ce plan?

M. Fréchette : Nous fonctionnons. Le plan est fondé sur les principes de l'OCDE, et ce sont des lignes directrices, des principes qui découlent du gros bon sens et que nous continuerons de suivre.

Le président : Les membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales aimeraient beaucoup travailler avec vous. Ils sont nombreux à avoir eu un rôle à jouer en ce qui concerne la

changes that introduced the Parliamentary Budget Officer role. We were supportive of that at the time.

We thank you all for the work you are doing to help us do our work. We look forward to a continued good relationship as time progresses.

Colleagues this concludes the meeting today. We will be meeting tomorrow evening in our normal time slot with the Office of the Superintendent of Financial Institutions.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, January 29, 2014

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., to consider the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, this evening we are continuing our consideration of the 2013-2014 Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014.

[*English*]

This evening, we're very pleased to welcome officials from the Office of the Superintendent of Financial Institutions. I'm pleased to welcome Marie-France Caron, who is the Acting Chief Financial Officer and Managing Director of Finance and Corporate Planning; and also Philipe Sarrazin, who is the Managing Director, Legislation and Policy Initiatives. It will be interesting to get into the policy initiatives with you, Mr. Sarrazin. I understand that you have a brief opening statement, Mr. Sarrazin.

[*Translation*]

Philipe-A. Sarrazin, Managing Director, Legislation and Policy Initiatives, Office of the Superintendent of Financial Institutions: Mr. Chair, thank you for inviting me to appear before the committee. As the chair mentioned, my name is Philippe Sarrazin, and I am the Managing Director of Legislation and Policy Initiatives at the Office of the Superintendent of Financial Institutions. Joining me is my colleague Marie-France Caron, Acting Chief Financial Officer and Managing Director, Finance and Corporate Planning.

[*English*]

As the 2013-14 Main Estimates show, OSFI's total budget was $140.3 million. Nearly all of our costs are recovered through asset-based, premium-based or membership-based assessments on the financial services industry and a user-pay program for selected

Loi fédérale sur la responsabilité et les changements qui ont mené au rôle du directeur parlementaire du budget. Nous avons soutenu ce projet à l'époque.

Nous vous remercions de tout le travail que vous faites pour nous aider à accomplir le nôtre. Nous avons hâte de continuer à travailler dans ce climat d'entraide.

Chers collègues, c'est ce qui termine la réunion d'aujourd'hui. Nous nous réunirons demain soir à l'heure habituelle avec le représentant du Bureau du surintendant des institutions financières.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 29 janvier 2014

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, ce soir nous poursuivons notre étude sur le Budget principal des dépenses 2013-2014 pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Nous sommes très heureux d'accueillir ce soir les représentants du Bureau du surintendant des institutions financières. Je souhaite la bienvenue à Marie-France Caron, dirigeante principale des Finances par intérim et directrice principale des Finances et de la planification intégrée; de même qu'à Philipe Sarrazin, directeur général de la Législation et des initiatives stratégiques. Il sera intéressant de parler d'initiatives stratégiques avec vous, monsieur Sarrazin. Je crois savoir que vous avez une courte déclaration liminaire.

[*Français*]

Philipe-A. Sarrazin, directeur général, Législation et initiatives stratégiques, Bureau du surintendant des institutions financières : Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant le comité. Comme le président l'a mentionné, je m'appelle Philipe Sarrazin et je suis le directeur général de la Division de la législation et des initiatives stratégiques du Bureau du surintendant des institutions financières. Je suis accompagné de ma collègue Marie-France Caron, dirigeante principale des finances par intérim et directrice générale, Finances et planification intégrée.

[*Traduction*]

Comme l'indique le Budget principal des dépenses 2013-2014, le budget du BSIF a totalisé 140,3 millions de dollars. La quasi-totalité de ses coûts est couverte par les cotisations versées par les institutions financières en fonction de leur actif, de leur revenu-

services. A small portion of OSFI's revenue, around $909,000, is received through an appropriation from the Government of Canada for actuarial valuation and advisory services provided by the Chief Actuary relating to various public sector pension and benefit plans.

[*Translation*]

OSFI is one element of Canada's federal regulatory framework for financial institutions. We are the primary prudential regulator and supervisor of deposit-taking institutions, insurance companies and federal pension plans. We monitor and examine these for solvency, liquidity and safety and soundness. We advance and administer a regulatory framework that promotes the adoption by institutions of policies and procedures designed to control and manage risk.

Our work involves ensuring that financial institutions are in sound financial condition and, in the case of pension plans, that they are meeting minimum plan funding requirements. We also monitor institutions and plans to see that they are complying with their respective governing laws and supervisory requirements. When necessary, we advise institutions and plans of material deficiencies and take — or require management, boards or plan administrators to take — any necessary corrective measures expeditiously.

We also protect depositors and policy holders by monitoring and evaluating system-wide events or sectoral issues that could negatively impact financial institutions.

[*English*]

OSFI's legislation and supervisory guidance recognize the need for institutions to compete effectively and take reasonable risks.

Our legislation is clear that management and boards of directors are ultimately responsible for the management of their institutions and that plan administrators are responsible for the management of their pension plans.

[*Translation*]

Ms. Caron will now be able to respond to questions on OSFI's 2013-2014 Main Estimates, and I will be happy to answer your questions relating to OSFI's mandate.

The Chair: Mr. Sarrazin, you said that this year's Main Estimates show an amount of $140.3 million in the budget, but I cannot find that in the document. Can you help me find the $140 million?

primes ou du nombre de leurs participants, et par un programme de l'utilisateur-payeur à l'égard de certains services. Le BSIF tire également une part modeste de ses revenus, environ 909 000 $, de crédits reçus en contrepartie de la prestation de services actuariels et de conseils au gouvernement du Canada par le Bureau de l'actuaire en chef au titre de divers régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public.

[*Français*]

Le BSIF est l'une des composantes du cadre canadien de réglementation des institutions financières. Il est le principal régulateur et contrôleur prudentiel des institutions de dépôts, des sociétés d'assurances et des régimes de retraite fédéraux. Nous supervisons et examinons ces institutions du point de vue de la solvabilité, de la liquidité ainsi que de la sécurité et de la stabilité. Nous développons et administrons un cadre de réglementation qui incite les institutions à adopter des politiques et des procédures destinées à contrôler et à gérer le risque.

Nous surveillons les institutions financières pour nous assurer qu'elles sont en bonne santé financière, et les régimes de retraite pour veiller à ce qu'ils respectent les exigences minimales de capitalisation, et que tous deux se conforment aux lois qui les régissent et aux exigences découlant du régime de surveillance. S'il y a lieu, nous avisons les institutions financières et les régimes de retraite dont l'actif est jugé insuffisant et prenons des mesures pour corriger la situation sans tarder, ou nous obligeons la direction, le conseil d'administration ou les administrateurs du régime en cause à le faire.

De plus, nous protégeons les déposants et les souscripteurs en surveillant et en évaluant les événements qui s'étendent à l'ensemble du système et les dossiers sectoriels qui risquent de nuire aux institutions financières.

[*Traduction*]

Les dispositions législatives visant le BSIF et les consignes du régime de surveillance tiennent également compte de la nécessité de permettre aux institutions de soutenir la concurrence et de prendre des risques raisonnables.

Elles reconnaissent également que les gestionnaires et les conseils d'administration sont responsables en dernière instance de la gestion de leur institution, et que les administrateurs ont la même responsabilité à l'égard de leur régime de retraite.

[*Français*]

Je vous invite maintenant à poser vos questions concernant le Budget principal des dépenses 2013-2014 et le budget du BSIF à Mme Caron. Pour ma part, je me ferai un plaisir de vous renseigner davantage sur le mandat du BSIF.

Le président : Monsieur Sarrazin, vous avez affirmé que le Budget principal des dépenses pour cette année indique que la somme de 140,3 millions de dollars figure dans le budget, mais je ne peux pas retrouver cela dans le Budget principal des dépenses. Pouvez-vous m'aider à trouver le 140 millions de dollars?

Marie-France Caron, Acting Chief Financial Officer, Managing Director of Finance, Finance and Corporate Planning, Office of the Superintendent of Financial Institutions: That amount is on page 49 of the main estimates. Under the heading "Office of the Superintendent of Financial Institutions", an amount of $133.7 million is listed for operational expenditures.

The Chair: On page 49?

Ms. Caron: Yes, page 49 of part 2.

The Chair: Maybe that is in the French version.

Ms. Caron: Possibly.

The Chair: Do you have the French version? We could check the amount. Unfortunately, I cannot find it.

Ms. Caron: An amount of $133.7 million is listed under operational expenditures and $6.5 million is listed under capital expenditures. The two add up to $140.3 million.

[*English*]

Senator Buth: This doesn't include anything about the $140 million. I don't see $133.7 million in the English, either. Do you see the $133.7 million?

[*Translation*]

Ms. Caron: I also have page 4 of part 2 — I think this is the English version — under the heading Office of the Superintendent of Financial Institutions.

[*English*]

The Chair: It's a rough start when we can't find our place in the documents here.

Senator Callbeck: It's page II-267 in the English.

The Chair: We've got that, but we can't find the numbers she's giving us. But that's a good start. Thank you.

Ms. Caron: What you're seeing is the net expense.

[*Translation*]

What you are seeing are the net expenditures. Since the Office of the Superintendent of Financial Institutions is a cost-recovery organization, what you are seeing — I have the detailed table in another part of the main estimates — is the $909,369. That is the amount funded through parliamentary appropriations. So that accounts for less than 1 per cent of our expenditures.

Since our budget is netted out, the difference between revenue and expenditures is zero. So the only difference you are seeing is the $909,000, which is the amount appropriated by Parliament.

Marie-France Caron, dirigeante principale des finances par intérim, directrice principale des finances, Finances et planification intégrée, Bureau du surintendant des institutions financières : Ce montant figure à la page 49 du Budget principal des dépenses. Sous la rubrique « Bureau du surintendant des institutions financières », on a un montant de dépenses opérationnelles de 133.7 millions de dollars.

Le président : À la page 49?

Mme Caron : Oui, page 49 de la partie 2.

Le président : C'est peut-être dans la version française.

Mme Caron : C'est possible.

Le président : Avez-vous la version française? On pourrait vérifier le montant. Malheureusement, je ne le trouve pas.

Mme Caron : Il y a un montant de 133,7 millions de dépenses opérationnelles et un montant de 6,5 millions de dépenses en capital. Donc en additionnant les deux, cela fait 140,3 millions.

[*Traduction*]

La sénatrice Buth : On n'y trouve rien à propos des 140 millions de dollars. Je ne vois pas les 133,7 millions de dollars dans la version anglaise non plus. Voyez-vous cette somme?

[*Français*]

Mme Caron : J'ai aussi la page 4 de la partie 2, je pense que c'est la version anglaise, sous la rubrique Office of the Superintendant of Financial Institutions.

[*Traduction*]

Le président : La séance commence mal lorsque nous n'arrivons même pas à trouver l'information dans la documentation.

La sénatrice Callbeck : C'est à la page II-267 de la version anglaise.

Le président : Nous le savons, mais nous n'arrivons pas à trouver les chiffres de Mme Caron. C'est tout de même un bon début. Merci.

Mme Caron : Les chiffres que vous avez sous les yeux sont des dépenses nettes.

[*Français*]

Ce que vous voyez, ce sont les dépenses nettes. Comme le Bureau du surintendant des institutions financières est une organisation à recouvrement de coûts, ce que vous voyez — moi, j'ai le tableau détaillé qui est dans une autre partie du Budget principal des dépenses —, c'est le 909 369 $; ceci est le montant qui est financé par le crédit parlementaire. Donc, cela représente moins de 1 p. 100 de nos dépenses.

Puisque notre budget est présenté au net, la différence entre les revenus et les dépenses est égale à zéro. Donc, la seule différence que vous voyez, c'est le 909 000 $, qui est le crédit parlementaire

Therefore, the total expenditures amount to $140.3 million, which is funded through cost recovery, with the exception of the parliamentary appropriation you are seeing.

The Chair: Including the $909,000?

Ms. Caron: Yes.

[*English*]

The Chair: Okay. So the total expenditure for the year is predicted to be $140.3 million. Almost a million of that you get from the government, and all the rest you get from —

Ms. Caron: Cost recovery from the financial institutions and the pension plans that we regulate, so through the industry.

The Chair: These Main Estimates are not your fault, I understand, but you confirm with us that the full amount that you spend of $140.3 million is not here in these Main Estimates?

[*Translation*]

Ms. Caron: I have the detailed breakdown by what is called standard object.

[*English*]

The Chair: I'm looking at the Main Estimates. Are you going to send us somewhere else?

Ms. Caron: This is from the Main Estimates, but it's probably the Part III that I'm looking at, and this book is Parts I and II.

The Chair: Okay. We're going to have to change the way we prepare ourselves to talk to you by looking at another part, Part III. You indicated in your remarks, "as you can see from the Main Estimates," but, as you can now see, we couldn't see that in the Main Estimates. Are you with me?

Ms. Caron: Yes.

The Chair: Good. I just wanted to lay the basis for the amount of money that is being spent by your operation, whether you obtain it from a government appropriation or you obtain it through charging for your services. It's $140 million.

Ms. Caron: Yes, so less than 1 per cent is funded by an appropriation.

The Chair: Yes, but the authority to obtain the funds from the banks you supervise is also given to you by Parliament?

Ms. Caron: It's given through the OSFI Act.

The Chair: Yes.

Ms. Caron: And we also have our re-spendable authority through the OSFI Act as well.

The Chair: Thank you.

alloué par le Parlement. Le total des dépenses est donc le 140,3 millions de dollars financé par recouvrement de coûts, mis à part le crédit parlementaire que vous voyez.

Le président : Incluant le 909 000 $?

Mme Caron : Oui.

[*Traduction*]

Le président : Je vois. Ainsi, les dépenses prévues pour l'année totalisent 140,3 millions de dollars. De ce montant, près d'un million de dollars vient du gouvernement, et le reste...

Mme Caron : Le reste provient du recouvrement des coûts auprès des institutions financières et des régimes de retraite que nous réglementons, c'est-à-dire du milieu.

Le président : Je comprends que vous n'êtes pas responsable du Budget principal des dépenses, mais pouvez-vous nous confirmer que le montant total de vos dépenses de 140,3 millions de dollars ne s'y trouve pas?

[*Français*]

Mme Caron : J'ai le détail au moyen de ce qu'on appelle le *standard object*.

[*Traduction*]

Le président : J'ai le Budget principal des dépenses sous les yeux. Allez-vous nous référer à un autre document?

Mme Caron : L'information est tirée du Budget principal des dépenses, mais je suis probablement à la partie III, tandis que votre document ne comprend que les parties I et II.

Le président : Je vois. Nous allons devoir nous préparer autrement lorsque vous comparaîtrez en nous attardant à la partie III. Vous avez dit en ouverture « comme l'indique le Budget principal des dépenses », mais vous constatez maintenant que nous ne pouvions pas y trouver vos chiffres. Me suivez-vous?

Mme Caron : Oui.

Le président : Bien. Je voulais simplement jeter les bases concernant la somme dépensée par votre organisation, que l'argent provienne de crédits gouvernementaux ou de la vente de vos services. On parle de 140 millions de dollars.

Mme Caron : Oui, et moins de 1 p. 100 du montant est financé à l'aide de crédits.

Le président : Oui, mais est-ce également le Parlement qui vous donne le pouvoir de collecter des fonds auprès des banques que vous surveillez?

Mme Caron : C'est la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières qui nous confère ce pouvoir.

Le président : En effet.

Mme Caron : Cette loi nous accorde aussi l'autorisation de dépenser de nouveau.

Le président : Merci.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: This is great, as I will be able to speak in French. It would be nice to know how many institutions you supervise and what their nature is. Are we talking about banks, insurance companies? What are those institutions and how many of them are there?

Mr. Sarrazin: I do not have the exact number. Our mandate is to supervise and regulate. As for the kinds of institutions we oversee, they include tax companies, banks, foreign banks, trust and loan companies, domestic insurance companies and foreign insurance companies. We also regulate and supervise pension plans.

Senator Hervieux-Payette: Are you involved in federal insurance?

Mr. Sarrazin: Yes. The same goes for insurance companies, which are also federal. An organization called Greenshield is also under our supervision.

Senator Hervieux-Payette: If there were any federal co-operatives, would they fall within your purview?

Mr. Sarrazin: Yes. The system is in place.

Senator Hervieux-Payette: It is important to know whom you supervise. To round it off, you have at least 125 institutions?

Mr. Sarrazin: Exactly.

Senator Hervieux-Payette: You were explaining your actuarial services, and I thought that was a bit strange. What is the purpose of actuarial services? You say that you provide services, so you have revenue. But you need actuaries when it comes to your regular operations?

Mr. Sarrazin: As for the matter of actuaries, Marie-France will correct me if I am wrong, but I believe that has to do with the Office of the Chief Actuary.

The chief actuary reports directly to Parliament and provides his or her services to the Government of Canada. We are not talking about services to institutions or services to the Office of the Superintendent of Financial Institutions, but rather to the government.

Senator Hervieux-Payette: So our own actuaries are carrying out studies on the pension plans of various government organizations.

Mr. Sarrazin: Yes.

Senator Hervieux-Payette: Do they come under your authority or is that because you manage this?

Ms. Caron: As for the organization, the Office of the Chief Actuary is not directly related to our mandate, but it does report to the organization, so it is tied to the superintendent.

Senator Hervieux-Payette: Have the recent government budget cuts affected your staff?

[*Français*]

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est excellent, je vais pouvoir parler français. Tout d'abord, il serait intéressant de savoir combien d'institutions vous supervisez et quelle est leur nature. Est-ce que ce sont des banques, des sociétés d'assurances? Quelles sont ces institutions et quel est leur nombre?

M. Sarrazin : Je n'ai pas le nombre exact. Nous avons comme mandat de superviser et de réglementer. Pour aller dans le détail des types d'institutions, il y a les institutions de dépôts, les banques, les banques étrangères, les institutions de fiducie et de prêts, les sociétés d'assurances domestiques, les sociétés d'assurances étrangères. Nous réglementons et supervisons également les fonds de pension.

La sénatrice Hervieux-Payette : Les assurances fédérales?

M. Sarrazin : Oui, tout à fait. C'est la même chose pour les sociétés d'assurances, c'est fédéral aussi. Et il y a un organisme qui s'appelle Greenshield qui tombe sous notre gouverne.

La sénatrice Hervieux-Payette : Si on avait des coopératives fédérales, elles tomberaient sous votre gouverne?

M. Sarrazin : Effectivement. Le régime est en place.

La sénatrice Hervieux-Payette : C'est important de savoir qui vous supervisez. Pour faire un chiffre rond, vous avez au moins 125 institutions?

M. Sarrazin : Tout à fait.

La sénatrice Hervieux-Payette : Vous expliquez vos services actuariels, j'ai trouvé cela un peu bizarre. Que font les services actuariels? Vous dites que vous offrez des services, c'est donc que vous avez un revenu. Mais pour vos opérations régulières, vous avez besoin d'actuaires?

M. Sarrazin : Pour ce qui est de la référence aux actuaires, Marie-France me corrigera si j'ai tort, mais je crois que cela désigne le Bureau de l'actuaire en chef.

L'actuaire en chef se rapporte directement au Parlement et offre ses services au gouvernement du Canada. On ne parle pas de services aux institutions ou de services au Bureau du surintendant des institutions financières, mais bien de services au gouvernement.

La sénatrice Hervieux-Payette : Ce sont donc nos propres actuaires qui effectuent les études sur les régimes de retraite des différents organismes gouvernementaux.

M. Sarrazin : Oui, effectivement.

La sénatrice Hervieux-Payette : Relèvent-ils de votre organisation ou est-ce parce que c'est vous qui gérez cela?

Mme Caron : Pour ce qui est de l'organisation, le bureau de l'actuaire en chef n'est pas directement lié à notre mandat, mais se rapporte à l'organisation, donc il a un lien avec la surintendante.

La sénatrice Hervieux-Payette : Les récentes compressions budgétaires du gouvernement ont-elles affecté vos effectifs?

Ms. Caron: We are not immediately affected by budget cuts because they are directly related to parliamentary appropriations. Since parliamentary appropriations account for less than 1 per cent of our funding — with the rest coming from cost recovery — we are not directly affected by budget cuts.

Senator Hervieux-Payette: How much staff do you have?

Ms. Caron: Close to 640 or 650 employees.

Senator Hervieux-Payette: Where are they located?

Ms. Caron: They are spread out through four Canadian provinces. The two main offices are located in Ottawa and Toronto, and we have two small regional offices — one in Montreal and one in Vancouver.

Senator Hervieux-Payette: Whom does the corporation report to? Directly to the Minister of Finance?

Mr. Sarrazin: The superintendent reports to the Minister of Finance.

Senator Hervieux-Payette: Do you have any ties to the Bank of Canada?

Mr. Sarrazin: Both the Bank of Canada and the Office of the Superintendent of Financial Institutions participate in interagency committees that create a connection between us. However, if you were asking whether we report to the Bank of Canada, the answer is no.

Senator Hervieux-Payette: The Bank of Canada has done a lot of work recently, especially with the former governor of the Bank of Canada. Regarding the new agreements — including the Basel Accord — are you in charge of monitoring the application of those agreements and checking whether banks' financial statements include the assets they should include, in compliance with the new rules?

Mr. Sarrazin: Yes. Currently, the Office of the Superintendent of Financial Institutions, through the Capital Division, ensures that our institutions in Canada are applying, respecting or even exceeding international rules.

Senator Hervieux-Payette: How do we rank compared with other G20 or G8 countries?

Mr. Sarrazin: I know that our banks are well-capitalized, but I could not tell you more because that is unfortunately not my purview.

Senator Hervieux-Payette: For a committee like ours, that aspect is among the most important ones when it comes to the financial stability of our Canadian system. Our neighbours and European countries have had a meltdown, and I am regularly reading that not all the partners are yet up to date with the Basel

Mme Caron : Nous ne sommes pas directement touchés par les compressions budgétaires puisque les compressions budgétaires sont directement liées aux crédits parlementaires. Comme notre financement lié aux crédits parlementaires est de moins de 1 p. 100 — le reste étant sur une base de recouvrement de coûts —, nous ne sommes pas directement touchés par les compressions budgétaires.

La sénatrice Hervieux-Payette : Combien d'effectifs comptez-vous?

Mme Caron : Près de 640 ou 650 employés.

La sénatrice Hervieux-Payette : Où sont-ils situés?

Mme Caron : Ils sont répartis à travers quatre provinces au Canada. Les deux bureaux principaux sont à Ottawa et à Toronto, et on a deux bureaux régionaux de petite taille, dont un à Montréal et l'autre à Vancouver.

La sénatrice Hervieux-Payette : À qui se rapporte la société? Directement au ministre des Finances?

M. Sarrazin : La surintendante se rapporte au ministre des Finances.

La sénatrice Hervieux-Payette : Avez-vous des liens avec la Banque du Canada?

M. Sarrazin : Tant la Banque du Canada que le Bureau du surintendant des institutions financières participent à des comités interagences qui nous relient. Toutefois, si votre question est de savoir si on se rapporte à la Banque du Canada, la réponse est non.

La sénatrice Hervieux-Payette : La Banque du Canada a beaucoup travaillé à l'heure actuelle, surtout avec l'ancien président de la Banque du Canada. Concernant les nouvelles ententes, dont l'accord de Bâle, êtes-vous chargé de superviser l'application de ces accords et de vérifier si dans les états financiers des banques se trouvent les actifs qui doivent s'y trouver, conformément aux nouvelles règles?

M. Sarrazin : Tout à fait. À l'heure actuelle, le Bureau du surintendant des institutions financières, par l'entremise de la Division des fonds propres, veille à ce que les règles internationales soient appliquées, respectées ou sinon excédées par nos institutions au Canada.

La sénatrice Hervieux-Payette : Où se situe-t-on par rapport aux autres pays du G20 ou du G8?

M. Sarrazin : Je suis conscient du fait que nos banques soient bien capitalisées, mais je ne pourrais pas vous en dire plus parce que ce n'est malheureusement pas mon domaine d'expertise.

La sénatrice Hervieux-Payette : Pour un comité comme le nôtre, cet aspect est un des plus importants pour la stabilité financière de notre régime canadien. Il y a eu une débâcle chez nos voisins et aussi en Europe, et moi je lis régulièrement que tous les partenaires ne sont pas encore à jour avec les accords de Bâle.

accords. I would like you to send us information on how we rank compared with other countries — at least in the G8, if not the G20.

They are clearly competing. In any competitive situation, we have to ensure that we are neither too far ahead nor too far behind. At the end of the day, those funds have to be withheld by the bank. That is basically what dictates that bank's investments. The money cannot be invested in the United States. That was a recent trend.

Mr. Sarrazin: It will be my pleasure to try to answer you. However, I would like to clarify the question. Do you want to know whether Canadian rules are adequate and in line with international developments, or are you asking how our banks are doing?

Senator Hervieux-Payette: Both. A process was begun, and there is a timeline to be followed. Countries have a certain number of months or years to achieve the final objective. When it comes to the agreements that have been signed — and I do not know what they are off the top of my head — I would like to know how much progress Canada and our banks have made. I think that all of our banks will comply, but this is an ongoing process, and not a closed process. That is why I would like to know this. There are certain benchmarks they are supposed to achieve at some point. Currently, my main concern has to do with your mandate.

Mr. Sarrazin: Your point is noted. Thank you.

[*English*]

Senator L. Smith: Mr. Sarrazin, I'm just reading through the brief overview that you gave. You said, "OSFI's legislation and supervisory guidance recognize the need for institutions to compete effectively and take reasonable risks."

Could you give me an example of a working relationship you have with one of these financial institutions, just so we understand what type of interaction exists, how you influence the operation and what rules they have to follow?

You also said, the other point, "Our legislation is clear that management and boards of directors are ultimately responsible for the management of their institutions and that plan administrators are responsible for the management of their pension plans."

Can you give me an overview of the type of interaction you have? Tell me what are your two or three major objectives or challenges that you face with some of your clients or customers.

Mr. Sarrazin: You need to understand that OSFI is a relatively small organization — I think we've mentioned 640 employees — overseeing, regulating and supervising several institutions. The

J'aimerais qu'on nous envoie une note pour nous indiquer où l'on se situe par rapport aux autres pays, au moins du G8, sinon du G20.

Évidemment, ils sont en concurrence. Il faut aussi s'assurer qu'en étant en concurrence, on n'est pas trop en avant ni en arrière. Parce que dans le fond, il faut quand même que ces fonds soient détenus et retenus par la banque. C'est ce qui dicte, finalement, les investissements de cette banque. On ne peut pas avoir accès à cela pour investir aux États-Unis; parce que récemment, c'était la mode.

M. Sarrazin : Avec plaisir, je vais m'engager à produire une réponse. Cependant, j'aimerais clarifier la question; cherchez-vous à savoir si les règles au Canada sont adéquates ou représentatives des développements internationaux ou voulez-vous connaître le statut de nos banques?

La sénatrice Hervieux-Payette : Les deux. On a entamé un processus et il y a une évolution; les pays avaient une certaine période de temps en mois ou en années pour se rendre à l'objectif final. Dans le cadre des ententes qui ont lieu — je ne les connais pas par cœur —, j'aimerais savoir où en est le Canada et nos banques. Je pense que chacune des banques se conformera, mais c'est un processus en développement, ce n'est pas un processus arrêté. Voilà pourquoi je veux savoir cela. Il y avait des espèces de *benchmarks* qu'ils devaient atteindre à une certaine époque. À l'heure actuelle, ma plus grande préoccupation concernant votre mandat, c'est cela.

M. Sarrazin : C'est noté. Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur L. Smith : Monsieur Sarrazin, je parcours le petit document que vous nous avez remis, où vous dites que « les dispositions législatives visant le BSIF et les consignes du régime de surveillance tiennent compte de la nécessité de permettre aux institutions de soutenir la concurrence et de prendre des risques raisonnables. »

Pourriez-vous illustrer votre relation de travail avec les institutions financières? J'aimerais comprendre le genre d'interaction dont il s'agit, la façon dont vous influencez l'organisation et les règles que celle-ci doit suivre.

D'autre part, vous dites que les dispositions législatives « reconnaissent que les gestionnaires et les conseils d'administration sont responsables en dernière instance de la gestion de leur institution et que les administrateurs ont la même responsabilité à l'égard de leur régime de retraite. »

Pourriez-vous me donner un aperçu de vos interactions? J'aimerais connaître vos deux ou trois principaux objectifs ou défis avec certains de vos clients.

M. Sarrazin : Vous devez comprendre que le BSIF est un organisme relativement modeste — je pense que nous avons parlé de 640 employés — qui surveille, réglemente et supervise plusieurs

way OSFI has chosen to carry out its mandate is through what we call a reliance-based, principles-based and risk-based approach — loaded terms, and I will explain them.

"Principles-based" means that we believe, in general, in setting not so much fixed, one-size-fits-all types of rules but principles that institutions have to abide by. Our corporate governance guideline would be a good example. It is available on our website; you can have a look at this piece of guidance. It is at the core of carrying out our mandate.

Our supervisory team, mainly in Toronto, as Marie-France alluded to earlier, is carrying out the supervisory function, not the regulatory function. When they interact with institutions, one of their most important tasks is to determine the risk profile of institutions. The analysis starts with what kind of governance we can see within the institution in question.

Our supervisory framework allows us to set or to analyze controls in place — governance, culture and so on — within an institution to first establish its risk profile, based, as I said, on governance and on its significant activities. That means which segments of the industry they fall in — are they more of a deposit taker or more of a credit card institution, for instance? Those have different types of risk. We establish a risk profile.

Based on that, that gets into the labelling that I was talking about earlier — a risk-based approach. Through ongoing monitoring, we identify the relevant risks at institutions, and we choose to spend time based on those risks. Much like an auditor does not audit every transaction in an institution, OSFI will not be looking at every transaction that an institution takes part in. We focus on areas of risk. These areas of risk can be informed either through trends in the market or through the particular risk profile of the institution.

For a principles-based approach in the regulation sector, we set principles rather than hard and fast rules. With risk-based, we don't look at everything; we look at the particular risk profile of each institution.

"Reliance-based" means that we will help ourselves in the assessment of each institution from the work of auditors and actuaries who have to prepare documents, vis- à-vis these institutions. So that informs us, in exchange, and helps us set our minds as to where the risks are in each institution.

I've been talking so long and so fast that I'm forgetting what the question is.

Senator L. Smith: What is your major challenge when you go through this process with your clients? Can you give us an example, without giving names?

institutions. Le BSIF a choisi de remplir son mandat au moyen de ce que nous appelons une approche fondée sur la fiabilité, sur des principes et sur les risques, des termes dont je vais expliquer le sens.

Nous privilégions une approche « fondée sur des principes » parce que nous croyons généralement préférable d'inculquer des principes aux institutions plutôt que de leur imposer des règles strictes et universelles. Notre ligne directrice sur la gouvernance d'entreprise en est un bon exemple. Le document se trouve sur notre site web, où vous pouvez le consulter. Cette approche est au cœur de notre mandat.

Comme Marie-France l'a mentionné tout à l'heure, notre équipe de supervision, qui est principalement établie à Toronto, se charge de la fonction de surveillance, mais pas de la fonction de réglementation. Dans ses rapports avec une institution, une de ses tâches les plus importantes est d'établir le profil de risque de celle-ci. L'analyse se base d'abord sur le type de gouvernance que nous constatons au sein de l'institution.

Notre cadre de surveillance nous permet de mettre en place des mesures de contrôle ou d'analyser celles qui prévalent — comme la gouvernance, la culture et le reste — au sein d'une institution pour d'abord établir un profil de risque à partir de la gouvernance de l'institution et de ses activités importantes, comme je l'ai dit. Il faut donc déterminer le secteur d'activité de l'institution : s'agit-il d'une institution de dépôt ou d'une institution émettrice de carte de crédit, par exemple? Le type de risque est différent dans ces deux cas. Voilà comment nous dressons le profil de risque.

C'est donc sur ce profil que se base l'approche fondée sur le risque dont je parlais tout à l'heure. Une surveillance continue nous permet d'identifier les risques pertinents au sein des institutions, en fonction desquels nous répartissons notre temps. À l'instar du vérificateur qui n'examine pas toutes les transactions d'une institution, le BSIF ne vérifie pas chaque transaction à laquelle l'institution participe. Nous ciblons les secteurs de risque, que nous identifions à l'aide des tendances du marché ou du profil de risque de l'institution.

Dans le secteur de la réglementation, l'approche fondée sur des principes signifie que nous appliquons certains principes plutôt que des règles absolues. L'approche fondée sur les risques nous permet quant à elle de ne pas tout vérifier; nous nous attardons plutôt au profil de risque de chaque institution.

Selon l'approche « fondée sur la fiabilité », nous nous inspirons du travail des vérificateurs et des actuaires, qui doivent préparer des documents sur les institutions, pour évaluer chacune d'elle. Cette méthode nous permet d'obtenir de l'information et nous aide à nous faire une idée des zones à risque au sein de chaque institution.

J'ai parlé si longtemps et si vite que j'en ai oublié la question.

Le sénateur L. Smith : Lorsque vous engagez ce processus auprès de vos clients, quel est votre plus grand défi? Pouvez-vous nous donner un exemple, sans nommer qui que ce soit?

Mr. Sarrazin: The challenges are experienced mostly by supervisors. I'm not a supervisor. My functions are within the regulation sector. Thinking on my feet, challenges would be making sure we have the right information about an institution; filing requirements are very important, and our ability to monitor. Our IT systems are very important. We have been investing in renewing our IT systems, because this is key for us to keep an eye on every institution on the market.

Senator L. Smith: So your institutions would have to comply with the regulations that are set for them?

Mr. Sarrazin: Yes.

Senator L. Smith: For non-compliance, are you the people who would take actions against these folks to make sure they do comply; and whatever penalties they would have to come up with, you monitor that?

Mr. Sarrazin: They need to comply with their governing statute, with the regulations, with our guidelines and advisories.

We are, as I said earlier, reliance-based, in the sense that we do not have a strong presence or culture of compliance. We rely on the institutions' own controls to determine whether or not they have complied. There are duties within each institution to have controls in place that ensure that every piece of legislation or rule out there that they are under the obligation to follow has been followed. It's up to each institution to determine whether they have or have not violated certain rules. There are mechanisms in place where they are expected to inform OSFI immediately. That helps to ensure we become aware of any possible situation fairly quickly.

We do some evaluations as well on compliance. I'm not saying we're silent on this. But given that we are risk-based, the focus on each institution will be dependent on where the risk is, and the risk is not always compliance within institutions.

Senator L. Smith: Excuse my ignorance. Who evaluates OFSI's performance?

Mr. Sarrazin: We report to Parliament through a departmental performance report, a DPR.

Senator L. Smith: Is it Finance people who would do that? If you report to someone, usually someone has the responsibility to evaluate your performance at OSFI. Who does that, and where does the trail end? Is it with Parliament or Finance or what?

Ms. Caron: We report to Parliament through the Minister of Finance. Ultimately, yes.

The Chair: Are you audited by the Auditor General?

Ms. Caron: We were, until the year before last. We were audited by the Office of the Auditor General. Through their Budget 2012 cuts, they decided to let go of a few of the

M. Sarrazin : Ce sont surtout les superviseurs qui sont confrontés aux défis; ce n'est pas mon travail. Je m'occupe plutôt de la réglementation. Si je réfléchis tout haut, le défi est probablement de veiller à ce que nous ayons des données exactes sur toutes les institutions; les exigences en matière de déclaration sont très importantes, tout comme notre capacité de surveillance. Nos systèmes de technologies de l'information sont essentiels. Nous avons d'ailleurs investi dans leur modernisation puisque c'est ainsi que nous pouvons garder l'œil sur chaque institution sur le marché.

Le sénateur L. Smith : Vos institutions doivent donc se conformer à la réglementation qui les encadre, n'est-ce pas?

M. Sarrazin : Oui.

Le sénateur L. Smith : En cas de non-respect, est-ce à vous de prendre des mesures pour que les institutions se conforment aux règles? Vous occupez-vous des sanctions qui s'appliqueraient dans une telle situation?

M. Sarrazin : Les institutions doivent se soumettre à la loi qui les régit, à la réglementation, à nos lignes directrices et à nos avis.

Comme je l'ai dit plus tôt, notre approche fondée sur la fiabilité signifie que nous ne préconisons pas une forte présence ou une solide culture de conformité. Nous comptons sur les propres mesures de contrôle des institutions pour évaluer leur respect des règles. En fait, chacune doit se doter d'un mécanisme permettant de confirmer le respect de toute disposition législative ou règle qu'elle est tenue de suivre. Il appartient donc à chacune de déterminer si elle a violé les règles ou non. Les institutions sont censées en aviser immédiatement le BSIF au moyen de certains mécanismes. Cette procédure contribue à nous tenir au courant des situations sans trop tarder.

Il nous arrive aussi d'évaluer la conformité. Je ne dis pas que nous n'agissons pas, mais puisque notre approche est fondée sur le risque, l'attention accordée à chaque institution dépendra justement de son risque, qui ne touche pas toujours la conformité des institutions.

Le sénateur L. Smith : Veuillez pardonner mon ignorance, mais qui évalue le rendement du BSIF?

M. Sarrazin : Nous soumettons un Rapport ministériel sur le rendement, ou RMR, au Parlement.

Le sénateur L. Smith : Est-ce le ministère des Finances qui s'en charge? Si vous rendez des comptes, il doit normalement y avoir une personne responsable d'évaluer le rendement du BSIF. Qui s'en occupe? Qui est le destinataire final? Est-ce le Parlement, le ministère des Finances ou quelqu'un d'autre?

Mme Caron : Nous rendons des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances, au bout du compte.

Le président : Faites-vous l'objet d'une vérification de la part du vérificateur général?

Mme Caron : C'était le cas jusqu'à il y a deux ans; nos états financiers étaient vérifiés par le Bureau du vérificateur général. En raison des compressions budgétaires de 2012, le bureau a décidé

organizations they were auditing. So we issued a contract. We went out to tender, and we now have a private firm that is responsible for auditing our financial statements on a yearly basis.

The Chair: That's very interesting. You're giving us an idea.

Senator Hervieux-Payette: Where I was, we were visited by these people. There are some ratios, Senator Smith, that you have to comply with when you are in a specific field. If you don't, then you have to enter into a dialogue with these people and find a way to re-establish the appropriate ratio so that the risk will not be there forever and ever, so that you will not continue to go down but will make sure you have enough to cover the risk within your own company.

They are the ones that are entering into a dialogue with the institution if, at a certain point, they don't meet the criteria or regulation. In terms of the rules and regulations with which they have to comply, you have the regulations of the government, but there are also the guidelines. If you put that together, it's a book that would be this high, so it's quite extensive.

The Chair: Just so that Senator Hervieux-Payette doesn't have to be listed as one of our witnesses, could you confirm that for us?

Mr. Sarrazin: The height of the regulations? Can I ask that you rephrase the question?

The Chair: That wasn't a question. She was giving evidence.

Senator Hervieux-Payette: As a lawyer, we know that regulations have to comply with the legislation. But here, I must say I would never have known that the guidelines were almost as stringent as the regulations, and there was no elementary review of these guidelines. They are very specific and they are very numerous. So let's forget about the size of the book, but the guidelines are a very special thing in OSFI, and they are very detailed. I hope this is helpful.

The Chair: Yes, I think that's very helpful. Senator Smith has a follow-up question.

Senator L. Smith: Maybe the senator can answer this one too.

[*Translation*]

Senator L. Smith: The 2007-08 collapse of financial markets has had some repercussions.

[*English*]

What was the impact on you people? What challenges did you face? Could you walk me through and give some examples of what you lived through? How did that impact your operations and your relationship with your clients?

de laisser tomber la vérification de quelques organismes. Nous avons donc accordé un contrat. Nous avons lancé un appel d'offres, et une entreprise privée est désormais responsable de vérifier nos états financiers chaque année.

Le président : C'est fort intéressant. Vous nous donnez des idées.

La sénatrice Hervieux-Payette : Là où j'étais, nous recevions la visite des gens du BSIF. Il y a des ratios à respecter dans certains secteurs, monsieur le sénateur Smith. Si vous ne le faites pas, il faut alors engager un dialogue avec ces gens afin de trouver comment ramener le ratio à un seuil acceptable pour que le risque ne demeure pas indéfiniment. Ainsi, l'entreprise évite de perdre constamment des plumes en ayant les reins suffisamment solides pour couvrir ses risques.

Ce sont les gens du BSIF qui entament le dialogue avec l'institution si elle ne respecte pas les critères ou la réglementation à un moment donné. Les institutions doivent se soumettre non seulement à la réglementation gouvernementale, mais aux lignes directrices aussi. Ensemble, ces deux volets composeraient un imposant volume. C'est très poussé.

Le président : Pour éviter de devoir inscrire la sénatrice Hervieux-Payette à la liste de témoins, pourriez-vous confirmer ce qu'elle dit?

M. Sarrazin : À propos de l'épaisseur de la réglementation? Pourriez-vous reformuler votre question?

Le président : Ce n'était pas une question. La sénatrice rapportait des faits.

La sénatrice Hervieux-Payette : Nous, les avocats, savons que la réglementation doit être conforme à la loi. Mais dans ce cas-ci, je n'aurais jamais su que les lignes directrices étaient presque aussi contraignantes que la réglementation. Elles n'étaient accompagnées d'aucune analyse élémentaire. Elles sont très pointues et comportent de nombreuses dispositions. Oublions donc la taille du volume; ce qui compte, c'est que les lignes directrices ont une importance très spéciale au sein du BSIF et sont très poussées. J'espère que c'est utile.

Le président : Oui, je pense que cette information nous est d'une grande utilité. Le sénateur Smith a une question complémentaire.

Le sénateur L. Smith : La sénatrice voudra peut-être y répondre aussi.

[*Français*]

L'effondrement des marchés financier en 2007-2008 a eu des répercussions.

[*Traduction*]

Quelles ont été les répercussions sur vos activités? Quels défis avez-vous eu à relever? Pourriez-vous me décrire ce que vous avez vécu, exemples à l'appui? Dans quelle mesure l'effondrement a-t-il touché vos opérations et la relation avec vos clients?

Mr. Sarrazin: For the government's part, I think the Department of Finance was fairly quick in Budgets 2008, 2009, and 2010 to react to the crisis and create the required powers, if you will, in the legislation to allow for resolution of problem companies, were there to be some.

With respect to the impact on OSFI, maybe Ms. Caron can answer, in terms of numbers, what the trend has been since the crisis. My impression has been that we have been increasing our resources on the supervisory front as a result, so more presence in the field and at each institution, and allowing ourselves to go to the risks. I said "risk-based." There's a certain budget you have in terms of numbers of hours if you have certain staff. Increasing the number of staff increases the number of hours that you can spend on risk that you otherwise might not have paid attention to.

Ms. Caron: We've increased our resources, in terms of number of people, by over a hundred employees since 2007 and 2008.

Senator L. Smith: Is this because the regulations have increased or because your workload has increased?

Ms. Caron: It's mostly because of the crisis and our ability to manage and react to the crisis, and also lessons learned. There have been increases starting in 2007 and 2008, and after. There have been increases since, to a lesser extent, but some of those increases in staff complement are because of the lessons learned from the crisis.

Senator L. Smith: One last question. Could you give me two or three lessons learned that you could share with us so that we could be informed?

Mr. Sarrazin: Operational risk, credit risk, paying more attention to a larger variety of risks that institutions are facing.

Senator L. Smith: If I understand correctly, the scope of the issues exploded or expanded, and the lesson learned was that you had to not necessarily be more up to par, but you had to be able to identify and then fix these issues that your clients faced.

Mr. Sarrazin: I think we have an expression for it — it's supervisory intensity, which has perhaps increased a notch and which explains more hours, more time and more staff involved in supervision.

The Chair: Can you tell us what your total number of staff is now?

Ms. Caron: The exact number is 647.

Senator Buth: I would like to shift over to the evaluation of pension funds.

Can you tell me, with pension funds that are federally supervised or had federal oversight, what are those? These are private funds. What essentially are you looking at? How are the plans evaluated?

M. Sarrazin : Du côté du gouvernement, je pense que le ministère des Finances a réagi assez rapidement à la crise dans ses budgets de 2008, de 2009 et de 2010 en créant les pouvoirs législatifs nécessaires, disons, pour les entreprises de résolution de problèmes, le cas échéant.

En ce qui a trait aux répercussions sur le BSIF, Mme Caron pourra peut-être vous montrer la tendance qui se dessine depuis la crise à l'aide de chiffres. J'ai l'impression que c'est la raison pour laquelle nous avons agrandi notre équipe de supervision. Nous sommes donc plus présents sur le terrain et au sein de chaque institution, et nous pouvons nous attarder aux risques. J'ai parlé de notre approche « fondée sur les risques ». Notre budget d'heures varie en fonction de l'effectif. Plus nous avons d'employés, plus nous pouvons consacrer d'heures à certains risques auxquels nous ne nous serions peut-être pas attardés autrement.

Mme Caron : Nous avons augmenté nos effectifs de plus de 100 employés depuis 2007 et 2008.

Le sénateur L. Smith : Est-ce attribuable à un resserrement de la réglementation ou à une augmentation de la charge de travail?

Mme Caron : C'est surtout attribuable à notre capacité de gérer la crise et d'y réagir, ainsi qu'aux leçons que nous en avons tirées. La croissance de l'effectif a commencé en 2007 et en 2008, et s'est poursuivie. Il y a eu d'autres augmentations moins importantes depuis, mais certaines sont assurément attribuables aux leçons tirées de la crise.

Le Sénateur L. Smith : J'ai une dernière question. Pourriez-vous nous décrire deux ou trois leçons que vous avez tirées de la crise?

M. Sarrazin : Nous avons entre autres appris qu'il faut porter une plus grande attention au risque opérationnel, au risque du crédit; bref, nous devons nous soucier davantage d'un plus vaste éventail de risques auxquels s'exposent ces institutions.

Le sénateur L. Smith : Si je comprends bien, compte tenu de l'ampleur des problèmes, ce que vous avez appris, c'est qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'avoir un rendement élevé, mais plutôt d'être capable de cerner les problèmes de vos clients puis de les régler.

M. Sarrazin : Je pense que nous avons une expression pour décrire cela — l'étendue des mesures de surveillance, qui a peut-être augmenté d'un cran et qui explique aussi qu'on y consacre plus d'heures et d'effectifs.

Le président : Pouvez-vous me donner une idée du nombre actuel d'employés?

Mme Caron : On compte 647 employés.

La sénatrice Buth : J'aimerais maintenant parler de l'évaluation des fonds de pension.

Pourriez-vous me dire quels régimes de pension sont sous réglementation fédérale ou font l'objet d'une surveillance fédérale? Ce sont des régimes privés. Qu'est-ce que vous vérifiez exactement? Comment les régimes sont-ils évalués?

Mr. Sarrazin: This is when bringing your OSFI Act with you comes in handy.

The pension plans that we look after are defined in our own constituent legislation. It has the same meaning as in subsection 2(1) of the Pension Benefits Standards Act, 1985 or the meaning assigned by the definition of "pooled registered pension plan" in subsection 2(1) of the Pooled Registered Pension Plans Act. Basically, you're looking at federal pension plans under the 1985 act.

Senator Buth: Are those private company plans? Federal oversight of pension plans.

Ms. Caron: They're federally regulated private pension plans.

Senator Buth: Would those be bank pension plans, insurance company pension plans and anyone's pension plan?

Mr. Sarrazin: As enacted under that piece of legislation, yes, it would be.

Senator Buth: How many pension plans would you review in a year? How often would you review them?

Mr. Sarrazin: I don't have that figure.

Ms. Caron: No, I don't have that figure, either.

Senator Buth: I'm interested in when you look at a pension plan, what are you looking at? What can you do about it? Do you look for the weaknesses in the plan, the liabilities?

Mr. Sarrazin: You would look at their asset base and how the assets are performing for sure vis-à-vis the actuarial liabilities and future obligations of the plan and determine if they are overfunded or underfunded.

Within OSFI, there is a special group dedicated solely to pension plans because they are so unique and so different than financial institutions. I would have to go to their staff to give you more of an answer as to what we look for. I can answer your question only in general terms. I'm sorry.

Senator Buth: I think it would be helpful for us to understand what you're doing with the pension plan. Could you provide me with a summary of what you do with them?

Ms. Caron: If I can refer you to the Reports on Plans and Priorities, on page 18, we have a program summary for the pension plans. I don't know if you want me to read from that.

The Chair: You can give us a summary.

Ms. Caron: It involves regulating and supervising federally regulated private pension plans to determine whether they are meeting minimum plan funding requirements and complying with

M. Sarrazin : C'est dans un cas comme celui-ci où il est bien d'avoir sous la main la Loi sur le BSIF.

Les régimes de pension dont nous nous préoccupons sont définis dans notre propre loi habilitante. Ils ont le même sens qu'au paragraphe 2(1) de la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension ou de la définition du « régime de pension agréé collectif », aux termes du paragraphe 2(1) de la Loi sur les régimes de pension agréés collectifs. En gros, nous examinons les régimes de pension fédéraux visés par la Loi de 1985.

La sénatrice Buth : S'agit-il de régimes d'entreprises? D'une surveillance fédérale des régimes de retraite privés?

Mme Caron : On parle des régimes de retraite privés sous réglementation fédérale.

La sénatrice Buth : Est-ce que cela englobe les régimes de pension des banques, des compagnies d'assurances et tous les autres?

M. Sarrazin : Au sens de la loi, oui.

La sénatrice Buth : Combien de régimes de retraite font l'objet d'un examen chaque année? À quelle fréquence les examinez-vous?

M. Sarrazin : Je n'ai pas cette information.

Mme Caron : Moi non plus.

La sénatrice Buth : Lorsque vous examinez un régime de retraite, à quoi vous intéressez-vous? Que pouvez-vous faire à cet égard? Est-ce que vous vous penchez sur ses points faibles, son passif?

M. Sarrazin : Nous comparons l'ensemble de ses actifs, son rendement, son passif actuariel et ses obligations futures pour déterminer s'il est surfinancé ou sous-financé.

Au sein du BSIF, il y a un groupe particulier qui se consacre entièrement aux régimes de pension, étant donné qu'ils sont uniques et tellement différents des institutions financières. Je vais donc me renseigner et vous revenir avec une réponse plus précise. Je peux seulement répondre à votre question de façon générale. Je suis désolé.

La sénatrice Buth : Je pense qu'il serait utile pour nous de bien comprendre comment vous procédez relativement aux régimes de retraite. Pourriez-vous nous faire un bref résumé?

Mme Caron : Si vous me permettez, j'aimerais vous renvoyer aux Rapports sur les plans et priorités, à la page 18, où l'on trouve un résumé du programme visant les régimes de retraite. Je ne sais pas si vous voulez que je le lise.

Le président : Vous pouvez nous faire un résumé.

Mme Caron : Ce programme porte sur la réglementation et la surveillance des régimes de retraite privés fédéraux; il a pour but de confirmer le respect des exigences minimales de capitalisation,

their governing laws and supervisory requirements. It is also risk-based, the same basis as our supervision group. It is a risk-based approach.

We don't have the exact numbers, but I believe it is outlined in our annual report, which is public information and published on our website.

Senator Buth: Can you tell me what powers of enforcement you have?

Ms. Caron: That is under the Pension Benefits Standards Act. That legislation governs the private pension plans that we regulate and supervise.

Senator Buth: Is the $909,000 that you're asking for related to the actuarial service of the pension plans?

Ms. Caron: No, not at all. The $909,000 is strictly related to Office of the Chief Actuary, and it is for them to provide actuarial evaluations and reports on a variety of pension plans, but not the ones that we supervise here. The Canada Pension Plan is one of the key plans that our actuary is looking at. They are looking at the pension plans for the appointed judges and for parliamentarians. They also look after the Canada Student Loans Program, not in terms of pension plans but in terms of providing an actuarial report on student loan debt.

There are a variety of actuarial services for which they produce reports, not on an annual basis. Most of them are statutory, and they're based on a three-year cycle. They are also tabled in Parliament.

Senator Buth: Is the Office of the Chief Actuary within your organization?

Ms. Caron: Yes.

Senator Buth: It wasn't clear to me that it was actually within your organization. We've had the Chief Actuary here to talk about what they're doing. So this $909,000, then, is to support the Office of the Chief Actuary?

Ms. Caron: It's to support part of the work that they do because obviously they do a lot more, which is based on cost recovery through MOUs they sign with different organizations that require their services.

Senator Buth: Okay. That's very helpful. Thank you.

The Chair: I'm glad you explained that. I was wondering about the partial funding, and you explained that for us.

Senator Eaton: I'd like to stay on the topic of pensions.

Do you regulate government pension plans or the post office pension plan? Are those considered private or federal government pension plans? Who would regulate those?

des lois qui les régissent et des exigences de la surveillance. Tout comme notre groupe de surveillance, il emploie une démarche fondée sur les risques.

Nous n'avons pas les chiffres exacts, mais je crois qu'on peut les trouver dans notre rapport annuel, qui est maintenant du domaine public puisqu'il est publié sur notre site web.

La sénatrice Buth : Pouvez-vous me dire quels sont vos pouvoirs d'application de la loi?

Mme Caron : Nos pouvoirs sont en vertu de la Loi sur les normes de prestation de pension. Cette loi régit les régimes de retraite privés que nous réglementons et supervisons.

La sénatrice Buth : Les 909 000 $ que vous demandez sont-ils liés au service d'actuariat des régimes de pension?

Mme Caron : Non, pas du tout. Les 909 000 $ sont strictement liés au Bureau de l'actuaire en chef. Cette somme lui permettra d'effectuer des évaluations actuarielles et de produire des rapports sur divers régimes de retraite, mais pas ceux que nous surveillons ici. Le Régime de pensions du Canada est l'un des principaux régimes que notre actuaire examine. Il s'occupe des régimes de retraite pour les juges nommés et pour les parlementaires. Il produit également des rapports actuariels pour le Programme canadien de prêts aux étudiants, pas en ce qui concerne les régimes de retraite, mais plutôt l'endettement des étudiants.

Il produit des rapports pour divers services d'actuariat, mais pas tous les ans. La plupart d'entre eux sont obligatoires, et reposent sur un cycle triennal. Ils sont également déposés au Parlement.

La sénatrice Buth : Le Bureau de l'actuaire en chef fait-il partie de votre organisation?

Mme Caron : Oui.

La sénatrice Buth : Je n'étais pas certaine qu'il faisait partie de votre organisation. L'actuaire en chef a comparu devant le comité et nous a parlé du mandat de son bureau. Par conséquent, les 909 000 $ serviront à appuyer le Bureau de l'actuaire en chef?

Mme Caron : Cette somme servira à financer une partie de son travail car, évidemment, il mène bien d'autres activités, fondées sur le recouvrement des coûts, au moyen de protocoles d'entente qu'il signe avec différentes organisations faisant appel à ses services.

La sénatrice Buth : D'accord. C'est très utile. Merci.

Le président : Je suis très heureux que vous ayez parlé de cet aspect. Je m'interrogeais à propos du financement partiel, et vous nous l'avez expliqué.

La sénatrice Eaton : J'aimerais poursuivre la discussion sur les pensions.

Est-ce que vous réglementez les régimes de retraite du gouvernement ou de la Société canadienne des postes, par exemple? Sont-ils considérés comme des régimes de retraite privés ou du gouvernement fédéral? Est-ce que vous les réglementez?

Mr. Sarrazin: I don't believe we regulate those.

Ms. Caron: No, I don't think so, but I cannot say I'm 100 per cent sure about that.

Mr. Sarrazin: It would be the Chief Actuary who renders services.

Senator Eaton: Would you regulate union pension plans? There's a great deal of talk right now in Canada that a lot of pension plans are not long-term, they're not viable and there's not enough money in them. Should we be raising the age again? Should we be putting more money into pension plans?

Are you strictly very private pension plans? And by that I mean a company that sets a pension plan for their employees. Are those the ones you go in and look at? You would not look at, for instance, something as private as a union pension plan or the teachers' pension plan, would you?

Ms. Caron: They have to be federally regulated pension plans.

Senator Eaton: If it was a national union, then they would be federally regulated, wouldn't they?

Mr. Sarrazin: They would have to fall under the Pension Benefits Standards Act, 1985. I don't know which ones they are because it's not my line of responsibility. We probably have a full list of the pension funds that we look after on our website.

Ms. Caron: We have the number in the annual report. There's a lot of information in our annual report.

Senator Eaton: We should probably get the annual report.

To switch gears again, once you've looked at companies and assessed their risk ratio, do you go back every three to five years, or you do check a company once and then it's checked off? How often do you go into the banks, for instance?

Mr. Sarrazin: Each bank would be a different answer.

Senator Eaton: Well, give me some examples.

Mr. Sarrazin: Okay. Well, the work that a supervisor has to do in a given year is decided at the beginning of the year, so there are a certain amount of hours he's able to dedicate to his portfolio of institutions. He will look at the risk profile at the beginning of the year and establish a work plan, if you will, for the entire year dedicated to where the risks are, as I alluded to earlier. As the year progresses and risks change, he's allowed to change his schedule and allow more time for developing risks that were not anticipated.

M. Sarrazin : Je ne crois pas.

Mme Caron : Moi non plus, mais je ne suis pas tout à fait certaine.

M. Sarrazin : Ce serait l'actuaire en chef.

La sénatrice Eaton : Est-ce que vous réglementez les régimes de pension des syndicats? En ce moment, on entend beaucoup parler au Canada des nombreux régimes de retraite qui ne sont pas viables à long terme et qui ne sont pas suffisamment capitalisés. Devrions-nous de nouveau hausser l'âge de la retraite ou encore augmenter les cotisations au régime?

Est-ce que vous vous préoccupez strictement des régimes de retraite privés? Et je parle ici d'une entreprise qui met sur pied un régime de pension pour ses employés. Est-ce que ce sont les types de régime sur lesquels vous vous penchez? Par exemple, j'imagine que vous n'examineriez pas le régime de retraite d'un syndicat ou d'un groupe d'enseignants?

Mme Caron : Il faut que ce soit un régime de retraite sous réglementation fédérale.

La sénatrice Eaton : Par conséquent, un syndicat national serait sous réglementation fédérale, n'est-ce pas?

M. Sarrazin : Il doit être visé par la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Étant donné que cela ne relève pas de ma responsabilité directe, je ne pourrais pas vous dire avec exactitude de quels régimes il s'agit. Nous avons probablement une liste complète des régimes de retraite dont nous nous occupons sur notre site web.

Mme Caron : Le nombre exact figure dans notre rapport annuel. Vous y trouverez beaucoup d'information.

La sénatrice Eaton : Nous devrions sans doute examiner le rapport annuel.

Dans un tout autre ordre d'idées, une fois que vous avez examiné le dossier d'une entreprise et que vous avez évalué son profil de risque, est-ce que vous le réévaluez tous les trois ou cinq ans ou si, une fois que vous avez procédé à une vérification, le dossier est réglé? À quelle fréquence surveillez-vous les banques, par exemple?

M. Sarrazin : C'est différent pour chaque banque.

La sénatrice Eaton : Pourriez-vous nous donner des exemples?

M. Sarrazin : Bien sûr. Le travail que doit faire un superviseur au cours d'une année se décide au début de l'année. Le superviseur peut allouer un certain nombre d'heures à son portefeuille d'institutions. Il évaluera le profil de risque au début de l'année et établira un plan de travail, si je puis m'exprimer ainsi, pour toute l'année, en fonction des risques, comme je l'ai dit plus tôt. À mesure que l'année avance et que les risques évoluent, il peut adapter son plan de travail et se consacrer davantage aux risques qui n'étaient pas anticipés.

At the end of on-site reviews, he will determine if he can satisfy his concerns with desk audits or just analytics and monitoring. To the extent that that is not sufficient and on-sites are required, as many on-sites as he thinks are necessary, he will perform, so go to the institution, go through their documentation, ask questions, run some stress tests. He will note down the deficiencies or the perceived deficiencies, and at the end of the exercise, he will send a supervisory letter to the institution saying, "In the view of this supervisor, this, this, and this need to be addressed."

It is up to this person to escalate these issues high enough in the institution for them to receive proper attention from the proper levels at the institution. After a certain time, we issue a follow-up letter or document, and we verify whether —

Senator Eaton: You follow to make sure they've done it?

Mr. Sarrazin: Yes.

Senator Eaton: If you go to see Bank A this year, will you go back next year or three years from now to re-evaluate what they're doing?

Mr. Sarrazin: I can't speak for supervisors, but I've seen this happen, so I might as well share this as our answer: When we think follow-ups need to be carried out, with a set timeline because the risk is high enough and suggests that quick action is warranted, we also establish timelines with the institutions and goals for things to change on a certain path. It would be with respect to this timeline that we would follow up at the right intervals. To your question: Yes, indeed we do follow up. It's not once and then we forget.

Senator Eaton: No, no. I just wanted to say it's an ongoing process.

Mr. Sarrazin: Definitely.

Ms. Caron: It's a rotational basis, depending on the results of the desk audit and the follow-up that is required from each institution.

Senator Eaton: I see from your paper, Mr. Sarrazin, that you haven't mentioned mortgage companies. Are they part of your regulatory —

Mr. Sarrazin: Mortgage insurance companies are labelled as property and casualty insurers, so they would fall under our supervisory responsibilities, yes.

The Chair: Including CMHC?

Mr. Sarrazin: CMHC is not a company. However, I believe in 2012 OSFI was asked to play a role in terms of reporting to the minister on the status and financial situation of commercial activities for CMHC.

Senator Eaton: So thanks to you, we couldn't have a Freddie Mac in this country, right?

Mr. Sarrazin: I can't promise anything for the future.

À la fin du cycle, il déterminera si des vérifications sur place s'imposent. Le cas échéant, il peut effectuer le nombre de vérifications internes qu'il juge nécessaires. Il se rendra sur les lieux de l'institution, parcourra leurs documents, posera des questions et procédera à des simulations de crise. Il prendra en note les lacunes relevées et, à la fin de l'exercice, il enverra une lettre à l'institution pour l'informer des problèmes auxquels elle doit s'attaquer.

Il incombera à cette personne de porter ces questions aux échelons supérieurs afin qu'elles reçoivent toute l'attention nécessaire. Après un certain temps, nous assurons un suivi et nous vérifions si...

La sénatrice Eaton : Vous vérifiez si les institutions ont pris les mesures nécessaires?

M. Sarrazin : Oui.

La sénatrice Eaton : Si, par exemple, vous examinez le dossier d'une banque cette année, est-ce que vous réévaluez sa situation l'an prochain ou dans trois ans?

M. Sarrazin : Je ne peux pas parler pour les superviseurs, mais d'après ce que je sais, lorsque nous estimons qu'un suivi doit être effectué et que des mesures immédiates, assorties d'un échéancier précis, doivent être prises, compte tenu du niveau de risque élevé, nous fixons, de concert avec les institutions, des cibles et un échéancier à respecter pour remédier à la situation. C'est donc en fonction de cet échéancier que nous pouvons assurer un suivi. Par conséquent, pour répondre à votre question, oui, nous effectuons un suivi. Nous ne reléguons pas le dossier aux oubliettes après une vérification.

La sénatrice Eaton : Je voulais simplement savoir s'il s'agissait d'un processus continu.

M. Sarrazin : Absolument.

Mme Caron : On procède par rotation, selon les résultats de la vérification interne et le suivi qui est requis pour chaque institution.

La sénatrice Eaton : Monsieur Sarrazin, j'ai remarqué que vos documents ne font pas mention des sociétés hypothécaires. Font-elles partie de votre...

M. Sarrazin : Les compagnies d'assurance hypothécaire sont considérées comme des compagnies d'assurance de biens et de risques divers, donc en effet, elles relèvent de nos responsabilités de surveillance.

Le président : Même la SCHL?

M. Sarrazin : La SCHL n'est pas une entreprise. Cependant, si je ne me trompe pas, en 2012, on a demandé au BISF de faire rapport au ministre sur l'état et la situation financière des activités commerciales de la SCHL.

La sénatrice Eaton : Je vous remercie. Nous n'aurons pas ici un incident à la Freddie Mac, n'est-ce pas?

M. Sarrazin : Je ne peux rien vous promettre pour l'avenir.

The Chair: Your answer is no, or yes.

Mr. Sarrazin: We do our best.

The Chair: I'm sure you do, and we appreciate that.

Senator Callbeck: Thank you both for coming this evening. I have two or three questions I wanted to ask you.

I want to go back to what we were talking about. You direct companies to take corrective measures. If the companies do not take those corrective measures, do you have the authority to shut that company down, or who does that?

Mr. Sarrazin: That's a very good question. Before we would shut down an institution, a lot of things would happen. First, we talk about supervisory intensity, so identify risk, be present at the institution, notify them of weaknesses, give them the time to react and bring the corrective measures.

If they don't comply with our requirements, by virtue of our statute — and this is where we leave the guideline world and jump into the statute world — OSFI has certain intervention powers. We have the power to order institutions to comply. We have not used it much because we have moral suasion, as we call it, within OSFI. It has worked fairly well, perhaps because of the good relationship we have with our industry and the trust that they have in our capacity to point them to weaknesses. We get the reaction that we need from the ongoing relationship we have with the institutions.

To the extent that we would be in the situation you're describing, which is refusal to comply, we have the statutory authorities, and if they did not comply with those, the order of compliance can be court-enforced as well. That's escalation up to that level.

To the extent that the financial situation of the institution would decline to a point where its solvency would be at stake, we also have the power to take control and, as you said, eventually force the shutdown. Fortunately, that does not happen very often.

Senator Callbeck: That hasn't happened in, say, the last 10 years?

Mr. Sarrazin: I cannot recall, personally. I've been with the office for eight years now and that has not happened.

Senator Callbeck: That's good.

You're a self-financing agency, and I see in the paper we were given here, the chart on the Main Estimates, that the expenditures for 2011-12 were $910,226. Statutory items, apparently you took in $13,515,038, so you're left with a balance of $12,604,812 for that year. What happens with that $12 million?

Le président : Votre réponse est donc oui ou non?

M. Sarrazin : Nous faisons de notre mieux.

Le président : Nous en sommes convaincus, et nous l'apprécions énormément.

La sénatrice Callbeck : Merci beaucoup d'être venus témoigner ce soir. J'aimerais vous poser deux ou trois questions.

J'aimerais revenir à ce que nous disions plus tôt. Vous demandez aux entreprises de prendre des mesures correctives. Si les entreprises n'agissent pas selon vos exigences, avez-vous le pouvoir de les fermer? Qui a ce pouvoir?

M. Sarrazin : C'est une très bonne question. Sachez que bien des choses se produiront avant qu'on ne ferme une institution. Tout d'abord, nous menons les travaux de surveillance requis; nous cernons les risques, nous sommes présents au sein de l'institution, nous relevons les points faibles et nous lui donnons le temps de réagir et de prendre les mesures qui s'imposent.

Si toutefois des institutions ne se conforment pas à nos exigences, en vertu de notre loi habilitante — et c'est là où nous quittons les lignes directrices pour entrer dans les lois habilitantes, où le BSIF a certains pouvoirs d'intervention —, nous pouvons ordonner à ces institutions de s'y conformer. Cela ne s'est pas produit très souvent parce que nous avons en quelque sorte un pouvoir de persuasion, au sein du BSIF, qui s'avère assez efficace, peut-être en raison des bonnes relations de travail que nous entretenons avec l'industrie et la confiance qu'elle a envers notre capacité de relever leurs faiblesses. Grâce à notre relation suivie avec les institutions, nous obtenons la réaction dont nous avons besoin.

Si l'on se retrouve dans une situation comme celle que vous décrivez, c'est-à-dire que l'institution refuse de se conformer à nos exigences, l'ordre de conformité peut également être exécuté par les tribunaux. Cela peut se rendre jusqu'à cette étape.

Si la situation financière de l'institution se détériore au point où sa solvabilité est compromise, nous avons le pouvoir de prendre le contrôle et, comme vous l'avez dit, de forcer sa fermeture. Heureusement, cela ne se produit pas très souvent.

La sénatrice Callbeck : Est-ce que cela s'est produit au cours des 10 dernières années?

M. Sarrazin : Pas à ma connaissance. Je suis au bureau depuis huit ans et cela ne s'est jamais produit depuis.

La sénatrice Callbeck : C'est bien.

Vous êtes un organisme qui s'autofinance et, d'après le document qu'on nous a remis ici, plus précisément le tableau sur le Budget principal des dépenses, je vois que pour l'exercice 2011-2012, vos dépenses s'élèvent à 910 226 $. Aux postes législatifs, vous avez apparemment 13 515 038 $; il y a donc un écart de 12 604 812 $ pour cette année. Qu'est-ce qui se passe?

Ms. Caron: What happens is the Main Estimates are being produced on a modified cash basis, and OSFI produces financial statements based on an accrual basis of accounting. There are two different accounting languages here. What happens for the purpose of the Main Estimates is that it's a difference between the two bases of accounting.

What happened in particular there is because in our financial statements we have accounts receivable, and in that particular year we sent our invoices to the industry in February, our accounts receivable balance was high at March 31 when we closed our financial statements, and when we produced our Main Estimates, because it's on a cash basis, all that money owed to OSFI came in in April and May. That's why you see the balance of the $12 million. It's the difference in the basis of accounting from an accrual basis to a cash basis.

Senator Callbeck: What were your accounts receivable, let's say March 31, 2013?

Ms. Caron: They were $6.8 million.

Senator Callbeck: How long do companies or institutions have to pay that?

Ms. Caron: It's paid 30 days, the same as any other invoice.

Senator Callbeck: You haven't had problems with collection?

Ms. Caron: No. We hardly ever have any problems. These are financial institutions and life insurance companies, so they're pretty good at paying their bills.

Senator Callbeck: On another topic, the Canadian chartered banks, are you just interested in their domestic activities, or do you look at the international activities of those banks?

Mr. Sarrazin: Our job being to ensure their solvency, liquidity and stability, we would be missing a large part of the picture if we were to stick to the domestic part, so we do have to pay attention to their international activities, yes.

Senator Callbeck: We hear a lot about the tax havens and money going there. Are you involved in that at all?

Mr. Sarrazin: We look at what banks do that could attract negative consequences on their solvency. I'm not familiar with how tax havens could play a role in the solvency of a bank. If it became an issue at a bank and could affect its financial situation, we would label this as a risk, as we were saying earlier, and we would pay attention, but I have difficulty conceptualizing how that could happen.

Mme Caron : Ce qui arrive, c'est que le Budget principal des dépenses est établi selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée, tandis que le BSIF prépare ses états financiers selon la méthode de comptabilité d'exercice. Ce sont deux méthodes de comptabilité différentes.

Ce qui s'est produit dans ce cas particulier, c'est que dans nos états financiers figurent des comptes débiteurs, et que nous avons envoyé nos factures aux entreprises en février; par conséquent, nos comptes débiteurs étaient élevés au 31 mars lorsque nous avons fermé nos états financiers. Ensuite, au moment d'établir le Budget principal des dépenses, étant donné que nous utilisons une méthode de comptabilité de caisse, toutes les sommes avaient été remboursées au BSIF en avril et en mai. C'est pourquoi on voit un écart de 12 millions de dollars. C'est la différence entre la méthode de la comptabilité de caisse modifiée et la méthode de comptabilité d'exercice.

La sénatrice Callbeck : À combien s'élevaient vos comptes débiteurs au 31 mars 2013?

Mme Caron : Les comptes à recevoir se chiffraient à 6,8 millions de dollars.

La sénatrice Callbeck : Quel est le délai de paiement pour les compagnies ou les institutions?

Mme Caron : Le délai est de 30 jours, comme pour toute autre facture.

La sénatrice Callbeck : Vous n'avez pas eu de problèmes de perception?

Mme Caron : Non. Nous n'éprouvons presque pas de problèmes. Nous avons affaire à des institutions financières et à des compagnies d'assurance-vie qui, en règle générale, se font un point d'honneur de régler leurs factures.

La sénatrice Callbeck : Passons à autre chose. En ce qui concerne les banques à charte canadiennes, vous intéressez-vous uniquement à leurs activités canadiennes, ou également à leurs activités à l'étranger?

M. Sarrazin : Notre mandat est de veiller à leur solvabilité, leur liquidité et leur stabilité. Nous manquerions énormément à notre devoir si nous nous concentrions uniquement sur les opérations canadiennes. Nous devons de fait nous intéresser aux activités à caractère international.

La sénatrice Callbeck : Nous entendons beaucoup parler des paradis fiscaux et des sommes d'argent qui y sont acheminées. Êtes-vous concernés?

M. Sarrazin : Nous nous intéressons à tout ce que les banques peuvent faire qui pourrait avoir une conséquence néfaste sur leur solvabilité. Je ne sais pas trop comment les paradis fiscaux pourraient influer sur la solvabilité d'une banque. Si jamais cela devenait un problème pour une banque et nuisait à sa situation financière, nous le considérions comme un risque, comme nous l'avons dit plus tôt, et nous l'examinerions, mais j'ai du mal à concevoir une telle situation.

Senator Callbeck: The 909,000 that's going to the Chief Actuary, what really is the total expenditure of the Chief Actuary? You said it's that plus what they take in in fees.

Ms. Caron: For the year 2013-14, for the year that is of interest to us, their planned expenditure is $7.6 million.

Senator Callbeck: That's part of the $140 million?

Ms. Caron: Yes.

Senator Seth: We are aware that in the past few weeks the Canadian dollar has been decreasing in value tremendously. What would be the effect or the impact to the operational office, to your office? I'm talking about the pension plan, Old Age Security, Canada's student loans programs, et cetera. How will it affect this? How do you manage it?

Mr. Sarrazin: Just a point of clarification: Are you talking about our own budget and how it affects OSFI?

Senator Seth: Would the value of the dollar going down now affect all these things and the values?

Ms. Caron: It would have no effect on our operational budget from the office. All our activities are in Canadian dollars.

Senator Seth: I understand that.

Ms. Caron: It would have no effect on Canada Student Loans, nothing in our budget. We don't do business in foreign currency. All our activities are done in Canadian dollars, so it wouldn't affect our own budget at all.

Senator Seth: What do you consider the biggest risk for the well-being of the financial institution, just like a pension plan? What do you worry about the most with these items? You have different programs. What is something you consider very important for your well-being and that you have to manage most appropriately?

Mr. Sarrazin: If you take a look at our plans and priorities, one of the concerns that have been noted there is to pay attention to continuing low interest rates — I think someone coined the expression "low for long" — so how a low interest rate for a long period of time affects pension funds and how that affects insurance companies as well. We are monitoring the impact of interest rates and stagnating low interest rates.

Senator Seth: Do you preplan all those things, in case it happens? Do you preplan not seeing those risk factors?

Mr. Sarrazin: I think the low interest rates have been around for quite some time now, so no one can really say that they are caught by surprise anymore by this.

La sénatrice Callbeck : Quelque 909 000 $ sont destinés à l'actuaire en chef, mais quel est le total de ses dépenses? Vous avez dit qu'il y a cette somme plus les droits perçus.

Mme Caron : Pour l'année 2013-2014, en l'occurrence celle qui nous intéresse, les dépenses prévues sont de l'ordre de 7,6 millions de dollars.

La sénatrice Callbeck : Cela fait partie des 140 millions de dollars?

Mme Caron : Oui.

La sénatrice Seth : Nous savons qu'au cours des dernières semaines, le cours du dollar canadien est en chute libre. Quelle en sera l'incidence sur votre bureau? Qu'en est-il du Régime de pensions, de la Sécurité de la vieillesse, des programmes de prêts aux étudiants du Canada, et ainsi de suite? Quelles en seront les conséquences? Comment gérez-vous une telle situation?

M. Sarrazin : Une toute petite clarification, s'il vous plaît. Vous parlez bien de notre budget et de l'incidence sur le BSIF?

La sénatrice Seth : La chute du cours du dollar aura-t-elle une incidence sur les programmes et les valeurs?

Mme Caron : Il n'y aurait aucune incidence sur notre budget des opérations. Toutes nos activités sont comptabilisées en dollars canadiens.

La sénatrice Seth : Je le sais.

Mme Caron : Aucun élément dans notre budget n'aurait une incidence sur le Fonds canadien de prêts aux étudiants. Nous n'effectuons aucune opération en devises étrangères. Puisque toutes nos activités sont chiffrées en dollars canadiens, il n'y aurait aucun impact sur notre budget.

La sénatrice Seth : Que considérez-vous être le plus grand risque pour le bien-être d'une institution financière, tout comme celui d'un régime de retraite? Que représente la plus grande préoccupation? Vous avez divers programmes. Lesquels sont essentiels à votre bien-être et nécessitent une gestion plus serrée?

M. Sarrazin : Dans nos plans et priorités, nous avons noté parmi les préoccupations les taux d'intérêt qui continuent à être modestes, qui stagnent. Des taux d'intérêt moribonds sur une longue période ont une incidence sur les régimes de retraite et sur les compagnies d'assurance également. Nous surveillons l'impact des taux d'intérêt et de leur stagnation.

La sénatrice Seth : Tentez-vous de prévoir ce genre de chose, au cas où? Ou bien vous ne tenez pas compte de ces facteurs de risque?

M. Sarrazin : Il me semble que les taux d'intérêt modestes perdurent depuis longtemps déjà; personne ne peut en être étonné.

We expect certain behaviours or certain reactions from financial institutions to try to cope and predict how long the situation will last.

Senator Seth: Your planning is already done for that?

Mr. Sarrazin: Yes. The planning that is relevant for us is the planning that institutions make to cope with the situation; for instance, with non-performing assets because of low interest rates, institutions should be trying to invest in other areas to diversify and to combat the impact that low interest rates have on their assets.

Ms. Caron: In our Report on Plans and Priorities, again starting on page 6, we have some discussion of our risk analysis, both on the external and internal risks. I can refer you to that document as well.

[*Translation*]

Senator Chaput: A number of my questions have already been asked and answered, but I still have two that will be fairly brief. In the 2013-2014 Main Estimates of the Office of the Superintendent of Financial Institutions, there are some overdue accounts. What exactly do you mean by that, and is this a regular occurrence?

Ms. Caron: I may have misspoken, but I did not mention any overdue accounts; it is rather a matter of accounts receivable.

Senator Chaput: Are there any overdue accounts?

Ms. Caron: There are very few of those. The figures are published in the financial statements, but they are minimal. What I talked about earlier were accounts receivable.

Senator Chaput: The figures I am talking about come from the budget and not from what you talked about earlier. Here is the excerpt I am talking about: "On the appropriation basis of accounting, OSFI reported a budgetary surplus of $12.6 million in 2011-12, largely due to a higher level of outstanding accounts receivable..."

Ms. Caron: Those are actually accounts receivable.

Senator Chaput: Is that not problematic?

Ms. Caron: No, not at all.

Senator Chaput: Your office's 2013-14 report on plans and priorities states that you will be taking on a new role as the registrar and supervisor of pooled registered pension plans. What does that new responsibility, that new role, entail?

Mr. Sarrazin: I am not very familiar with the concept, but a new piece of legislation was passed regarding the creation of those pension plans.

Nous nous attendons à ce que les institutions financières se comportent ou réagissent d'une certaine façon pour faire face à une situation et également pour prédire combien de temps la situation durera.

La sénatrice Seth : Vous en avez déjà tenu compte dans votre planification?

M. Sarrazin : Oui. En ce qui nous concerne, nous nous intéressons à la planification des institutions confrontées à une situation. Citons, par exemple, les actifs non rentables en raison des taux d'intérêt bas. Dans ce cas-là, les institutions devraient tenter d'investir ailleurs pour diversifier leurs intérêts et pallier l'incidence des taux d'intérêt inférieurs sur leurs actifs.

Mme Caron : Dans notre Rapport sur les plans et les priorités, à la page 6, on parle de notre analyse des risques, à la fois des risques externes et internes. Je peux vous fournir ce document également.

[*Français*]

La sénatrice Chaput : Plusieurs de mes questions ont déjà été posées et répondues, mais il m'en reste deux qui seront assez brèves. Dans le Budget principal des dépenses 2013-2014 du Bureau du surintendant des institutions financières, il est question de comptes en souffrance. Qu'est-ce que vous voulez dire exactement et en avez-vous de façon régulière?

Mme Caron : Peut-être que je me suis mal exprimée, mais je n'ai pas mentionné de comptes en souffrance; il s'agit plutôt de comptes à recevoir.

La sénatrice Chaput : Est-ce qu'il y a des comptes en souffrance?

Mme Caron : Il y en a très peu. C'est publié dans les états financiers, mais le nombre est minime. Ce que j'ai mentionné tantôt, c'était des comptes à recevoir.

La sénatrice Chaput : Ce dont je vous parle, c'est dans le budget et non pas dans ce que vous nous avez mentionné tantôt. Je vous lis l'extrait dont je vous parle : « Le budget affichait un excédent budgétaire de 12,6 millions de dollars calculé selon le régime de comptabilité des crédits, montant qui s'explique essentiellement par le nombre de comptes en souffrance. »

Mme Caron : Ce sont vraiment les comptes à recevoir.

La sénatrice Chaput : Ce n'est pas problématique?

Mme Caron : Non, pas du tout.

La sénatrice Chaput : Dans le rapport sur les plans et priorités 2013-2014 de votre bureau, il est mentionné que vous aurez à assumer un nouveau rôle lié à l'agrément et à la surveillance des régimes de pension agréés et collectifs. C'est quoi, cette nouvelle responsabilité, ce nouveau rôle?

M. Sarrazin : Je ne suis pas très familier avec le concept, mais il y a une nouvelle loi qui a été adoptée sur la création de ces régimes de retraite.

Ms. Caron: The English term is pooled registered pension plan.

Senator Chaput: Is that a new concept?

Ms. Caron: Yes, it is new.

Senator Chaput: Is that a new role you will have to take on?

Mr. Sarrazin: We are the registrar of those plans. As for the exact role the Office of the Superintendent of Financial Institutions is expected to play, I will not venture a response. Sorry.

Senator Chaput: What is the difference between these plans and those that already exist?

Ms. Caron: I know little about this, but these plans are dedicated to small companies without pension plans. So we are talking about small companies that cannot afford to provide pension plans to their employees and would like to join forces with other companies in order to create and provide a pooled pension plan for the employees. That is the idea for a number of companies that want to join forces in order to be able to provide their employees with pension plans.

As Philipe was saying, we are only the registrar, so all we do is consider the requests we receive. To date, our role is still unknown.

Senator Chaput: Is this a new pension plan?

Ms. Caron: Potentially. This is not a new pension plan as such. A new piece of legislation was created to enable companies to proceed in this way.

Senator Chaput: So, to use the term someone brought up earlier, would this become a new federally regulated pension plan?

Ms. Caron: That is something else, since a different piece of legislation regulates the pooled registered pension plan for which, to date, I think no regulations have been drafted. So this approach is at its very beginnings.

Senator Chaput: Do you have any idea of why that is? Did someone suggest that?

Ms. Caron: That is an excellent question, but I do not have an answer to it. A request was definitely made.

Senator Chaput: So a request was made at some point.

Ms. Caron: A request was definitely made, perhaps by companies or perhaps even by company employees who did not have a pension plan.

Senator Chaput: What is the name of this legislation?

Mr. Sarrazin: It is called the Pooled Registered Pension Plans Act.

Senator Chaput: Was this just passed?

Mme Caron : Le terme anglophone est *pooled registered pension plan*.

La sénatrice Chaput : C'est nouveau?

Mme Caron : Oui, c'est nouveau.

La sénatrice Chaput : C'est un nouveau rôle que vous aurez à assumer?

M. Sarrazin : Nous sommes le registraire de ces fonds. En ce qui concerne le rôle exact que le Bureau du surintendant des institutions financières est appelé à jouer, je ne m'avancerais pas sur une réponse. Je suis désolé.

La sénatrice Chaput : C'est quoi la différence entre ces derniers et ceux qui existent déjà?

Mme Caron : J'ai peu de connaissances de cela, mais c'est dédié à des petites compagnies qui n'ont pas de régime de retraite. Donc, une petite compagnie qui n'est pas en mesure d'offrir un régime de retraite à ses employés et qui voudrait faire un regroupement avec d'autres compagnies pourrait créer un tel régime de retraite et offrir collectivement un régime de retraite aux employés. C'est le principe de plusieurs compagnies qui veulent se regrouper pour pouvoir offrir un régime de retraite à leurs employés.

Pour l'instant, comme Philipe le disait, nous ne sommes que le registraire, donc on ne fait que considérer les demandes qu'on reçoit. Notre rôle est encore inconnu à ce jour.

La sénatrice Chaput : C'est un nouveau fonds de retraite?

Mme Caron : C'est la possibilité. Ce n'est pas un nouveau fonds de retraite comme tel, c'est une nouvelle loi qui a été créée et qui va permettre à des compagnies de faire cet arrangement.

La sénatrice Chaput : Alors, pour reprendre le terme anglais de tout à l'heure, quelqu'un a mentionné cela; est-ce que cela deviendrait *a new federally regulated pension plan*?

Mme Caron : C'est un terme en soi puisque c'est une loi différente qui régit le *pooled registered pension plan* pour lequel, à ce jour, je pense qu'aucun règlement n'a encore été rédigé. Donc, on est au tout début de cette approche.

La sénatrice Chaput : Avez-vous une idée pourquoi? Est-ce que quelqu'un a suggéré cela?

Mme Caron : C'est une excellente question, mais je n'en ai pas la réponse. Il y avait certainement une demande.

La sénatrice Chaput : Il y a eu une demande à un moment donné.

Mme Caron : Il y a eu une demande certainement qui est venue peut-être des compagnies ou peut-être même des employés des compagnies, pour lesquels il n'existait pas de régime de retraite.

La sénatrice Chaput : Comment s'appelle cette loi?

M. Sarrazin : *Pooled Registered Pension Plan Act*.

La sénatrice Chaput : Cela vient d'être adopté?

Ms. Caron: It was passed within the last 12 months. I do not have the exact date, but it was within the past year.

[*English*]

The Chair: The point that Senator Chaput made in relation to *comptes en souffrance* — is that your wording? You say it shouldn't be that wording.

[*Translation*]

Ms. Caron: I will definitely check the translation when I return to the office. If the term given is "comptes en souffrance," it must be a translation error.

[*English*]

The Chair: Do you think we should speak to Treasury Board about that or is that you?

[*Translation*]

Ms. Caron: Definitely not. We are really talking about client accounts. Invoices were issued in February and March, so in our financial statements as of March 31, there was a relatively high number of client accounts and not overdue accounts.

Senator Chaput: If allowed to linger, unpaid accounts can become overdue accounts.

Ms. Caron: Yes, they can, but as I said in response to an earlier question, the invoices we send out are intended for financial institutions, which are mostly involved in pension plans and life insurance. All those companies pay their bills. I cannot say that we have zero overdue accounts. We do have a few, but the number is minimal.

The Chair: Who will correct that? Will you do it?

Ms. Caron: You mean the overdue accounts?

The Chair: Yes.

Ms. Caron: Yes. The superintendent has the authority to write off any overdue accounts. A process must be in place for reviewing the collection process and overdue accounts, and then recommending to the superintendent to write off certain accounts.

[*English*]

The Chair: Before I go to the second round, I have a couple of short questions that may provoke some other questions. Through my researcher, I have determined that your expenditures between 2009 and 2013 — the total amount that you spent — increased 43 per cent. It was $113 million; you're now telling us that it's up to $140 million for this year.

First, do you confirm those figures? Second, who supervises you to say you can increase by those kinds of numbers when every other department is reduced in the amount they can spend?

Mme Caron : Cela a été adopté dans les 12 derniers mois. Je n'ai pas la date exacte, mais c'est dans la dernière année.

[*Traduction*]

Le président : Mme Chaput a évoqué les comptes en souffrance, c'est bien le terme? Vous dites que ce n'est pas le terme correct.

[*Français*]

Mme Caron : Je vais m'empresser d'aller vérifier la traduction quand je serai de retour au bureau. Si c'est « comptes en souffrance », cela doit être une erreur de traduction.

[*Traduction*]

Le président : Pensez-vous que nous devrions en parler au Conseil du Trésor ou êtes-vous mieux placée?

[*Français*]

Mme Caron : Définitivement pas. C'est réellement les comptes client. Les factures ont été émises en février-mars, donc dans nos états financiers au 31 mars, il y avait un solde relativement élevé de comptes client et non pas de comptes en souffrance.

La sénatrice Chaput : Les comptes qui ne sont pas payés, s'ils traînent, peuvent devenir des comptes en souffrance.

Mme Caron : Oui, ils pourraient le devenir, mais comme j'ai répondu à l'autre question tantôt, les factures qu'on envoie sont destinées à des institutions financières, la plupart, des régimes de retraite, des compagnies d'assurance-vie. Ce sont toutes des compagnies qui paient leurs factures. On ne peut pas dire qu'on a zéro compte en souffrance. On en a quelques-uns, mais le montant est minime.

Le président : Qui va corriger cela? Est-ce vous?

Mme Caron : Les comptes en souffrance?

Le président : Oui.

Mme Caron : Oui. La surintendante a l'autorité de radier des comptes en souffrance. Il doit y avoir un processus en place pour revoir la collection et les comptes en souffrance et puis recommander à la surintendante de radier certains comptes.

[*Traduction*]

Le président : Avant de passer à la deuxième série de questions, j'aimerais moi-même poser quelques petites questions qui en entraîneront peut-être d'autres. Grâce aux efforts de notre analyste, j'ai pu établir que vos dépenses, c'est-à-dire tout ce que vous avez dépensé, ont augmenté de 43 p. 100 entre 2009 et 2013. Vos dépenses se situaient à 113 millions de dollars : vous nous dites qu'elles sont maintenant de l'ordre de 140 millions de dollars pour l'exercice en cours.

Tout d'abord, pouvez-vous confirmer ces chiffres? Deuxièmement, qui vous donne la permission d'accroître vos dépenses lorsque tous les autres ministères voient leurs dépenses autorisées se rétrécir?

Ms. Caron: Because we are a cost-recovery organization, we meet with the industry associations every year, in the spring usually, and we present our budget to the industry. Ultimately, they are paying our bills; they pay the invoices.

So every year we go to the industry. We have an in-person meeting with them where we discuss the priorities of the office and the concerns of the industry. At the same time, we present our budget.

In the years I've been with OSFI, there has never been any concern about our budget. To the contrary; they are glad that we're paying attention to the industry, and they have no concerns with the fact that we increase our resources in order to supervise and make the system right.

The Chair: That's interesting. That's a significant increase. The staff increase from 2009 to 2013 was 24 per cent. That was up to 622, and now you're up to 647. Same thing? Hire on more — doesn't matter; keep bringing them in?

Ms. Caron: We have solid business plans that we present to the industry. It's not just increasing resources for the sake of increasing resources. We do have plans and priorities. We do have a solid budget that we present to them, which we discuss on a yearly basis.

Like I said, they have no concerns with our budget.

Mr. Sarrazin: If you will allow me to complete the answer, the period you are quoting is the period in the aftermath of the financial crisis. As we were discussing earlier, part of our increase in resources has been in response to the crisis, as well as in response to adjustments to our mandate. We're talking about CMHC being sent our way for some additional responsibilities. That, coupled with some of our information technology expenses to take care of an aging information technology system, partly explains the additional resources since 2009.

Ms. Caron: The other part of the increase that you would not see in another government organization is the fact that we pay our own leases for our buildings. We are not in a government building. Through our expenses, we do have to pay our leases. That is different from another government organization, which would be covered through an appropriation and managed by PWGSC.

The Chair: And you pay quite a bit in professional fees to outside consultants as well?

Ms. Caron: Yes. In the recent years, as Philipe mentioned, we did have a number of consultants related to our infrastructure renewal strategy. Our IT systems were aging, so we have a five-year strategy to renew our systems. We are currently in the

Mme Caron : Puisque nous fonctionnons sur une base de recouvrement des coûts, nous rencontrons les associations sectorielles chaque année, habituellement au printemps, et nous leur présentons notre budget. Au final, c'est le secteur qui règle nos factures.

Chaque année, nous consultons l'industrie. Nous rencontrons ses représentants et nous discutons des priorités du bureau ainsi que des préoccupations de l'industrie. Nous en profitons pour présenter notre budget.

Pendant toutes les années que j'ai travaillé au BSIF, aucune préoccupation n'a été évoquée à l'égard de notre budget. En fait, c'est le contraire : les représentants du secteur sont heureux que nous nous consacrions à leur industrie, et ils ne se soucient pas du fait que nous augmentions nos ressources afin de superviser le régime et de veiller à son bon fonctionnement.

Le président : C'est intéressant. La hausse est considérable. De 2009 à 2013, vos effectifs ont grossi de 24 p. 100. Vous comptiez 622 employés, et maintenant vous en avez 647. Cela se poursuit? Vous continuez à recruter?

Mme Caron : Nous avons de solides plans d'affaires que nous présentons à l'industrie. Nous n'augmentons pas notre budget pour le simple plaisir de le faire. Nous avons des plans et des priorités. Nous nous dotons d'un budget bien pensé qui est présenté aux secteurs et qui fait l'objet de discussions sur une base annuelle.

Comme je l'ai dit tantôt, aucune préoccupation n'a été évoquée à l'égard de notre budget.

M. Sarrazin : Si vous me permettez de terminer ma réponse, la période en question est celle qui a suivi la crise financière. Comme nous le disions plus tôt, une partie de la hausse de nos ressources a été apportée en réaction à la crise, ainsi qu'aux changements apportés à notre mandat. Nous devions assumer des responsabilités supplémentaires liées à la SCHL. Il y avait également des dépenses au chapitre des technologies de l'information, en vue d'actualiser notre système vieillissant. Ces deux facteurs expliquent en partie les ressources supplémentaires attribuées depuis 2009.

Mme Caron : Il y a un autre facteur qui nous distingue des autres organisations gouvernementales : nous devons payer nos loyers. Nos locaux ne se situent pas dans un immeuble du giron gouvernemental. Nos dépenses servent notamment à payer nos loyers. Les autres organisations gouvernementales le font grâce à des crédits qui sont gérés par TPSGC.

Le président : Vous versez également des honoraires non négligeables à des experts-conseils?

Mme Caron : Oui. Depuis quelques années, comme l'a indiqué Philipe, nous faisons appel à des experts-conseils pour notre stratégie de renouvellement de l'infrastructure. Nos systèmes informatiques vieillissaient, et nous avons élaboré une stratégie

fourth year of that five-year strategy. A number of consultants have been hired for that reason, along with other consultants throughout the organization.

The Chair: You spent $5 million on transportation as well. Is that sending people to all the institutions around the country?

Mr. Sarrazin: As an international regulator, we take part in leading-edge development of international rules. We like to be present on the international scene to influence and share our experience with other regulators, so there are a few international travel budgets that are required to accomplish that.

As I said in answer to another question, we do need to pay attention to the international activities of our institutions.

The Chair: We're not objecting to that. We're just trying to find out how you spend the money you bring in. You're helping us very much in that regard.

We looked at Bill C-4 before Christmas. There was a recommendation in there — it is now law — that you will be implementing and following allowing for public servants to serve on the boards of banking institutions, which previously was not allowed.

Was that based on a recommendation by you to the minister? Where does that come from?

Mr. Sarrazin: I honestly don't remember what started the discussion, but we were involved in early discussions with the Department of Finance on that particular provision. For the actual policy and reasoning for the decision, I would have to refer you to the Department of Finance, because they are the ones who carry out the policy.

The Chair: Since you're the supervisor and regulator on this, I just wondered if you participate in these initiatives, especially in your position. That's why I was interested in seeing that you're involved in policy development.

Mr. Sarrazin: Yes.

The Chair: There's another policy development we've read a little bit about, and that is women on boards and trying to encourage more women to serve on boards — maybe setting a quota. Are you involved in that discussion?

Mr. Sarrazin: The office is involved in a number of initiatives that are related to governance matters. In 2013, we issued a refreshed, updated corporate governance guideline. In the footsteps of that guideline, we are now consulting on an advisory with respect to early notification of changes to boards.

quinquennale pour les moderniser. Nous en sommes actuellement à la quatrième année de cette stratégie. Nous avons fait appel à de nombreux experts-conseils dans le cadre de ce projet, ainsi qu'à des gens de notre organisation.

Le président : Vous avez aussi consacré 5 millions de dollars aux déplacements. Envoyez-vous des représentants à toutes les institutions du pays?

M. Sarrazin : Nous participons, à titre d'organisme de réglementation international de premier rang, à l'élaboration des règles internationales. Nous souhaitons être présents sur la scène mondiale pour exercer une certaine influence et pour faire part de nos expériences auprès d'autres organismes, ce qui explique les dépenses en déplacements à l'étranger, qui sont nécessaires.

Comme je l'ai répondu préalablement, nous devons surveiller les activités internationales de nos institutions.

Le président : Nous ne sommes pas contre. Nous cherchons tout simplement à savoir comment vous dépensez vos revenus. Vos réponses nous aident beaucoup.

Nous avons étudié le projet de loi C-4 avant Noël. Ce texte contenait une recommandation, devenue loi depuis, visant à permettre aux fonctionnaires de devenir membres des conseils d'administration des institutions bancaires, ce qui n'était pas autorisé autrefois.

Est-ce votre organisation qui en a fait la recommandation au ministre? D'où provient cette recommandation?

M. Sarrazin : Je ne peux pas vous dire qui a lancé l'idée, mais nous avons participé aux premières discussions avec le ministère des Finances sur cette disposition particulière. Pour ce qui est de la politique et du raisonnement qui la sous-tendent, vous devriez vous adresser au ministère des Finances, car c'est ce ministère qui exécute la politique.

Le président : Puisque vous êtes l'organisme de réglementation et de supervision, je me demandais si vous participiez à ce genre d'initiative, notamment compte tenu de vos fonctions. C'est la raison pour laquelle je constate avec intérêt que vous participez à l'élaboration des politiques.

M. Sarrazin : C'est exact.

Le président : Nous avons également entendu parler d'une autre politique, celle qui concerne les femmes et le fait de les encourager à devenir membres des conseils d'administration. Il est peut-être même question d'établir des quotas. Participez-vous à cette discussion?

M. Sarrazin : Notre bureau participe à bon nombre d'initiatives qui concernent la gouvernance. En 2013, nous avons émis un ensemble, revu et actualisé, de lignes directrices en matière de gouvernance. Dans le sillon de ces lignes directrices, nous effectuons des consultations visant les préavis à donner lorsqu'il y a des changements apportés à la composition des conseils d'administration.

If I can refer to the corporate governance guidelines for a moment, I guess OSFI's focus and concern about boards is that they have the right complement. By that we mean the right skills, the right experience and the right financial institutions experience. So our focus is an experienced board with notions of risks in the areas where the particular institution is present.

I would say that skills and experience have no gender, so we would not necessarily pay attention to the complement in terms of gender but in terms of skills.

The Chair: Thank you for that. Tell me about this issue of some banking management being concerned that you may wish to require notification of senior appointments within banking before they happen. Where did that come from, and why would you be involved in that?

Mr. Sarrazin: This refers to an expectation that we had included in the corporate governance guidelines that may not have been picked up by stakeholders, but this has been present in that guideline for more than a year now. This latest advisory that we are consulting on currently aims to give more details as to what the office's expectations are for early notification simply because the office believes in meeting with directors on a timely basis in order to set the stage and inform these directors of the OSFI expectations, guidelines and — as I think we were saying earlier — the volumes of guidelines and responsibilities that institutions have and, I guess, the philosophy of the office vis-a-vis governance. I was also speaking to how important it is to determine the risk profile of institutions, starting with their governance. So it is good practice for OSFI to meet with boards, which we have been doing for years now. This practice would simply be formalized in a document.

The Chair: In keeping with that practice, can you give us any information on who might be replacing the superintendent?

Mr. Sarrazin: I wish I knew.

The Chair: She's long overdue to be replaced, I understand.

Mr. Sarrazin: I would not have an opinion on that, but the process —

The Chair: Well, she was appointed for seven years, which has expired; let's put it that way.

Mr. Sarrazin: Correct. She was appointed for seven years. There is a government process to replace her, but —

The Chair: You're not going to share with us any preliminary information. Nothing has happened since yesterday?

Mr. Sarrazin: Nothing has happened since yesterday that I am aware of, no.

Si vous me permettez de me référer à nos lignes directrices en matière de gouvernance, il faut savoir que la préoccupation du BSIF vis-à-vis des conseils d'administration, c'est de prévoir les conditions complémentaires nécessaires. Il faut donc que les membres disposent des compétences recherchées et de l'expérience indiquée et, en ce qui concerne les institutions financières, que celles-ci aient l'expérience pertinente dans leur domaine. Nous mettons l'accent sur l'importance d'un conseil d'administration expérimenté qui connaît les risques dans les domaines où évolue l'institution en particulier.

J'ajouterais que les compétences et l'expérience n'ont pas de genre, ce qui veut dire que nous ne porterions pas forcément beaucoup d'attention au sexe des membres, mais plutôt à leurs compétences.

Le président : Merci. Pouvez-vous nous parler de l'inquiétude de certains cadres de banques, face à la possibilité qu'il faudrait vous notifier avant que des cadres ne soient nommés dans leur poste. D'où venait cette proposition et pourquoi êtes-vous concerné?

M. Sarrazin : C'est une attente que nous avions incluse dans nos lignes directrices en matière de gouvernance, une attente qui n'a peut-être pas été remarquée par les parties intéressées, mais qui néanmoins est prévue depuis plus d'un an déjà. Nous entreprenons actuellement des consultations en vue de fournir plus de détails quant aux attentes de notre bureau pour ce qui est du préavis à donner. Notre bureau croit qu'il est nécessaire de rencontrer les directeurs régulièrement afin de les renseigner sur les attentes et les lignes directrices du BSIF et, comme nous en parlions plus tôt, des lignes directrices et des responsabilités des institutions, ainsi que de la philosophie du bureau en matière de gouvernance. Je disais également qu'il est très important d'évaluer le profil de risques des institutions, et ce, en commençant par la gouvernance. Le BSIF a donc intérêt à rencontrer les conseils d'administration, ce qu'il fait déjà depuis plusieurs années. Cette pratique serait officialisée dans un document.

Le président : Compte tenu de cette pratique, pouvez-vous nous donner des renseignements sur l'éventuel remplaçant du surintendant?

M. Sarrazin : Je le voudrais bien.

Le président : Il me semble que l'on aurait dû trouver son remplaçant il y a longtemps.

M. Sarrazin : Je n'ai pas d'avis là-dessus, mais le processus...

Le président : Disons que la personne a été nommée pour un mandat de sept ans, mandat qui s'est écoulé.

M. Sarrazin : C'est exact. Le mandat était de sept ans. Le gouvernement a prévu un processus pour la remplacer, mais...

Le président : Vous n'allez pas nous fournir des bribes d'information? Il n'y a rien qui est arrivé depuis hier?

M. Sarrazin : À ma connaissance, rien n'est arrivé depuis hier.

Senator Callbeck: It mentions here the *2014 Actuarial Report on the Employment Insurance Premium Rate*. Is that report done every year, a forecast, a break-even point?

Ms. Caron: I believe it's every three years.

Senator Callbeck: It talks about the projected Employment Insurance operating account as of December. Is that report done for a calendar year or for a government year?

Ms. Caron: The Employment Insurance account has, I believe, a December year-end. That's why we refer to December as the year-end.

Senator Callbeck: Do you know what the projected balance is for December 2014?

Ms. Caron: I would not know. I know they publish their report on a periodic basis. I believe it's every three years, and any information would be in that report. I'm not privy to that information.

Senator Callbeck: But that report is public?

Ms. Caron: That report is public. The latest was published in October 2013, so it is public information. It is available on our website, under the actuary.

Senator Callbeck: That report would give us a projection for December 2014.

Ms. Caron: Again, I cannot confirm that. It would be in the report, but, yes, I think that would give you the projection for 2014.

Senator Callbeck: Okay. Thank you.

Ms. Caron: And it is available on our website.

The Chair: Well, Ms. Caron and Mr. Sarrazin, thank you very much for being here. You've helped us to understand the work of the office. We wish you well. We came through the economic downturn very well because of the good work that you're doing and the good financial institutional base that we have, and we thank you for continuing to maintain that.

If there are ever any issues that you want to bring before our committee or discuss with us, we'd be pleased to hear from you at any time. We don't see you that often, but whenever we do, it's always very helpful. Thank you.

Colleagues, this meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Callbeck : On fait mention ici du *Rapport actuariel 2014 sur le taux de cotisation d'assurance-emploi*. Est-ce un rapport annuel, contient-il des prévisions, un seuil de rentabilité?

Mme Caron : Il me semble que c'est un rapport trisannuel.

La sénatrice Callbeck : On a fait des projections en décembre pour le Compte des opérations de l'assurance-emploi. Le rapport est-il établi pour une année civile ou une année financière?

Mme Caron : Le Compte des opérations de l'assurance-emploi suit l'année civile, il me semble. C'est la raison pour laquelle le mois de décembre est indiqué comme fin d'année.

La sénatrice Callbeck : Savez-vous quel est le solde de clôture prévu pour décembre 2014?

Mme Caron : Non. Je sais que le rapport est publié sur une base périodique, soit tous les trois ans. Ce genre de renseignement se trouve dans le rapport. Je n'y ai pas accès.

La sénatrice Callbeck : Mais le rapport est public?

Mme Caron : Oui. Le dernier rapport a été publié en octobre 2013, le public y a donc accès. On peut le consulter à partir de notre site web, sous la rubrique de l'actuaire en chef.

La sénatrice Callbeck : Ce rapport nous fournirait des projections pour décembre 2014.

Mme Caron : Là encore, je ne suis pas en mesure de le confirmer. Ces renseignements se retrouvent dans le rapport et, oui, je crois que vous y trouverez des projections pour 2014.

La sénatrice Callbeck : D'accord. Merci.

Mme Caron : Le rapport peut être consulté à partir de notre site web.

Le président : Madame Caron, monsieur Sarrazin, merci beaucoup d'être venus aujourd'hui. Vous nous avez aidés à comprendre le fonctionnement du bureau. Merci beaucoup. Le Canada est sorti de la crise financière plutôt indemne en raison de votre excellent travail et de la solide structure entourant nos institutions financières, et nous vous remercions de vos efforts qui visent à la maintenir.

Si jamais il y a des questions que vous souhaitez poser à notre comité ou des sujets dont vous voudriez discuter, nous nous ferons un plaisir de vous aider. Nous ne nous rencontrons pas très souvent, mais nos rencontres sont des plus fructueuses. Merci beaucoup.

Chers collègues, la séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, January 28, 2014

Library of Parliament:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis;

Peter Weltman, Acting Assistant Parliamentary Budget Officer, Expenditure and Revenue Analysis;

Jason Jacques, Director, Economic and Fiscal Analysis;

Trevor Shaw, Analyst, Economic and Fiscal Analysis.

Wednesday, January 29, 2014

Office of the Superintendent of Financial Institutions:

Philipe A. Sarrazin, Managing Director, Legislation and Policy Initiatives;

Marie-France Caron, Acting Chief Financial Officer, Managing Director of Finance, Finance and Corporate Planning.

TÉMOINS

Le mardi 28 janvier 2014

Bibliothèque du Parlement :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Analyse économique et financière;

Peter Weltman, directeur parlementaire adjoint du budget (par intérim), Analyse des dépenses et des revenus;

Jason Jacques, directeur, Analyse des dépenses et des revenus;

Trevor Shaw, analyste, Analyse économique et financière.

Le mercredi 29 janvier 2014

Bureau du surintendant des institutions financières :

Philipe A. Sarrazin, directeur général, Législation et initiatives stratégiques;

Marie-France Caron, dirigeante principale des finances par intérim, directrice principale des finances, Finances et planification intégrée.